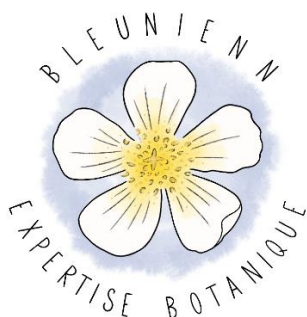




Inventaire et cartographie des végétations et de la flore patrimoniale et invasive de la Réserve Naturelle Régionale des « landes, prairies et étangs de Plounérin »

Plounérin – Côtes-d'Armor



Décembre 2025





Bleunienn expertise botanique
58 hent sant Gonery
22820 Plougrescant
06 66 93 40 87
lagrangeilse@gmail.com

Inventaire et cartographie des végétations et de la flore patrimoniale et invasive de la Réserve Naturelle Régionale des « landes, prairies et étangs de Plounérin »

Plounérin – Côtes-d'Armor

Réalisations des relevés sur le terrain : Ilse Lagrange

Analyse et Rédaction : Ilse Lagrange (Bleunienn), José Durfort (parties tirées de la précédente cartographie des végétations)

Cartographie : Ilse Lagrange

Contributions et relecture du document : Vincent Colasse (CBNB), David Menanteau (LTC)

Photo de couverture : Étang du Moulin Neuf – août 2025

Crédit photographique : Ilse Lagrange, José Durfort

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PRÉSENTATION DU SITE.....	1
MÉTHODOLOGIE.....	2
1- Typologie des végétations.....	2
2- Cartographie des végétations.....	5
3- Inventaire et cartographie des espèces végétales patrimoniales et envahissantes	5
TYPOLOGIE DES VÉGÉTATIONS ACTUELLES	7
1- Liste des végétations	7
2- Habitats d'intérêt communautaire	9
CARTOGRAPHIE DES HABITATS	125
1- Superficies des habitats et des grands types de végétation	125
2- Liste des habitats remarquables de la RNR de Plounérin (carte 2)	128
3- Liste des habitats remarquables sur les parcelles hors de la RNR de Plounérin (carte 2).....	129
4- Liste des habitats d'intérêt régional (carte 3)	129
ÉVALUATION DE L'ÉTAT DES VÉGÉTATIONS	142
1- État des végétations.....	142
2- Actions de gestion sur les habitats	145
CONCLUSION VÉGÉTATION	145
INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DE LA FLORE À FORTE VALEUR PATRIMONIALE	150
1- Les espèces végétales protégées	150
2- Plantes menacées de Bretagne	152
3- Plantes remarquables du Massif Armoricaïn (Magnanon, 1993).....	153
4- Conclusion	156
INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES.....	159
1- Espèces invasives avérées.....	159
2- Espèces invasives potentielles.....	160
3- Conclusion	161
BIBLIOGRAPHIE.....	163

INTRODUCTION

L'inventaire et la cartographie des groupements végétaux constituent des éléments importants des diagnostics préalables à la mise en place d'une gestion conservatoire sur les espaces naturels (Laurent *et al.*, 2017). Ils permettent d'obtenir un état des lieux précis et un diagnostic détaillé des groupements végétaux présents et, répétés à intervalles réguliers, de mettre en évidence les évolutions de la végétation et les impacts de la gestion mise en place.

Cette présente étude, commandée par le gestionnaire de la Réserve, Lannion-Trégor Communauté, fait suite à la cartographie de la végétation et l'inventaire floristique réalisés sur la Réserve en 2016 par José Durfort et s'inscrit dans le contexte du renouvellement du plan de gestion.

Elle a pour objectifs, sur les 161 hectares de la Réserve naturelle complétés de 54 hectares hors réserve, d'identifier et de cartographier les végétations présentes de même que les espèces patrimoniales et invasives, ainsi que de déterminer les éventuelles dégradations et pratiques de gestion affectant les communautés végétales. Une évaluation des changements observés entre 2016 et 2025 sera présentée.

PRÉSENTATION DU SITE

Labellisée en 2016, la Réserve Naturelle régionale des « landes, prairies et étangs de Plounérin » se situe sur la commune de Plounérin dans les Côtes-d'Armor et s'étend sur 161 hectares, dont les parcelles appartiennent à des propriétaires privés et publics. Elle est composée de nombreux habitats tels que des landes, des prairies, des tourbières, des étendues d'eaux libres mais aussi des boisements.

Reconnue depuis longtemps pour la diversité et la qualité de son patrimoine naturel, la réserve est classée au titre des Espaces Naturels Sensibles du Département, abrite deux Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et inclut aussi un site Natura 2000, l'Etang du Moulin Neuf. Elle abrite une flore riche et variée composant différents habitats, certains étant reconnus d'intérêt communautaire (tableau 1) (Bensettiti *et al.*, 2001, 2002, 2005) et dont les milieux humides oligotrophes constituent la valeur principale du site.

D'un point de vue bioclimatique, la Réserve est soumise à un climat tempéré océanique avec des températures douces et une amplitude saisonnière assez faible. La moyenne des précipitations est de 737 mm/an.

Au niveau topographique, la commune de Plounérin est située sur les contreforts des Monts d'Arrée et à cheval sur 3 bassins versants, ce qui la rend particulièrement vallonnée. Sur le périmètre de la réserve, l'altitude varie de 150 à 240 m.

MÉTHODOLOGIE

Le travail a été réalisé dans le respect du guide méthodologique réalisé par le Conservatoire botanique National de Brest (Laurent *et al*, 2017) et comprend :

- L'actualisation de la typologie des végétations du site d'étude : mise à jour de la typologie réalisée en 2016 (Durfort, 2016), saisie et analyse des relevés phytosociologiques réalisés, liste des communautés végétales, mise en correspondance avec les typologies d'habitats.
- La délimitation des unités de cartographie au 1/2500^e.
- L'intégration des données recueillies dans une base d'information géographique et leur numérisation.
- La restitution des résultats de la cartographie.

Ce travail a été mené en collaboration avec les services du Conservatoire botanique national de Brest.

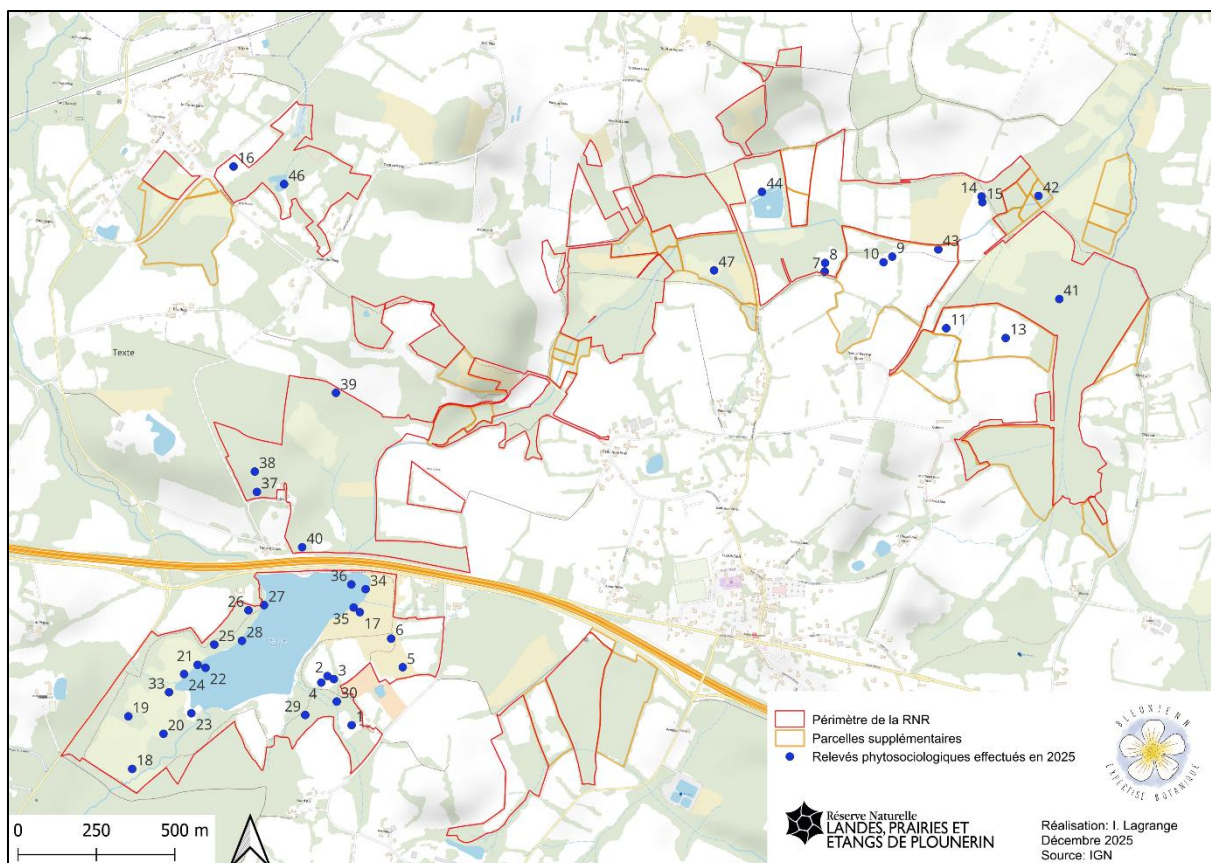
1- Typologie des végétations

Pour les 161 hectares inclus dans le périmètre de la réserve, le travail a été basé sur la cartographie existante (Durfort, 2016). La typologie réalisée par José Durfort en 2016 a été reprise et actualisée au niveau des noms de végétations, des rattachements phytosociologiques et des correspondances avec des différentes typologies d'habitats existantes. Pour les 53,8 hectares en dehors de la réserve non cartographiés en 2016, une analyse bibliographique des milieux potentiellement présents afin d'établir une pré-typologie a permis de cibler les milieux représentatifs des différents habitats, et de définir l'emplacement optimal des relevés phytosociologiques en fonction de leur typicité.

La végétation a été caractérisée suivant la méthode phytosociologique sigmatiste (Braun-Blanquet, 1964) qui consiste en la réalisation de relevés phytosociologiques sur le terrain qui seront ensuite analysés et interprétés par confrontation entre eux et avec les relevés de la littérature. Une synthèse et une caractérisation des différents groupements végétaux identifiés est ensuite effectuée.

Le relevé phytosociologique consiste à établir une liste la plus exhaustive possible des plantes observées dans une zone homogène sur les plans floristique, physiognomique, écologique et sur une surface suffisamment grande pour contenir la quasi-totalité des espèces présentes sur l'individu d'association (aire minimale). Le recouvrement de chaque plante est ensuite évalué grâce à l'attribution d'un coefficient d'abondance-dominance (selon BRAUN-BLANQUET, 1928, adapté par BARKMAN *et al.*, 1964 : r, +, 1, 2a, 2b, 3, 4, 5). En complément des informations liées à l'identité du relevé (lieu, date...), des éléments contextuels nécessaires à la description de la végétation et à l'interprétation des résultats sont également notés (pente, exposition, texture du sol, recouvrement et hauteur de la végétation...). Les facteurs de dégradation seront eux aussi relevés.

L'ensemble des 214,8 hectares ont été parcouru pendant 27 jours répartis de fin mai à début septembre afin de relever et cartographier un maximum de végétations dans leur optimum écologique. 47 relevés ont été effectués (carte 1) afin de compléter la description de certaines végétations ou au niveau de végétations moins facilement identifiables. Au final, seulement 7 relevés ont été effectués sur les terrains en dehors de la réserve, les végétations étant peu différentes de celles déjà décrites dans le périmètre de la réserve.



Carte 1. Localisation des relevés phytosociologiques effectués en 2025 (1 :13000).

L'ensemble des relevés a été saisi dans un tableur. Dans le but de définir des groupes de relevés proches en termes de composition floristique, une classification ascendante hiérarchique TWINSpan (Hill, 1979) a été effectuée à l'aide du logiciel JUICE© (Tichý 2002). Elle ne prend cependant pas en compte les paramètres écologiques nécessaires à la description et à la caractérisation des groupements végétaux. Ce tri a permis d'analyser ensuite plus facilement les relevés afin de les rattacher au synsystème, dans la mesure du possible au niveau de l'association végétale. Ils ont ensuite été mis en correspondance avec les différentes typologies (EUNIS, CORINE, EUR 28, Cahiers d'habitats N2000) existantes. La nomenclature utilisée est celle du R.N.V.O pour les syntaxons et du R.N.F.O pour la flore.

58 groupements végétaux ont ainsi été différenciés, caractérisant des habitats naturels à semi-naturels. Chaque groupement a fait l'objet d'une description et d'une caractérisation synthétisées dans une fiche descriptive standardisée et contenant les informations suivantes (Laurent *et al.*, 2017) :

- **Nom français de la végétation ;**
- **Nom latin du syntaxon** (conforme à la nomenclature phytosociologique actuelle) et autorité (nom (s) d'auteur(s) et date(s) de publication associés au syntaxon) ;
- **Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :**
 - **EUNIS** : code et intitulé de la classification européenne des habitats EUNIS extrait de la traduction française (Louvel, Gaudillat, Poncet, 2013) ;
 - **CORINE Biotopes** : code et intitulé de la classification européenne des habitats CORINE Biotopes extrait de la version française (BISSARDON, GUIBAL, RAMEAU, 1997) ;

- **EUR 28** : code du manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (Commission européenne, DG Environnement, 2013) et intitulé traduit en français dans les « cahiers d'habitats » (BENSETTITI (coord.), 2001, 2002, 2005) ;
- **Cahiers d'habitats** : code et intitulé « Natura 2000 » français, déclinaison des codes génériques de l'Union européenne en habitats élémentaires dans le cadre des « cahiers d'habitats » (BENSETTITI (coord.), 2001, 2002, 2005 ; Gaudillat (coord.), 2023).
- **Synsystème** : syntaxon remplacé dans le synsystème phytosociologique complet selon la nomenclature adoptée par le CBN de Brest dans son Référentiel des Noms de la Végétation et des habitats de l'Ouest de la France (CBN de Brest, 2018 ; en ligne sur www.cbnbrest.fr/rnvo/) ;
- **Cortège floristique** : nom latin selon le référentiel RNFO (CBN de Brest, 2005 ; en ligne sur www.cbnbrest.fr/rnfo/) des espèces de la combinaison caractéristique du syntaxon trouvées sur le site (en gras), des espèces fréquentes et des éventuelles espèces différentielles de variation (en gris).
- **Physionomie** : photographies prises sur le site en 2025 ou description si pas de photo.
- **Ecologie** : description des caractéristiques stationnelles liées au syntaxon en général et sur le site d'étude (acidité, humidité et trophie du sol, nature du substrat, climat...) tirée du RNVO ou du prodrome des végétations de France et du pvf2 ;
- **Période optimale d'observation** : éléments nécessaires à la cartographie sur la période d'observation optimale de la végétation, correspondant le plus souvent à la période de développement / floraison / fructification d'un maximum d'espèces caractéristiques et fréquentes du syntaxon (identification facilitée) ;
- **Répartition sur le site** : localisation de la végétation sur le site ;
- **Variabilité** : énumération des variations de la végétation observées sur le site.
- **Intérêt patrimonial** : intérêt patrimonial du syntaxon estimé en fonction de plusieurs critères synthétisés dans un tableau (niveau association, repris de COLASSE, 2015);
- **RAR** : rareté régionale globale (selon l'occurrence dans un réseau de mailles normalisées)

NSR	syntaxon non signalé récemment sur le territoire régional,
RR	syntaxon très rare sur le territoire régional,
R	syntaxon rare sur le territoire régional,
PC	syntaxon peu commun sur le territoire régional,
C	syntaxon commun sur le territoire régional,
?	syntaxon dont la rareté est inconnue sur le territoire régional,
#	syntaxon non évalué (indice non applicable).
- **RER** : rareté régionale relative (selon l'occurrence à l'échelle du réseau d'unités phytoécologiques définies par DUPIAS & REY, 1985)

NSR	syntaxon non signalé récemment,
RR	syntaxon très rare au sein du réseau d'unités phytoécologiques,
R	syntaxon rare au sein du réseau d'unités phytoécologiques,
PC	syntaxon peu commun au sein du réseau d'unités phytoécologiques,
C	syntaxon commun au sein du réseau d'unités phytoécologiques,
?	syntaxon dont la rareté est inconnue au sein du réseau d'unités phytoécologiques,
#	syntaxon non évalué (indice non applicable).
- **TR** : tendance

RR	syntaxon en très forte régression,
R	syntaxon en régression,
S	syntaxon apparemment stable,
P	syntaxon en progression,

- ? tendance inconnue,
- # syntaxon non évalué (indice non applicable).
- **DHFF** : inscription à la Directive « Habitats-Faune-Flore » (annexe I)
 - DHFF+ syntaxon caractérisant un habitat d'intérêt communautaire prioritaire,
 - DHFF syntaxon caractérisant un habitat d'intérêt communautaire non prioritaire,
 - p. DHFF+ syntaxon ne caractérisant qu'en partie un habitat d'intérêt communautaire prioritaire,
 - p. DHFF syntaxon ne caractérisant qu'en partie un habitat d'intérêt communautaire,
 - = syntaxon ne caractérisant pas un habitat d'intérêt communautaire.
- **Etat de cette végétation - Conservation** : analyse des évolutions de la végétation depuis 2016 et de l'état de la végétation. Préconisations de gestion si besoin.
- **Relevé(s) phytosociologique(s)** : tableau des relevés phytosociologiques correspondants (2016 et 2025).

2- Cartographie des végétations

La cartographie effectuée au 1/2500^{ème} respecte le cahier des charges imposé (Laurent *et al.*, 2017) avec une structure de couche conforme au modèle demandé par le gestionnaire et en prenant en compte l'état de conservation des groupements végétaux, les dégradations identifiées et la gestion pratiquée. Le système de projection est le Lambert 93 (référence EPSG 2154).

Le site a été entièrement parcouru (périmètre de la Réserve et hors Réserve) afin de retracer la quasi-totalité des polygones (seuls quelques uns ont été repris de la cartographie de 2016). Ils ont tout d'abord été saisi sur QField sur tablette, puis transférés et vérifiés sur QGIS.

3 tables ont été créées :

- Végétation_Plounerin : table attributaire de la couche cartographique contenant les informations liées au polygone (n°, code site, observateur, échelle, nature de l'observation...)
- PolyVeg_Plounerin : table alphanumérique contenant des informations relatives aux unités de végétation (% de recouvrement, dégradations, état de la végétation ...)
- TabCor_Plounerin : table alphanumérique contenant la typologie des habitats.

Plusieurs cartes ont été produites :

- Carte des végétations
- Cartes des habitats d'intérêt communautaire déclinés
- Carte du statut des habitats
- Carte de l'état des habitats
- Carte des principaux types de dégradations
- Carte de localisation des relevés phytosociologiques
- Carte de localisation des espèces végétales à forte valeur patrimoniale
- Carte de localisation des espèces végétales à caractère invasif.

3- Inventaire et cartographie des espèces végétales patrimoniales et envahissantes

Cet inventaire a été réalisé en parallèle des relevés phytosociologiques et de la cartographie des habitats. Les stations déjà connues ont été prospectées afin de vérifier la présence ou l'absence des espèces et de nouvelles stations ont été notées.

Pour chaque station d'espèce patrimoniale ou exotique envahissante observée, un pointage GPS a été effectué. Les données ci-dessous ont été collectées sur le terrain, lorsque cela était possible :

- Recouvrement de l'espèce dans sa station
- Effectif : précise le type (rosettes, tiges, fleurs, ...) et le nombre (nombre précis (≤ 50) ; 51-100 ; 101-500 ; 501-1000 ; 1001-5000 ; 5001-10000 ; >10000) ;
- Menaces et atteintes observées : piétinement, espèces exotiques envahissantes à proximité, gestion, ... ;
- Etat de la population dans sa station ;
- Statuts de protection et de rareté pour les espèces patrimoniales ;
- Photo de l'espèce.

TYPOLOGIE DES VÉGÉTATIONS ACTUELLES

1- Liste des végétations

À partir de la typologie de 2016 ainsi que des 47 relevés effectués en 2025, 57 groupements végétaux spontanés ont été mis en évidence, ainsi que les haies, les arbres isolés, 5 végétations artificielles et 6 milieux non végétalisés (tableau 1).

Code veg	Forêts		
1	Hêtraie-chênaie acidiphile à <i>Ilex aquifolium</i>	<i>Vaccinio myrtilli-Quercetum petraeae</i>	p 13
2	Hêtraie-chênaie neutrocline à <i>Ruscus aculeatus</i>	<i>Rusco aculeati-Fagetum sylvaticae</i>	p 16
3	Chênaie acidiphile, sèche à mésohygrophile	<i>Quercion roboris</i>	p18
4	Boulaie pionnière	<i>Betulo pendulae-Populetalia tremulae</i>	p 21
Fourrés			
5	Fourré oligotrophile des sols (para)tourbeux à <i>Sphagnum palustre</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	<i>Sphagno palustris-Salicetum atrocinereae</i>	p 24
6	Fourré des bords d'étangs longuement inondés à <i>Phalaris arundinacea</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	Groupe à <i>Phalaris arundinacea</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	p 26
7	Fourré oligotrophe à <i>Osmunda regalis</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	<i>Osmundo regalis-Salicetum atrocinereae</i>	p 28
8	Fourré alluvial à <i>Carex remota</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	Groupe à <i>Carex remota</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	p 30
9	Fourré à <i>Ulex europaeus</i> et <i>Frangula alnus</i>	<i>Ulici europaei-Franguletum alni</i>	p 32
10	Fourré à <i>Ulex europaeus</i> et <i>Cytisus scoparius</i>	<i>Ulici europaei-Cytisetum scoparii</i>	p 34
Landes			
11	Lande sèche à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica cinerea</i>	<i>Ulici gallii-Ericetum cinereae</i>	p 36
12	Lande mésophile à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica ciliaris</i>	<i>Ulici gallii-Ericetum ciliaris</i>	p 38
13	Lande mésophile à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica ciliaris</i> sous pinède claire	<i>Ulici gallii-Ericetum ciliaris</i>	p 38
14	Ourlet mésohygrophile à <i>Ulex gallii</i> et <i>Pteridium aquilinum</i>	<i>Ulici gallii-Pteridietum aquilini</i>	p 41
15	Lande humide à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica tetralix</i>	<i>Ulici gallii-Ericetum tetralicis</i>	p 43
16	Lande humide à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica tetralix</i> sous pinède claire	<i>Ulici gallii-Ericetum tetralicis</i>	p 43
17	Lande tourbeuse à <i>Sphagnum compactum</i> et <i>Erica tetralix</i>	<i>Sphagno compacti-Ericetum tetralicis</i>	p 46
Tourbières et bas-marais			
18	Tourbière à <i>Narthecium ossifragum</i>	<i>Erico tetralicis-Sphagnetum rubelli</i>	p 48
19	Bas-marais acidiphile à <i>Potentilla palustris</i> et/ou <i>Carex rostrata</i> et <i>Eriophorum angustifolium</i>	<i>Caricion lasiocarpae</i>	p 51
20	Bas-marais ou radeau à <i>Menyanthes trifoliata</i>	<i>Caricion lasiocarpae</i>	p 53

Pelouses			
21	Pelouse vivace acidiline hygrocline	<i>Nardo strictae-Juncion squarrosi</i>	p 55
Prairies			
22	Prairies pâturées mésohygrophile mésotrophile	<i>Cynosurion cristati</i>	p 57
23	Prairie humide mésotrophile à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Cynosurus cristatus</i>	<i>Junco acutiflori-Cynosuretum cristati</i>	p 59
24	Prairie mésohygrophile peu différenciée	<i>Ranunculo repentis-Cynosurion cristati</i>	p 61
25	Prairie marécageuse acidiphile à <i>Carum verticillatum</i> et <i>Molinia caerulea</i>	<i>Caro verticillati-Molinietum caeruleae</i>	p 62
26	Moliniaie amphibie	<i>Juncion acutiflori</i>	p 65
27	Prairie marécageuse acidiphile à <i>Cirsium dissectum</i> et <i>Scorzonera humilis</i>	<i>Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis</i>	p 67
28	Prairie paratourbeuse à <i>Carum verticillatum</i> et <i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Trocdario verticillati-Juncetum acutiflori</i>	p 70
29	Prairie marécageuse acidiphile mésotrophile dégradée	<i>Juncion acutiflori</i>	p 73
Mégaphorbiaies			
30	Mégaphorbiaie alluviale acidiphile à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Angelica sylvestris</i>	<i>Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris</i>	p 76
31	Mégaphorbiaie acidiphile à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Angelica sylvestris</i>	<i>Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris</i>	p 76
32	Mégaphorbiaie peu caractérisée	<i>Achilleo ptarmicae-Cirsion palustris</i>	p 79
Roselières et cariçaies			
33	Roselière à <i>Phragmites australis</i>	<i>Phragmition communis</i>	p 80
34	Roselière basse à <i>Sparganium erectum</i>	<i>Sparganietum erecti</i>	p 81
35	Roselière à <i>Phalaris arundinacea</i>	<i>Mentho spicatae-Phalaridetum arundinaceae</i>	p 83
36	Roselière à <i>Equisetum fluviatile</i>	<i>Equisetetum eleocharitis</i>	p 85
37	Roselière à <i>Eleocharis palustris</i>	<i>Eleocharitetum palustris</i>	p 87
38	Cariçaie à <i>Carex paniculata</i>	<i>Caricetum acutiformi-paniculatae</i>	p 89
39	Cariçaie à <i>Carex vesicaria</i>	<i>Caricetum vesicariae</i>	p 91
40	Jonchaie inondable à <i>Lycopus europaeus</i> et <i>Juncus effusus</i>	<i>Caricion gracilis</i>	p 94
41	Groupement à <i>Leersia oryzoides</i>	<i>Bidenton tripartitae</i>	p 97
Végétations aquatiques à amphibiens des plans d'eau			
42	Pelouse amphibie à <i>Eleocharis palustris</i> et <i>Littorella uniflora</i>	<i>Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae</i>	p 98
43	Pelouse amphibie à <i>Hypericum elodes</i> et <i>Potamogeton polygonifolius</i>	<i>Hyperico elodis-Potametum oblongi</i>	p 101
44	Pelouse amphibie à <i>Potamogeton polygonifolius</i> et <i>Scirpus fluitans</i>	<i>Potamo polygonifolii-Scirpetum fluitantis</i>	p 104

45	Pelouse amphibie acidiphile oligotrophile à mésotrophile	<i>Elodo palustris-Sparganion</i>	p 106
46	Gazon annuel amphibie à <i>Eleocharis acicularis</i> et <i>Elatine hexandra</i>	<i>Eleocharition soloniensis</i>	p 108
47	Gazon annuel amphibie à <i>Lindernia dubia</i>	<i>Eleocharition soloniensis</i>	p 110
48	Voile flottant à <i>Lemna minor</i>	<i>Lemnetum minoris</i>	p 112
49	Herbier dulçaquicole à <i>Potamogeton natans</i>	<i>Potametum natantis</i>	p 114
50	Herbier dulçaquicole à <i>Nuphar lutea</i>	<i>Nupharetum luteae</i>	p 116
Autres végétations naturelles à semi-naturelles méconnues ou peu caractérisées			
51	Prairie mésophile naturelle	<i>Arrhenatheretea elatioris</i>	p 118
52	Fourré à <i>Corylus avellana</i>	<i>Rhamno catharticae-Prunetea spinosae</i>	p 118
53	Fourré à <i>Prunus spinosa</i>	<i>Rhamno catharticae-Prunetea spinosae</i>	p 119
54	Bosquet arbres divers		p 120
55	Ourlet à <i>Pteridium aquilinum</i>	<i>Holco mollis-Pteridion aquilini</i>	p 120
56	Roncier		p 121
57	Groupement de plantes rudérales (nitrophiles ou de remblais)		p 121
58	Haies arbustives		p 122
59	Haies arborées		p 122
60	Arbres isolés		p 122
Végétations artificielles			
61	Plantation d'arbres feuillus		p 122
62	Plantation résineuse		p 123
63	Plantation de peupliers		p 123
64	Verger		p 124
65	Jardin domestique		p 124
Milieux non végétalisés			
66	Eau libre		p 125
67	Route		p 125
68	Sentier		p 125
69	Aire de stationnement		p 125
70	Bâti		p 125
71	Décharge		p 125

Tableau 1. Liste des végétations observées sur le site par grand type d'habitat et dans l'ordre d'apparition dans le rapport.

2- Habitats d'intérêt communautaire

12 habitats d'IC génériques : 3110, 3130, 3150, 4020*, 4030, 6230*, 6410, 6430, 7110*, 7140, 9120, 9130.

13 habitats d'IC déclinés : 3110-1, 3130-4, 3150-3, 4020*-1, 4030-5, 4030-8, 6410-6, 6410-9, 6430-1, 7110*-1, 7140-1, 9120-1, 9130-1.

Année		Types d'habitats		Végétations 2025	
2016	2025	Habitats d'IC (DHFF)	Cahier d'habitats (Bensettiti et al. 2004)		
		3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)		
x	x		3110-1	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>	42 Pelouse amphibie à <i>Eleocharis palustris</i> et <i>Littorella uniflora</i> 43 Pelouse amphibie à <i>Hypericum elodes</i> et <i>Potamogeton polygonifolius</i> 44 Pelouse amphibie à <i>Potamogeton polygonifolius</i> et <i>Scirpus fluitans</i> 45 Pelouse amphibie acidiphile oligotrophile à mésotrophile
		3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>		
	x		3130-4	Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, de bas-niveau topographique, planitiales, d'affinités atlantiques, des <i>Isoeto-Juncetea</i>	46 Gazon annuel amphibie à <i>Eleocharis acicularis</i> et <i>Elatine hexandra</i> 47 Gazon annuel amphibie à <i>Lindernia dubia</i>
		3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.		
x			3140-2	Communautés à characées des eaux oligomésotrophes faiblement acides à faiblement alcalines	-
		3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>		
x			3150-1	Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes	-
x			3150-2	Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés	-
x	x		3150-3	Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau	48 Voile flottant à <i>Lemna minor</i>
		4020*	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>		
x	x		4020*-1	Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à 4 angles	15 Lande humide à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica tetralix</i> sous pinède claire 16 Lande humide à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica tetralix</i> 17 Lande tourbeuse à <i>Sphagnum compactum</i> et <i>Erica tetralix</i>
		4030	Landes sèches européennes		
x	x		4030-5	Landes hyperatlantiques subsèches	11 Lande sèche à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica cinerea</i>
x	x		4030-8	Landes atlantiques fraîches méridionales	12 Lande mésophile à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica ciliaris</i> 13 Lande mésophile à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica ciliaris</i> sous pinède claire

x	6230*		Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	21	Pelouse vivace acidocline hygrocline
	6410		Prairies à <i>Molinia</i> sur sols tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)		
x	x	6410-6	Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques	27	Prairie marécageuse acidiphile à <i>Cirsium dissectum</i> et <i>Scorzonera humilis</i>
				28	Prairie paratourbeuse à <i>Carum verticillatum</i> et <i>Juncus acutiflorus</i>
				29	Prairie marécageuse acidiphile mésotrophile dégradée
x	x	6410-9	Moliniaies hygrophiles acidiphiles atlantiques	25	Prairie marécageuse acidiphile à <i>Carum verticillatum</i> et <i>Molinia caerulea</i>
				26	Moliniaie amphibie
	6430		Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin [mégaphorbiaies rivulaires]		
x	x	6430-1	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes [mégaphorbiaies rivulaires]	31	Mégaphorbiaie alluviale acidiphile à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Angelica sylvestris</i>
	7110*		Tourbières hautes actives		
x	x	7110*-1	Végétation des tourbières hautes actives	18	Tourbière à <i>Narthecium ossifragum</i>
	7140		Tourbières de transition et tremblantes		
x	x	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	19	Bas-marais acidiphile à <i>Potentilla palustris</i> et/ou <i>Carex rostrata</i> et <i>Eriophorum angustifolium</i>
				20	Bas-marais ou radeau à <i>Menyanthes trifoliata</i>
	9120		Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)		
x	x	9120-1	Hêtraies-chênaies collinéennes à If et à Houx	1	Hêtraie-chênaie acidiphile à <i>Ilex aquifolium</i>
	9130		Hêtraies neutroclines		
x	x	9130-1	Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	2	Hêtraie-chênaie neutrocline à <i>Ruscus aculeatus</i>
	91D0*		Tourbières boisées		
x		91D0*-1.1	Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine	-	

Tableau 2. Habitats reconnus d'intérêt communautaire de la réserve et végétations associées.

1 Hêtraie chênaie acidiphile à *Ilex aquifolium*

Vaccinio myrtilli-Quercetum petraeae

Be. Clément, Gloaguen et Touffet 1975

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : G1.623 - Hêtraies acidophiles armoricaines

CORINE Biotopes : 41.123 - Hêtraies acidiphiles armoricaines

EUR 28 : 9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori-petraeae* ou *Ilici-Fagenion*)

Cahiers d'habitats : 9120-1 - Hêtraies-chênaies collinéennes hyperatlantiques à If et à Houx

Synsystème :

QUERCETEA ROBORI-PETRAEAE Braun-Blanquet et Tüxen ex Braun-Blanquet, Roussine et Nègre 1952

Quercetalia roboris Tüxen 1931

Quercion roboris Malcuit 1929

Ilici aquifolii-Quercenion petraeae Rameau ex Renaux, Timbal, Gauberville, Boeuf, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer & Seytre 2019

***Vaccinio myrtilli-Quercetum petraeae* Be. Clément, Gloaguen et Touffet 1975**

Cortège floristique :

Quercus petraea, *Fagus sylvatica* subsp. *sylvatica*, *Ilex aquifolium*, *Vaccinium myrtillus*, *Lonicera periclymenum*, *Pteridium aquilinum*, *Frangula alnus*, *Betula pubescens* subsp. *pubescens*, *Sorbus aucuparia* subsp. *aucuparia*, *Hedera helix* subsp. *helix*, *Dicranum scoparium*, *Polytrichum formosum*, *Thuidium tamariscinum*.

Physionomie :



Vaccinio myrtilli-Quercetum petraeae

Relevé 19

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Vaccinium myrtillus

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Association des climats atlantique à subatlantique suffisamment arrosés pour admettre la présence du Hêtre (> 700 mm/an), sur divers substrats acides (granites, grés, phyllades, schistes, argiles à silex, sables, etc.), en situation bien drainée (pas d'engorgement contraignant). Les sols sont de type brun acide, lessivés ou plus ou moins podzolisés. L'humus est de type moder à dysmoder, plus rarement dysmull.

Végétation succédant au fourré méso(hygro)phile à Bourdaine et Ajonc d'Europe (*Ulici europaei-Franguletum alni*), en passant par une forêt pionnière à *Quercus* spp. et *Betula pubescens* (végétation n°3), et s'inscrivant dans la dynamique de (re)colonisation des landes méso(hygro)philes (Laurent, 2018).

Période optimale d'observation : phénologie tardi-vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **1,73 ha** et hors réserve : 1,10 ha.

Cette hêtraie-chênaie n'occupe qu'une superficie très réduite de la RNR, plutôt sur des lisières et hauts de parcelles mésophiles, sur ou proches des talus (étang du Moulin neuf, Lann Droën, la Côte Jaune), dans une voie charretière abandonnée (est de Gollen), et ne représente un bois bien installé qu'au nord-ouest de Liden. Un bois similaire plus important à l'ouest de St-Junay Braz, en rive gauche du ruisseau, a cette année été cartographié en dehors de la réserve.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC ?	C	S ?	DHFF

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation a peu évolué depuis 2016. Une partie de la chênaie située autour de l'étang du Moulin Neuf (relevé 29) a cette année été rattachée au *Vaccinio myrtilli-Quercetum petraeae* ce qui n'avait pas été effectué en 2016.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	1	29	19
auteur	JD	IL	IL
date	09/08/2016	14/07/2025	08/07/2025
surface du relevé [m²]	400	100	100
recouvrement total [%]	100	90	60
hauteur moyenne [cm]			
nombre d'espèces	28	21	12
Strate arborescente			
<i>Quercus robur</i>	5	3	3
<i>Fagus sylvatica</i>	1	1	.
<i>Betula pubescens</i>		1	1

<i>Betula x aurata</i>	+		
Strate arbustive			
<i>Ilex aquifolium</i>	2	1	.
<i>Fagus sylvatica</i>	2		
<i>Sorbus aucuparia</i>	1		
<i>Castanea sativa</i>	+		
<i>Corylus avellana</i>		1	.
<i>Crataegus monogyna</i>		+	.
<i>Taxus baccata</i>		.	r
Strate herbacée			
<i>Hedera helix</i>	2	3	1
<i>Vaccinium myrtillus</i>	1	1	1
<i>Lonicera periclymenum</i>	2	+	1
<i>Pteridium aquilinum</i>	1	2	+
<i>Ilex aquifolium</i> (pousses)	1		
<i>Fagus sylvatica</i> (pousses)	1		
<i>Frangula alnus</i> (pousses)	i		
<i>Molinia caerulea</i>	2	1	2
<i>Rubus</i> sp.	1	3	1
<i>Dryopteris dilatata</i>	i	+	.
<i>Agrostis curtisii</i>	+		
<i>Melampyrum pratense</i>	+		
<i>Corylus avellana</i> (pousses)	i		
<i>Holcus mollis</i>		+	1
<i>Juncus effusus</i>		+	1
<i>Agrostis stolonifera</i>		.	1
<i>Urtica dioica</i>		1	.
<i>Circaea lutetiana</i>		+	.
<i>Dryopteris filix-mas</i>		+	.
<i>Geranium robertianum</i>		+	.
<i>Athyrium filix-femina</i>		+	.
<i>Ranunculus repens</i>		+	.
Strate muscinale			
<i>Dicranum scoparium</i>	1		
<i>Polytrichum formosum</i>	1		
<i>Thuidium tamariscinum</i>	+		
<i>Kindbergia praelonga</i>	2		
<i>Rhytidiadelphus loreus</i>	1		
<i>Pseudoscleropodium purum</i>	1		
<i>Mnium hornum</i>	+		
<i>Lophocolea bidentata</i>	+		

2 Hêtraie chênaie neutrocline à *Ruscus aculeatus*

Rusco aculeati-Fagetum sylvaticae

Durin, Géhu, Noirfalise & Sougnez 1967

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : G1.6322 - Hêtraies à Jacinthe des bois neutroclines

CORINE Biotopes : 41.1322 - Hêtraies neutroclines à Jacinthe des bois

EUR 28 : 9130 - Hêtraies neutroclines

Cahiers d'habitats : 9130-1 - Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois

Synsystème :

CARPINO BETULI-FAGETEA SYLVATICAE Jakucs 1967

Fagenea sylvaticae (H. Passarge 1968, Boeuf 2014) Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer et Seytre 2019

Fagetalia sylvaticae Tüxen in Bärner 1931

Carpino betuli-Fagenalia sylvaticae (Scamoni & H. Passarge 1959) Boeuf & J.-M. Royer in Boeuf 2014

Carpino betuli-Fagion sylvaticae Boeuf, Renaux et J.-M. Royer in Boeuf 2011

***Rusco aculeati-Fagetum sylvaticae* Durin, Géhu, Noirfalise & Sougnez 1967**

Cortège floristique :

Fagus sylvatica subsp. *sylvatica*, *Lonicera periclymenum*, *Rubus* gr. *fruticosus*, *Viola riviniana*.

Physionomie :



Rusco aculeati-Fagetum sylvaticae

Réserve de Plounérin (22) – J. Durfort, 2016

Ecologie/dynamique :

Forêt planitiaire à collinéenne, acidoclinophile à neutrocline, mésophile à thermoclinophile, sous climat doux, d'influences océaniques marquées. Cette association étant présente à la fois sous climat océanique marquée et en bordure du secteur ligérien, c'est probablement le facteur thermique qui influe le plus sur sa répartition, davantage que le bilan hydrique climatique. Occupe les sols limono-sableux profond et filtrants, des plateaux calcaires recouverts de limons, mais présent aussi sur divers

substrats à l'origine de sols moyennement acides : granites, schistes, grès, sables, diorites, phyllades...

Période optimale d'observation : phénologie tardi-vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,90 ha.**

Cette hêtraie-chênaie n'occupe qu'une superficie très réduite de la RNR et pour une seule unité de végétation, située en bordure immédiate de la Départementale D56 (route de Guerlesquin), en face du Manoir de Lesmoal.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
R ?	C	S ?	DHFF

Cet habitat n'est pas très commun en Bretagne où nombre de massifs forestiers restent très acides, mais cependant bien souvent des espaces forestiers le contiennent sur de bien plus grandes unités plus typées et diversifiées avec parfois une flore patrimoniale plus rare (Forêt de Beffou, rives boisées du cours moyen et inférieur du Léguer, pour les plus proches...).

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette hêtraie-chênaie neutrocline apparaît en taillis ancien, certains grands hêtres du bord de la route donnant l'impression de futaie par endroits. Les hêtres participent pour près de la moitié de la strate arborée et sont également bien présents dans la strate arbustive.

Cette végétation n'a pas évolué en termes de superficie depuis 2016.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	2		
auteur	JD		
date	29/07/2005		
surface du relevé [m²]	400		
recouvrement total [%]	100		
hauteur moyenne [cm]			
nombre d'espèces			
Strate arborescente		<i>Blechnum spicant</i>	i
<i>Quercus robur</i>	3	<i>Abies alba</i> (pousses)	i
<i>Fagus sylvatica</i>	3	<i>Acer campestre</i> (pousses)	i
<i>Betula pubescens</i> (ou x <i>aurata</i>)	2	Strate muscinale	
Strate arbustive		<i>Kindbergia praelonga</i>	2
<i>Fagus sylvatica</i>	3	<i>Eurhynchium striatum</i>	1
<i>Corylus avellana</i>	2	<i>Thuidium tamariscinum</i>	+
Strate herbacée			
<i>Hedera helix</i>	3		
<i>Oxalis acetosella</i>	3		
<i>Stellaria holostea</i>	2		
<i>Holcus mollis</i>	2		
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	2		
<i>Rubus</i> gr. <i>fruticosus</i>	1		
<i>Viola</i> sp.	1		
<i>Polygonatum multiflorum</i>	+		
<i>Primula vulgaris</i>	+		
<i>Lonicera periclymenum</i>	+		

3 Chênaie acidiphile, sèche à mésohygrophile

Quercion roboris

Malcuit 1929

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : G1.8 - Bois atlantiques de [*Quercus robur*]

CORINE Biotopes : 41.5 - Chênaies acidiphiles

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

QUERCETEA ROBORI-PETRAEAE Braun-Blanquet et Tüxen ex Braun-Blanquet, Roussine et Nègre 1952

Quercetalia roboris Tüxen 1931

***Quercion roboris* Malcuit 1929**

Cortège floristique :

Fagus sylvatica subsp. *sylvatica*, *Quercus robur* subsp. *robur*.

Physionomie :



Quercion roboris

Relevé 40

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Végétations forestières des stations acidiphiles collinéennes nord-atlantiques à continentales.

Période optimale d'observation : phénologie tardi-vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **8,45 ha** et hors réserve : 2,10 ha.

Cette chênaie est représentée dans les environs de l'étang du Moulin neuf où elle se situe en contrebas de Kerlizirit et un peu en rive gauche de l'étang. Elle est présente en une grosse unité à l'ouest immédiat de Liden, où le sol a localement une topographie assez chaotique (grosses buttes et dépressions ou tranchées : traces d'exploitations ? une carrière existe à proximité, hors RNR). Elle est également présente dans les secteurs de la Côte jaune et de Coat Bruillac et entre cette dernière localité et St-Junay Vraz. Plusieurs autres unités de chênaies se trouvent entre Toul ar Ménez et Kersalvy se développant en largeur s'adossant à des talus boisés. Un ancien boisement résineux exploité au sud-est de Toul ar Ménez pourrait sans doute aussi se voir lentement coloniser par les chênes.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Etat de cette végétation - Conservation :

Pour cette végétation, le rattachement à l'association n'a pu être effectué. Il pourrait s'agir d'un stade transitoire entre le fourré méso(hygro)phile à Bourdaine et Ajonc d'Europe et la hêtraie-chênaie acidiphile à *Ilex aquifolium*.

Les espaces boisés situés entre Coat Bruillac et St-Junay Braz semblent les plus intéressants : les deux taillis de chêne retenus dans la RNR et situés sur des buttes granitiques y sont acidiphiles et xéro-mésophiles, sous molinie ou sous-bois acide à Myrtille avec des reliques de landes sèches. Contrairement à 2016, ils semblent moins exploités pour le bois, les clairières à fourrés d'Ajonc d'Europe et de Bourdaine s'étant refermées.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	40	38	25	37
auteur	IL	IL	IL	IL
date	01/08/2025	30/07/2025	09/07/2025	30/07/2025
surface du relevé [m²]	200	150	100	100
recouvrement total [%]	100	100	100	100
hauteur moyenne [cm]				
nombre d'espèces	14	11	12	14
Strate arborescente				
<i>Quercus robur</i>	3	3	3	2
<i>Betula pubescens</i>	3	.	+	3
<i>Fagus sylvatica</i>	1	1	.	.
<i>Taxus baccata</i>	.	+	.	.
<i>Populus tremula</i>	1	.	.	.
Strate arbustive				
<i>Ilex aquifolium</i>	+	2	1	.
<i>Fagus sylvatica</i>	.	2	.	.
<i>Taxus baccata</i>	+	.	.	.
<i>Frangula alnus</i>	.	.	+	+
<i>Fagus sylvatica</i>	.	.	1	.
<i>Corylus avellana</i>	.	.	1	2
<i>Salix atrocinerea</i>	.	.	.	+
<i>Ulex europaeus</i>	.	.	.	+
<i>Acer pseudoplatanus</i>	+	.	.	.
Strate herbacée				
<i>Rubus</i> sp.	4	3	2	3
<i>Hedera helix</i>	3	2	2	1
<i>Pteridium aquilinum</i>	2	2	2	1
<i>Lonicera periclymenum</i>	1	2	2	+

<i>Molinia caerulea</i>	1	+	.	+
<i>Holcus mollis</i>	.	.	2	2
<i>Dryopteris dilatata</i>	.	.	.	1
<i>Juncus effusus</i>	.	.	.	+
<i>Galeopsis tetrahit</i>	.	+	.	.
<i>Teucrium scorodonia</i>	+	.	.	.
<i>Polygonatum multiflorum</i>	.	.	+	.

4 Boulaie pionnière

Betulo pendulae-Populetales tremulae

Rivas Martínez & M.J. Costa in Rivas Martínez, Fernández González, Izco, Loidi, Lousã et Penas 2002

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : G1.9111 - Boulaies humides

CORINE Biotopes : 41.B11 - Bois de Bouleaux humides

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

CARPINO BETULI-FAGETEA SYLVATICAE Jakucs 1967

Quercetalia roboris Tüxen 1931

Geranio robertiani-Fraxinenea excelsioris (Scamoni et H. Passarge 1959, H. Passarge 1968) Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer et Seytre 2019

***Betulo pendulae-Populetales tremulae* Rivas Martínez & M.J. Costa in Rivas Martínez, Fernández González, Izco, Loidi, Lousã et Penas 2002**

Cortège floristique :

***Betula pubescens* subsp. *pubescens*, *Blechnum spicant*, *Dryopteris dilatata*.**

Physionomie :



Betulo pendulae-Populetales tremulae

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Boulaies pionnières de colonisation ou de recolonisation forestière, sur sol acide, plus ou moins bien drainé, évoluant lentement vers des forêts de Chênes et/ou de Hêtre.

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **17,12 ha** et hors réserve : 7,27 ha.

Végétation la plus représentée sur le site, elle correspond à 10,41% de la superficie de la réserve. On la trouve un peu partout, principalement en bordure de parcelles ou sur des surfaces plus grandes comme au sud de Krec'h ar Lann, dans le vallon de Liden ou en dehors de la réserve au niveau de Golen.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation regroupe les boulaies, les recrûs de bouleaux et, suivant les conseils du CBN de Brest, la boulaie tourbeuse décrite en 2016 par José Durfort (relevés 3 et 4). En effet, le *Sphagno palustris-Betuletum pubescentis* correspond au stade terminal d'une série de végétation sur tourbes ce qui n'est pas le cas au sein de la réserve. Il s'agit ici, plutôt de boulaies pionnières correspondant aux premiers stades de la chênaie à Molinie et qui ne sont pas considérées comme des habitats d'intérêt communautaire, mais proposées comme **habitat d'intérêt régional**. Deux petits polygones représentant 0.22 ha, situés en queue de l'étang du Moulin Neuf et au nord de Kertanguy sont concernés.

Il s'agit plus majoritairement de bois entièrement constitués de bouleaux qui restent durablement en l'état, et sont en situation méso-hygrophile voire simplement mésophile. Il n'est pas rare alors que les ronciers et le lierre occupent le sous-bois, dans le meilleur des cas c'est la molinie et les fougères qui occupent le sol, non fangeux.

Par embroussaillage cette végétation peut gagner du terrain notamment sur les landes mésophiles ou sur les prairies oligotrophes de la réserve (vallon du Liden, nord de Penn ar Wern, parcelle 13 autour de l'étang du Moulin Neuf).

Ont aussi été ajoutés à cette végétation, des petits patchs de les boulaies/saulaies non rattachables à une saulaie particulière, partant du principe que l'abondance de bouleaux présents mènera à la formation d'une boulaie.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

N° relevé	3	4
date	29/07/2005	15/08/2016
observateur	JD	JD
surface du relevé [m²] : 10 x 10 m	200	96
pente [%]	< 1	0
exposition	E	-
Strate arborescente		
recouvrement [%]	100	90
hauteur [m]	8	7-11
<i>Betula pubescens</i> et/ou <i>x aurata</i>	5	5
<i>Salix atrocinerea</i>	.	1
<i>Quercus robur</i>	.	+
Strate arbustive		
recouvrement [%]	-	25

hauteur [m]	-	1-3
<i>Salix atrocinerea</i>	.	1
<i>Salix x multinervis</i> (proche <i>S. aurita</i>)	.	2
<i>Betula x aurata</i>	.	1
<i>Quercus robur</i> (j)	.	+
Strate herbacée		
recouvrement [%]	65	85
hauteur [cm]	50	5-70
<i>Carex paniculata</i>	.	5
<i>Molinia caerulea</i>	4	.
<i>Agrostis canina</i>	2	.
<i>Juncus effusus</i>	1	.
<i>Juncus acutiflorus</i>	1	+
<i>Potentilla erecta</i> (pousse)	1	.
<i>Athyrium filix-femina</i>	+	1
<i>Dryopteris dilatata</i>	+	.
<i>Blechnum spicant</i>	.	+
<i>Osmunda regalis</i>	.	+
<i>Peucedanum lancifolium</i>	+	.
<i>Calluna vulgaris</i>	+	.
<i>Erica tetralix</i>	+	.
<i>Carex laevigata</i>	.	+
<i>Mentha aquatica</i>	.	1
<i>Galium palustre</i>	.	+
<i>Cirsium palustre</i>	.	+
<i>Epilobium</i> sp (veg)	.	i
<i>Quercus</i> sp (j)	i	.
Strate bryophytique (au sol)		
recouvrement tot. [%]	15	80
<i>Sphagnum palustre</i>	1	3
<i>Sphagnum flexuosum</i>	1	.
<i>Sphagnum subnitens</i>	.	1
<i>Sphagnum auriculatum</i>	2	.
<i>Thuidium tamariscinum</i>	.	3
<i>Plagiomnium undulatum</i>	.	2
<i>Kindbergia praelonga</i>	.	2
<i>Hypnum jutlandicum</i>	1	.
<i>Calliergonella cuspidata</i>	.	+
<i>Dicranum cf scoparium</i>	+	.
<i>Mnium hornum</i>	+	.
<i>Campylopus</i> sp	+	.
<i>Calypogeia fissa</i>	+	.
<i>Lophocolea bidentata</i>	.	1

5 Fourré oligotrophile des sols (para) tourbeux à *Sphagnum palustre* et *Salix atrocinerea*

Sphagno palustris-*Salicetum atrocinereae*

Be. Clément 1978

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : F9.22 - Saussaies marécageuses à Sphaignes

CORINE Biotopes : 44.922 - Saussaies à sphaigne

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

CARICI-SALICETEA CINEREA H. Passarge & Ger. Hofmann 1968

Salicetalia auritae Doing ex Krausch 1968

Osmundo regalis-*Myricion gale* Julve ex B. Foucault & J.-M. Royer 2015

Sphagno palustris-*Salicetum atrocinereae* Be. Clément 1978

Cortège floristique :

Salix atrocinerea, *Salix aurita*, *Frangula alnus*, *Viola palustris*, *Blechnum spicant*, *Thysselinum lancifolium*, *Wahlenbergia hederacea*, *Agrostis canina*, *Juncus acutiflorus*, *Polytrichum commune*, *Sphagnum* div. sp., *Molinia caerulea*, *Athyrium filix-femina*, *Cirsium palustre*, *Dryopteris dilatata*, *Juncus effusus*.

Physionomie :



Sphagno palustris-*Salicetum atrocinereae*
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Sphagno palustris-*Salicetum atrocinereae*
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Végétation hydrophile, acidiphile, oligotrophile à oligo-mésotrophile, se développant sur des sols hydromorphes à engorgement permanent, rarement temporaire, mais toujours à horizon

supérieur riche en matières organiques. Saulaie des bords de tourbières, suintements tourbeux des têtes de bassins versants et bords de ruisseaux dans les fonds de vallons tourbeux.

Végétation succédant le plus souvent à des prairies humides oligotrophes du *Juncion acutiflori* par dynamique spontanée ou, dans une moindre mesure, à des groupements de tourbières (*Oxycocco palustris-Sphagnetum magellanicum*) par assèchement (Colasse et al, 2021).

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **1,38 ha** et hors réserve : 1,88 ha.

Cette association est présente dans la réserve au niveau de la Côte Jaune autour d'un des étangs, autour de l'étang du Moulin Neuf et au nord-est de Penn ar Wern à chaque fois en situation proche d'un cours d'eau.

Hors de la réserve, elle est présente au niveau de la Côte Jaune et au nord de Kertanguy (la plus grande entité (1,76 ha).

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Végétation à **forte valeur patrimoniale**, rare et en régression en Bretagne. Groupement constituant la tête d'une série à forte valeur patrimoniale dans laquelle les stades herbacés correspondent à des habitats d'intérêt communautaire et à l'habitat de nombreuses espèces rares et menacées. Même si les stades herbacés restent à favoriser dans le contexte actuel de diminution de leurs surfaces (abandon des pratiques agricoles), il convient de protéger ce biotope rare dans sa totalité, c'est-à-dire avec tous ses stades dynamiques dont ce fourré. Ainsi, en l'absence d'enjeux floristiques liés aux milieux ouverts, la libre évolution peut être privilégiée (Colasse et al, 2021). **Habitat proposé d'intérêt régional.**

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation a peu évolué depuis 2016, elle s'est un peu étendue sur la prairie oligotrophe du *Caro verticillati-Molinietum caeruleae* au nord de Penn ar Wern.

Relevé (s) phytosociologique (s) : pas de relevé.

6 Fourré des bords d'étangs longuement inondés à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinerea*

Groupement à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinerea*

In Colasse, Laurent et Delassus 2021

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : F9.211 - Saussaies marécageuses à Saule cendré

CORINE Biotopes : 44.921 - Saussaies marécageuses à Saule cendré

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

CARICI-SALICETEA CINEREA H. Passarge & Ger. Hofmann 1968

Salicetalia auritae Doing ex Krausch 1968

Alno glutinosae-Salicion cinerea Doing ex H. Passarge & Ger. Hofmann 1968

Groupement à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinerea* in Colasse, Laurent et Delassus 2021

Cortège floristique :

Salix atrocinerea, *Phalaris arundinacea*, *Lycopus europaeus*, *Lythrum salicaria*, *Calystegia sepium*, *Carex vesicaria*, *Iris pseudacorus*, *Lysimachia vulgaris*, *Scutellaria galericulata*, *Agrostis stolonifera*, *Angelica sylvestris*, *Carex paniculata*, *Galium palustre*, *Mentha aquatica*, *Ranunculus repens*, *Solanum dulcamara*, *Urtica dioica*.

Physionomie :

Fourré assez haut (une dizaine de mètres en moyenne) et dense (> 90 % de recouvrement arboré ou arbustif) dominé par *Salix atrocinerea* rarement accompagné d'autres espèces dans les strates supérieures. La strate herbacée est caractérisée par des espèces des roselières et cariçaies.

Ecologie/dynamique :

Végétation hydrophile de bas niveau topographique, acidocline à neutrocline, mésoeutrophile à eutrophile, se développant sur des sols limoneux plus ou moins riches en matière organique des marais, bords et queues d'étangs longuement inondés mais s'asséchant en été.

Végétation succédant à des roselières du *Phalaridion arundinaceae* ou à des cariçaies du *Caricion gracilis* par dynamique spontanée (Colasse et al., 2021). Les conditions écologiques permettent théoriquement l'installation d'une forêt marécageuse de l'*Alnion glutinosae* mais l'Aulne glutineux n'est quasiment jamais présent dans les relevés de ce groupement (Colasse et al., 2021).

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,98 ha**

Saulaie uniquement présente sur les rives de l'étang du Moulin Neuf.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Végétation probablement peu commune, restant souvent localisée en bordure d'étangs ou de marais, les stades herbacés de la série étant favorisés par l'agriculture dans les paysages de marais (pâturage, fauche). Elle héberge rarement des espèces à forte valeur patrimoniale. Les choix de gestion conservatoire se feront en fonction des enjeux présents sur les sites et des habitats déjà présents à proximité : restauration de milieux plus ouverts, gestion dynamique ou libre évolution. (Colasse *et al.*, 2021). **Habitat proposé d'intérêt régional.**

Etat de cette végétation - Conservation :

La succession précédemment décrite est visible en rive droite où la saulaie a colonisé le *Caricetum vesicariae*. En queue de l'étang et au niveau de l'exutoire où elle s'est développée au détriment de la jonchaie inondable. À ce niveau, elle a aussi colonisé l'*Equisetetum eleocharitis*.

Relevé (s) phytosociologique (s) : pas de relevé.

7 Fourré oligotrophe à *Osmunda regalis* et *Salix atrocinerea*

Osmundo regalis-Salicetum atrocinereae

Braun-Blanquet & Tüxen 1952

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : F9.211 - Saussaies marécageuses à Saule cendré

CORINE Biotopes : 44.921 - Saussaies marécageuses à Saule cendré

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

SALICETEA CINEREA H. Passarge & Ger. Hofmann 1968

Salicetalia auritae Doing ex Krausch 1968

Osmundo regalis-Myricion gale Julve ex B. Foucault & J.-M. Royer 2015

***Osmundo regalis-Salicetum atrocinereae* Braun-Blanquet & Tüxen 1952**

Cortège floristique :

Salix atrocinerea, *Frangula alnus*, *Lonicera periclymenum*, *Molinia caerulea*, *Juncus acutiflorus*, *Blechnum spicant*, *Osmunda regalis*, *Agrostis canina*, *Angelica sylvestris*, *Cirsium palustre*, *Eupatorium cannabinum*, *Athyrium filix-femina*, *Circaea lutetiana*, *Dryopteris dilatata*, *Galium palustre*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Juncus effusus*, *Mentha aquatica*, *Oenanthe crocata*, *Quercus robur*, *Solanum dulcamara*.

Physionomie :



Osmundo regalis-Salicetum atrocinereae
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Végétation hygrophile, acidiphile à acidicline, plutôt mésotrophile, se développant sur des sols hydromorphes à engorgement le plus souvent temporaire, à horizon supérieur riche en matières organiques. Cette saulaie se rencontre préférentiellement en fonds de vallons et bas de versants, principalement en têtes de bassins versants, sur dépôts de pentes et de versants ou colluvions de têtes de vallées (Colasse *et al.*, 2021).

Végétation succédant le plus souvent à des prairies humides oligotrophiles ou à des landes hygrophiles à *Erica tetralix* par dynamique spontanée. Elle semble alors s'inscrire dans la dynamique de recolonisation de la chênaie à Molinie du *Molinio caeruleae-Quercetum roboris* (Colasse *et al.*, 2021).

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **6,07 ha** et hors réserve : 2,92 ha.

Cette saulaie est présente dans le secteur de la Côte Jaune, dans le vallon encaissé situé à l'ouest de St-Junay Braz, dans les fonds humides entre Krec'h ar Lann et Penn ar Wern au Liden et au nord de Mesmeur.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC ?	C ?	S ?	DHFF*

Groupement présumé peu commun mais probablement en progression suite à l'abandon de l'exploitation agricole des landes et prairies humides les moins productives (Colasse *et al.*, 2021). Les variations les plus oligotrophiles du groupement semblent être issues de landes humides caractéristiques de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire « Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* » (UE 4120*) et évoluer vers une chênaie caractérisant l'habitat d'intérêt communautaire « Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur* » (UE 9190). Il convient ainsi de protéger l'ensemble des faciès les plus oligotrophiles, ce fourré inclus. Les choix de gestion conservatoire se feront en fonction des enjeux présents sur les sites et des habitats déjà présents à proximité : restauration de milieux plus ouverts, gestion dynamique ou libre évolution (Colasse *et al.*, 2021). **Habitat proposé d'intérêt régional.**

Etat de cette végétation - Conservation :

Sur la réserve, cette dynamique spontanée précédemment décrite a été rencontrée notamment à l'est de Liden et au nord-est de Mesmeur où l'*Osmundo regalis-Salicetum atrocinereae* a recouvert des petits patchs de lande humide à *Erica tetralix*. Au nord de Penn ar Wern, la saulaie a gagné sur la prairie oligotrophe à molinie (*Caro verticillati-Molinietum ceruleae*), et sur le petit patch de bas-marais acide maintenant disparu.

Relevé (s) phytosociologique (s) : pas de relevé.

8 Fourré alluvial à *Carex remota* et *Salix atrocinerea*

Groupement à *Carex remota* et *Salix atrocinerea*

in Colasse, Laurent et Delassus 2021

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : F9.12 - Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à [Salix]

CORINE Biotopes : 44.12 - Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

RHAMNO CATHARTICAE-PRUNETEA SPINOSAE Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962

Pyro spinosae-Rubetalia ulmifolii Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962

Dioscoreo communis-Salicion atrocinereae B. Foucault & Julve ex B. Foucault & J.-M. Royer 2016

Groupe à *Carex remota* et *Salix atrocinerea* in Colasse, Laurent et Delassus 2021

Cortège floristique :

Salix atrocinerea, *Angelica sylvestris*, *Athyrium filix-femina*, *Oenanthe crocata*, *Carex remota*, *Agrostis stolonifera*, *Circaea lutetiana*, *Galium palustre*, *G. aparine*, *Juncus effusus*, *Mentha aquatica*, *Ranunculus repens*, *Solanum dulcamara*, *Urtica dioica*, *Chrysosplenium oppositifolium*.

Physionomie :



Gpt. à *Carex remota* et *Salix atrocinerea*
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Gpt. à *Carex remota* et *Salix atrocinerea* avec
Chrysosplenium oppositifolium
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Végétation hygrophile, acidocline à neutrocline, méso- à eutrophile, se développant sur des sols hydromorphes à dominante limoneuse et à engorgement temporaire à nappe circulante, sur substrat alluvionnaire, des sources et bords de ruisseaux (parfois temporaires) et petites rivières à l'intérieur des terres.

Végétation pouvant succéder à la mégaphorbiaie du *Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris* par dynamique spontanée (Colasse *et al.*, 2021).

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **11,19 ha** et hors réserve : 4,09 ha.

Saulaie la plus représentée sur la réserve, elle couvre 6,92% du site. Elle est présente autour de l'étang du Moulin Neuf, dans le secteur de la Côte Jaune, dans le vallon encaissé situé à l'ouest de St-Junay Braz, dans les fonds humides entre Krec'h ar Lann et Penn ar Wern, dans le grand vallon de Ty Bihan-Kersalvy et enfin au nord-est de Mesmeur.

Variabilité :

Une variation plus hygrophile des sources et suintements peut être différenciée par *Chrysosplenium oppositifolium* (photo).

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Végétation assez répandue, pouvant couvrir de grandes surfaces suite à l'abandon de l'exploitation agricole des fonds de vallons, bien que principalement linéaire.

La libre évolution vers un stade forestier plus mûre est à privilégier (Colasse *et al.*, 2021).

Habitat qui s'inscrit dans la dynamique de recolonisation des aulnaies-frênaies alluviales qui elles sont d'intérêt communautaire. **Habitat proposé d'intérêt régional.**

Etat de cette végétation - Conservation :

Sur la réserve, cette végétation a peu évolué. Au niveau du vallon de Ty Bihan-Kersalvi cette végétation avait été notée principalement à droite du cours d'eau, il est ici apparu qu'elle était plutôt à gauche, la droite étant principalement occupée par les plantations de peupliers.

Relevé (s) phytosociologique (s) : pas de relevé.

9 Fourré à *Ulex europaeus* et *Frangula alnus*

Ulici europaei-Franguletum alni

Gloaguen & Touffet ex B. Foucault 1988

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : F3.15 - Fourrés à [*Ulex europaeus*]

CORINE Biotopes : 31.85 - Landes à Ajoncs

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

CYTISETEA SCOPARIO-STRATI Rivas Martínez 1975

Cytisetalia scopario-strati Rivas Martínez 1975

Frangulo alni-Pyrion cordatae M. Herrera, Fernández Prieto & Loidi 1991

***Ulici europaei-Franguletum alni* Gloaguen & Touffet ex B. Foucault 1988**

Cortège floristique :

***Frangula alnus*, *Lonicera periclymenum*, *Ulex europaeus* subsp. *europaeus*.**

Physionomie :



Ulici europaei-Franguletum alni

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Fourré oligotrophile mésoxérophile à mésophile sur podzol à hydromorphie plus ou moins profonde dérivé de landes mésoxérophiles à mésophiles par dynamique spontanée, sous climat eu- à nord-atlantique.

Végétation succédant le plus souvent à la lande mésophile de l'*Ulici gallii-Ericetum ciliaris*, fréquemment par l'intermédiaire de l'ourlet à *Pteridium aquilinum*, l'*Ulici gallii-Pteridietum aquilini* (dynamique spontanée). Elle s'inscrit alors dans la dynamique de (re)colonisation de la hêtraie-chênaie acidiphile à Houx du *Vaccinio myrtilli-Quercetum petraeae* (Laurent, 2018).

Période optimale d'observation : phénologie vernale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **1,32 ha** et hors réserve : 1,74 ha.

Fourré principalement présent à l'ouest de St-Junay-Braz et au nord de Coat Bruillac.

En dehors de la réserve ce fourré est présent sur une parcelle au nord de Mesmeur.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
?	?	P	DHFF*

Etat de cette végétation - Conservation :

Sur la réserve, cette végétation a pris de l'ampleur à l'ouest de St-Junay-Braz en gagnant autour du chemin sur la lande sèche (chemin moins entretenu ?) et sur les ptéridaies. Cette parcelle, difficile d'accès du fait de la végétation dense et de l'Ajonc d'Europe n'a pas pu être parcourue.

Relevé (s) phytosociologique (s) : pas de relevé.

10 Fourré à *Ulex europaeus* et *Cytisus scoparius*

Ulici europaei-Cytisetum scoparii

Oberdorfer ex B. Foucault, Lazare & Bioret 2013

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : F3.141 - Formations à Genêt à balais planitiaires et collinéennes

CORINE Biotopes : 31.8411 - Landes à Genêts des plaines et des collines

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

CYTISETEA SCOPARIO-STRATI Rivas Martínez 1975

Cytisetalia scopario-strati Rivas Martínez 1975

Ulici europaei-Cytision striati Rivas Martínez, Báscones, T.E. Díaz, Fernández González & Loidi 1991

***Ulici europaei-Cytisetum scoparii* Oberdorfer ex B. Foucault, Lazare & Bioret 2013**

Cortège floristique :

Cytisus scoparius subsp. *scoparius*, *Teucrium scorodonia* subsp. *scorodonia*, *Ulex europaeus* subsp. *europaeus*.

Physionomie :

Fourré paucispécifique, densément dominée par *Cytisus scoparius* et *Ulex europaeus*, à strate herbacée disséminée ou dense selon le degré d'ouverture de la strate supérieure.

Ecologie/dynamique :

Fourré acidiphile sur sols peu profonds, sous climat nord- et subatlantique à subcontinental.

Période optimale d'observation : phénologie prévernale puis tardivernale en fonction de la floraison des deux espèces dominantes.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,60 ha** et hors réserve : 0,11 ha.

Fourré principalement présent à l'ouest de St-Junay-Braz et vers Toul ar Ménez.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
?	PC ?	S ?	DHFF*

Etat de cette végétation - Conservation :

Au niveau de Toul ar menez, du fait de la végétation très dense, il n'a pas été possible d'entrer dans la grande parcelle. L'association semble avoir perdu de la superficie au profit de la hêtraie-chênaie acidiphile.

Au niveau de St-Junay-Braz, certaines unités rattachées à cette végétation en 2016 ont été rattachées à l'*Ulici europaei-Franguletum alni*.

Relevé (s) phytosociologique (s) : pas de relevé.

11 Lande sèche à *Ulex gallii* et *Erica cinerea*

Ulici gallii-Ericetum cinereae

(Vanden Berghen 1958) Gloaguen & Touffet 1975

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : F4.235 - Landes anglo-armoricaines à [*Erica cinerea*] et [*Ulex gallii*]

CORINE Biotopes : 31.2351 - Landes anglo-armoricaines à *Ulex gallii* et *Erica cinerea*

EUR 28 : 4030 - Landes sèches européennes

Cahiers d'habitats : 4030-5 - Landes hyperatlantiques subsèches

Synsystème :

CALLUNO VULGARIS-ULICETEA MINORIS Braun-Blanquet & Tüxen ex Klika in Klika & Hadac 1944

Ulicetalia minoris Quantin 1935

Ulicion minoris Malcuit 1929

Ulicenion minoris Géhu et Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux et Touffet 2004

***Ulici gallii-Ericetum cinereae* (Vanden Berghen 1958) Gloaguen & Touffet 1975**

Cortège floristique :

Calluna vulgaris, *Erica cinerea*, *Ulex gallii*.

Physionomie :

Lande assez basse, chaméphytes atteignant 25 à 30 cm de hauteur et recouvrant plus de 70 % de la surface, physionomie variable selon la hauteur et la dominance des strates. Les structures vieillissantes sont marquées par la présence de *Calluna vulgaris* ; forte dominance parfois de *Molinia caerulea* dans ses variations.

Ecologie/dynamique :

Végétation mésoxérophile, acidiphile, oligotrophile, se développant surtout sur Rankosols, principalement sur et autour des affleurements rocheux mais aussi dans d'autres positions topographiques : plateaux, sommets arrondis notamment.

Période optimale d'observation : Phénologie estivale (floraison d'*Erica cinerea* et d'*Ulex gallii*) mais végétation visible toute l'année.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,05 ha**.

La lande sèche n'existe que très partiellement dans la RNR (dont le caractère global est plutôt l'humidité), aussi cet habitat d'intérêt communautaire n'est pas un enjeu de conservation important et a plus un intérêt pédagogique. Elle n'est plus présente que sur les talus ouverts des landes humides au nord de Gollen.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
R ?	C	R	DHFF

L'*Ulici gallii-Ericetum cinereae* est synendémique de l'ouest de la Bretagne et du nord Cotentin.

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation a diminué sur le site du fait de l'enfrichement (arrêt de l'entretien du sentier entre St-Jaunay et Coat-Bruillac ?). Le faciès à Ajonc d'Europe annonce souvent l'arrivée d'arbustes et arbres ligneux qui remplacent à terme la lande si les potentialités du sol sont suffisantes. Elle peut par ailleurs perdre aussi de sa typicité sur les talus avec l'implantation plus ou moins forte des bourdaines ou autres arbustes.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	5	6	7
auteur	JD	JD	JD
date	11/08/2016	30/05/2016	15/08/2016
surface du relevé [m²]	24	25	10
pente [%]	0	0	0
exposition	-	-	-
recouvrement total [%]	100	100	100
hauteur moyenne [cm]	50-90	15-100	50
<i>Ulex europaeus</i>	2	3	.
<i>Ulex gallii</i>	1	.	.
<i>Erica cinerea</i>	2	3	3
<i>Calluna vulgaris</i>	2	1	4
<i>Molinia caerulea</i>	3	2	1
<i>Agrostis curtisii</i>	.	2	.
<i>Carex pilulifera</i>	i	1	.
<i>Pteridium aquilinum</i>	2	+	+
<i>Rubus</i> sp	1	1	
<i>Lonicera periclymenum</i>	1	+	i
<i>Teucrium scorodonia</i>	1	.	.
<i>Pyrus</i> sp	i	.	+
<i>Prunus spinosa</i>	i	.	.
<i>Frangula alnus</i>	.	.	1
<i>Betula x aurata</i>	+	+	2
<i>Quercus robur</i> (j)	i	.	.
recouvrement bryo-lichénique [%]	< 5	-	> 80
<i>Hypnum jutlandicum</i>	.	.	2
<i>Dicranum scoparium</i>	.	.	+
<i>Campylopus</i> sp	1	.	.

12 (et 13) Lande mésophile à *Ulex gallii* et *Erica ciliaris*

Ulici gallii-Ericetum ciliaris

Gloaguen & Touffet 1975

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : F4.235 - Landes anglo-armoricaines à [*Erica cinerea*] et [*Ulex gallii*]

CORINE Biotopes : 31.2352 - Landes anglo-armoricaines à *Ulex gallii* et *Erica ciliaris*

EUR 28 : 4030 - Landes sèches européennes

Cahiers d'habitats : 4030-8 - Landes atlantiques fraîches méridionales

Synsystème :

CALLUNO VULGARIS-ULICETEA MINORIS Braun-Blanquet & Tüxen ex Klika in Klika & Hadac 1944

Ulicetalia minoris Quantin 1935

Ulicion minoris Malcuit 1929

Ulici minoris-Ericenion ciliaris (Géhu 1975) Géhu et Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux et Touffet 2004

***Ulici gallii-Ericetum ciliaris* Gloaguen & Touffet 1975**

Cortège floristique :

***Ulex gallii*, *Erica ciliaris*, *Calluna vulgaris*, *Potentilla erecta*, *Molinia caerulea* subsp. *caerulea*.**

Physionomie :

La lande mésophile est caractérisée par la présence en suffisamment bonne abondance d'*Erica ciliaris*, *Erica cinerea* peut toutefois encore être présente notablement (lande méso-xérophile), ainsi que *Erica tetralix*, cette dernière devant rester en très faible abondance (coefficient d'abondance-dominance inférieur à 2 : moins de 5 % de la superficie occupée). *Ulex gallii* fait complètement partie de l'association phytosociologique de la lande mésophile de Basse-Bretagne, c'est la Molinie qui complète principalement ce tapis végétal (la Molinie peut parfois complètement dominer avec une très faible représentation des ajoncs et bruyères. Quand cette lande vieillit, elle tend à se « bistratifier » par la montée d'*Ulex gallii*, voire plus tard d'*Ulex europaeus* suivant l'environnement local, et peut se boiser naturellement et/ou se faire envahir par la Fougère aigle après une perturbation majeure (incendie par exemple). Cette lande est nommée « sous pinède claire » lorsqu'elle est installée sous une pinède peu dense.

Ecologie/dynamique :

Végétation mésophile à mésohygrophile, acidiphile, oligotrophile, se développant sur des sols évolués, assez profonds, très acides (Alocrisols ou Podzosols, parfois redoxiques).

Période optimale d'observation : Phénologie estivale (floraison d'*Erica ciliaris* et d'*Ulex gallii*) mais végétation visible toute l'année.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,69 ha** et hors réserve : 0,43 ha.

Végétation présente en bordure de l'ancien enclos des chasseurs, en petit patch au nord de Liden et sur des superficies un peu plus grandes au nord-est de Mesmeur, au milieu d'une plantation de résineux, au sud de la Fromagerie, à l'est de Gollen et au nord de Penn ar Wern.

Lande mésophile sous pinède claire (n°13) :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,04 ha**

Un patch à l'est de Kerveur, noté en lande humide sous pinède claire en 2016, mais dont ni la présence d'éricacées, ni la nature du sol ne nous a pas permis de rattacher cette végétation à de la lande humide.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC ?	C	R	DHFF

Association à forte valeur patrimoniale, synendémique de Basse-Bretagne qui occupe encore d'assez bonnes surfaces dans quelques espaces privilégiés (Monts d'Arrée). Mais le maintien de petites unités de landes mésophiles formant un réseau est sans doute aussi très utile. L'association, en régression est considérée comme vulnérable (Glemarec *et al.*, 2015).

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation déjà très réduite sur la réserve en 2016, a diminué. Certaines unités appauvries n'ont plus de bruyères. Au sein de la RNR, l'état de cette végétation est plutôt mauvais du fait de l'enfrichement par les fougères et les ronces et de l'embroussaillage par les bouleaux et la bourdaine. Le constat en 2016 était déjà le même.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	8	9	10	11	12
auteur	JD	JD	JD	JD	JD
date (année : 2016)	15/08/2016	09/08/2016	09/08/2016	22/08/2016	23/09/2016
surface du relevé [m²]	25	25	25	25	24
pente [%]	0	0	0	0	0
exposition	-	-	-	-	-
recouvrement total [%]	100	100	100	100	100
hauteur moyenne [cm]	90	80	150	100	70-180
<i>Ulex gallii</i>	3	3	5	3	2
<i>Erica ciliaris</i>	2	3	2	3	1
<i>Calluna vulgaris</i>	.	2	1	.	1
<i>Erica tetralix</i>	1	1	.	.	.
<i>Molinia caerulea</i>	3	3	3	3	5
<i>Salix repens</i>	.	+	+	1	.
<i>Potentilla erecta</i>	.	.	.	1	.
<i>Rubus</i> sp	.	.	2	.	.
<i>Salix x multinervis</i>	.	.	+	.	.
<i>Betula x aurata</i>	.	.	1	.	.

recouvrement bryo-lichénique [%]	-	-	~ 35	-	10
<i>Hypnum jutlandicum</i>	.	.	.	.	2
<i>Kindbergia praelonga</i>	.	.	2	.	.
<i>Hylocomium splendens</i>	.	.	1	.	.
<i>Pleurozium schreberi</i>	.	.	2	.	.
<i>Thuidium tamariscinum</i>	.	.	.	.	1
<i>Lophocolea bidentata</i>	.	.	.	.	+

14 Ourlet mésohygrophile à *Ulex gallii* et *Pteridium aquilinum*

Ulici gallii-Pteridietum aquilini

(Be. Clément 1978) B. Foucault 1995

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E5.3 - Formations à [*Pteridium aquilinum*]

CORINE Biotopes : 31.86 - Landes à Fougères

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

MELAMPYRO PRATENSIS-HOLCETEA MOLLIS H. Passarge 1994

Melampyro pratensis-Holcetalia mollis H. Passarge 1979

Holco mollis-Pteridion aquilini H. Passarge (1994) 2002

***Ulici gallii-Pteridietum aquilini* (Be. Clément 1978) B. Foucault 1995**

Cortège floristique :

Pteridium aquilinum, *Ulex gallii*.

Physionomie :



Ulici gallii-Pteridium aquilini

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Ptéridaies du complexe des landes hyper-atlantiques. Se développent sur des sols mésiques à humides.

Période optimale d'observation : estivale

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **1,82 ha** et hors réserve : 0,31 ha.

L'*Ulici gallii-Pteridietum aquilini* est surtout présent aux marges des parcelles de landes mésophiles et humides, là où elles se trouvent dans le site, ou au milieu de boisements sur les parcelles en dehors de la réserve.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
R ?	PC ?	P ?	DHFF*

Etat de cette végétation - Conservation :

Dans cette cartographie ce groupement est considéré à part de l'ourlet à *Pteridium aquilinum* (n° 56), et étroitement "associé" à la lande mésophile dont il dérive, mais il ne peut être considéré comme lande en l'état. La présence fréquente d'arbustes dans ce groupement (*Salix atrocinerea*, *Frangula alnus*), indique les potentialités d'évolutions vers des groupements arbustifs (Glémarec *et al*, 2015). Sur le site, cette végétation a gagné un peu de terrain sur la lande humide et la lande mésophile, et en a perdu du fait de l'embroussaillage notamment par les Bouleaux.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	13
auteur	JD
date	09/08/2016
surface du relevé [m²]	25
pente [%]	-
exposition	-
recouvrement total [%]	100
hauteur moyenne [cm]	1-1,6
nombre d'espèces	3
<i>Pteridium aquilinum</i>	4
<i>Molinia caerulea</i>	5
<i>Ulex gallii</i>	+

16 (et 15) Lande humide à *Ulex gallii* et *Erica tetralix*

Ulici gallii-Ericetum tetralicis

(Vanden Berghen 1958) Gloaguen & Touffet 1975

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : F4.12 - Landes humides méridionales

CORINE Biotopes : 31.12 - Landes humides atlantiques méridionales

EUR 28 : 4020* - Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*

Cahiers d'habitats : 4020-1* - Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à 4 angles

Synsystème :

CALLUNO VULGARIS-ULICETEA MINORIS Braun-Blanquet & Tüxen ex Klika in Klika & Hadac 1944

Ulicetalia minoris Quantin 1935

Ulicion minoris Malcuit 1929

Ulici minoris-Ericenion ciliaris (Géhu 1975) Géhu et Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux et Touffet 2004

***Ulici gallii-Ericetum tetralicis* (Vanden Berghen 1958) Gloaguen & Touffet 1975**

Cortège floristique :

Erica tetralix, *Ulex galii*, *Erica ciliaris*, *Molinia caerulea* subsp. *caerulea*.

Physionomie :



Ulici gallii-Ericetum tetralicis
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Végétation hygrophile, acidiphile, oligotrophile, se développant sur des sols hydromorphes, le plus souvent à engorgement temporaire, non tourbeux.

Sous l'influence d'actions de gestion (fauche extensive, pâturage extensif), le groupement

peut évoluer vers la prairie du *Caro verticillati-Molinietum caeruleae* en favorisant les hémicryptophytes, et en particulier *Molinia caerulea*, au détriment des chaméphytes, qui se maintiennent en moindre abondance.

Période optimale d'observation : Phénologie estivale (floraison combinée des Ajoncs et des Bruyères).

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **9,1 ha** et hors réserve : 1,93 ha.

La lande humide est présente autour de l'étang du Moulin Neuf en grande superficie sur 2 parcelles au nord-est, en larges patchs sur les parcelles 11 et 12 et en un petit patch sur la parcelle 13. On la retrouve aussi au nord de Liden dans 2 grandes parcelles, à l'est de Gerveur et au nord de Penn ar Wern (Lann Droën) dans plusieurs grandes parcelles.

En dehors de la réserve, cette végétation est présente vers la Côte Jaune.

Lande humide sous pinède claire (n°15):

Superficie cartographiée dans réserve : **2,09 ha** et hors réserve : 0,89 ha.

Présente au nord de Penn ar Wern.

Les landes humides couvrent au total 11,2 ha, soit 7% de la RNR, **c'est une des végétations d'intérêt patrimonial majeur pour la Réserve naturelle régionale.**

Variabilité :

Les landes humides sont caractérisées par la présence régulière et en quantité significative (coefficient d'abondance-dominance ≥ 2) d'*Erica tetralix*. Ces landes humides atlantiques qualifiées de « méridionales » comportent aussi souvent *Erica ciliaris* ; et *Calluna vulgaris* peut aussi créer un faciès de vieillissement. Lorsque cette dernière est très abondante, elle peut réduire l'importance de *Erica tetralix* (cas du relevé n° 14), l'appréciation du caractère humide de la lande se fait alors sur d'autres critères (molinie formant touradons, plantes compagnes hygrophiles, sondage de sol au besoin). *Ulex gallii* fait aussi partie de la composition classique de cette lande, et peut même être assez dense en compagnie de la molinie (relevé n° 21). La lande humide de Plounérin porte assez abondamment *Salix repens*, *Genista anglica* y est aussi rencontré. *Narthecium ossifragum*, espèce propre à la tourbière, peut quand même interférer dans la lande humide (relevés n° 20 et 21) mais en petite quantité (si plus : coefficient d'abondance-dominance ≥ 2 , le groupement est assimilé à une formation tourbeuse). De petits espaces encore identifiables à de la lande humide sont inclus en îlots dans les prairies humides oligotrophes (très diversifiées ou dominées par la molinie), bien que fauchés très régulièrement, ils conservent assez de bruyères et ils s'enrichissent des espèces prairiales (relevés n° 17 et 18).

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC ?	C ?	R	DHFF+

Association à fort intérêt patrimonial, synendémique de Basse-Bretagne, caractéristique d'un **habitat d'intérêt communautaire prioritaire** (Glemarec et al., 2015).

Etat de cette végétation - Conservation :

Les évolutions de la lande humide depuis 2016 (diminution de la superficie de 2 ha) sont principalement dues au rattachement de zones plus larges à la lande humide sous pinède comme au nord-est de Penn ar Wern. Dans plusieurs parcelles de landes conséquentes, un embroussaillage des bordures par la boulaie pionnière, les saulaies, et par l'*Ulici gallii-Pteridietum aquilini* diminue les superficies de l'*Ulici gallii-Ericetum tetralicis* (ex : nord de Penn ar Wern, et à l'est de Kerveur). Cet enrichissement a aussi touché les petits patchs déjà bien gagnés par l'embroussaillage en 2016 (est de Liden). Enfin, sous l'influence d'actions de gestion le groupement a évolué vers la prairie du *Caro verticillati-Molinietum caeruleae* notamment autour de l'étang du Moulin Neuf.

Sur la réserve cette végétation est plutôt considérée en mauvais état du fait d'un enrichissement et d'un enrésinement malgré des surfaces de lande stable.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	14	15	16	17	18	21
auteur	JD	JD&YH	JD	JD	JD	JD
date	15/08/ 2016	13/07/ 2016	17/08/ 2015	17/08/ 2015	13/07/ 2016	25/05/ 2016
surface du relevé [m²]	25	25	100	100	10	25
pente [%]	0	0	0	0	0	< 1
exposition	-	-	-	-	-	SSE
recouvrement total [%]	100	100	100	100	100	100
hauteur moyenne [cm]	60	60-100	60-120	50-80	10-20	90-120
<i>Erica tetralix</i>	1	3	2	2	2	2
<i>Erica ciliaris</i>	.	2	2	2	.	2
<i>Calluna vulgaris</i>	5	.	2	1	3	.
<i>Ulex gallii</i>	1	3	2	3	2	3
<i>Molinia caerulea</i>	2	3	4	4	3	3
<i>Salix repens</i>	.	2	1	1	.	.
<i>Genista anglica</i>	.	.	.	+	.	.
<i>Juncus squarrosus</i>	.	.	.	+	.	.
<i>Narthecium ossifragum</i>	.	.	.	.	.	+
<i>Pteridium aquilinum</i>	.	1	.	.	.	.
<i>Potentilla erecta</i>	.	.	.	1	2	.
<i>Scorzonera humilis</i>	.	.	.	1	1	.
<i>Dactylorhiza maculata</i>	.	.	.	+	+	+
<i>Carex cf nigra</i> (veg)	.	.	+	i	1	.
<i>Cirsium dissectum</i>	.	.	.	1	.	.
<i>Succisa pratensis</i>	.	.	.	1	.	.
<i>Carum verticillatum</i>	.	.	.	i	.	.
<i>Festuca filiformis</i>	.	.	.	.	+	.
<i>Juncus acutiflorus</i>	.	.	.	1	+	.
<i>Agrostis canina</i>	.	.	.	.	2	.
<i>Lotus pedunculatus</i>	.	.	.	.	2	.
<i>Luzula multiflora/congesta</i>	.	.	.	.	1	.
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	.	.	.	.	1	.
<i>Dactylis glomerata</i>	.	.	.	.	+	.
<i>Betula</i> sp	.	.	1	1	.	i
<i>Quercus</i> sp (pousse)	.	.	.	i	i	.
recouvrement bryo-lichénique [%]	~80	< 30	< 5	20	~40	~15
<i>Hypnum jutlandicum</i>	5	2	+	1	.	2
<i>Pleurozium schreberi</i>	.	1	.	.	.	.
<i>Dicranum</i> sp	.	.	.	.	1	.
<i>Thuidium tamariscinum</i>	.	.	.	.	.	1
<i>Sphagnum</i> gr. <i>capillifolium</i>	.	.	.	2	.	.
<i>Aulacomium palustre</i>	.	.	.	.	2	.
<i>Calliergonella cuspidata</i>	.	.	.	.	1	.
<i>Rhytidiadelphus squarrosus</i>	.	.	.	.	3	.
<i>Lophocolea bidentata</i>	.	.	.	.	1	.

17 Lande tourbeuse à *Sphagnum compactum* et *Erica tetralix*

Sphagno compacti-Ericetum tetralicis

Touffet 1969

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : F4.12 - Landes humides méridionales

CORINE Biotopes : 31.12 - Landes humides atlantiques méridionales

EUR 28 : 4020* - Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*

Cahiers d'habitats : 4020-1* - Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à 4 angles

Synsystème :

CALLUNO VULGARIS-ULICETEA MINORIS Braun-Blanquet & Tüxen ex Klika in Klika & Hadac 1944

Ulicetalia minoris Quantin 1935

Ulicion minoris Malcuit 1929

Ulici minoris-Ericenion ciliaris (Géhu 1975) Géhu et Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux et Touffet 2004

***Sphagno compacti-Ericetum tetralicis* Touffet 1969**

Cortège floristique :

***Erica tetralix*, *Sphagnum compactum*, *Calluna vulgaris*, *Ulex gallii*, *Sphagnum tenellum*.**

Physionomie :



Sphagno compacti-Ericetum tetralicis
Butte de sphaigne
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Sphagno compacti-Ericetum tetralicis
Vipère péliade
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Sols minéraux recouverts d'une très faible épaisseur de tourbe, sols fortement lessivés (sols podzoliques).

Période optimale d'observation : phénologie tardi-estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,26 ha** et hors réserve : 0,04 ha.

Cette lande est présente en petit patch au sein de landes humides, autour de l'étang du Moulin Neuf, à l'est de Kerveur et au nord de Penn ar Wern.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC ?	C ?	R	DHFF+

Il s'agit de la lande hygrophile ayant la plus grande valeur biologique, car elle est naturellement basse et ouverte, avec un horizon paratourbeux. Ces conditions sont favorables aux bryophytes, aux lichens et aux algues filamenteuses (Glemarec *et al.*, 2015). **Habitat d'intérêt communautaire prioritaire.**

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation a très peu évolué depuis 2016, seule la petite unité en longueur au sud de l'enclos des chasseurs à disparu, noté aujourd'hui en lande humide.

En dehors de la réserve un joli patch de 4000 m² a été noté au milieu d'une parcelle entourée par des plantations de résineux.

L'état de cette végétation est plutôt moyen, du fait d'un enrésinement et d'un début d'embroussaillage.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	19	20		
auteur	JD	JD		
date	16/09/2016	30/05/2016		
surface du relevé [m ²]	25	24		
pente [%]	0	0		
exposition	-	-		
recouvrement total [%]	100	100		
hauteur moyenne [cm]	90-100	15-40		
<i>Erica tetralix</i>	2	2	<i>Sphagnum compactum</i>	. 1
<i>Calluna vulgaris</i>	5	3	<i>Sphagnum tenellum</i>	. 1
<i>Ulex gallii</i>	1	1	<i>Sphagnum cuspidatum</i>	. 2
<i>Molinia caerulea</i>	2	2	<i>Leucobryum cf glaucum</i>	. +
<i>Narthecium ossifragum</i>	.	+	<i>Odontoschisma sphagni</i>	. 1
<i>Eriophorum angustifolium</i>	.	2	<i>Kurzia pauciflora</i>	. 1
recouvrement bryo-lichénique [%]	> 90	90	<i>Cladonia</i> spp (relev 19 : 3 taxons)	1 3
<i>Hypnum jutlandicum</i>	4	4		
<i>Pleurozium schreberi</i>	2	.		
<i>Dicranum</i> sp	1	.		
<i>Sphagnum</i> gr. <i>capillifolium</i>	3	.		

18 Tourbière à *Narthecium ossifragum*

Erico tetralicis-Sphagnetum rubelli

P. Allorge 1926) G. Lemée ex Thébaud 2011

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : D1.1111- Buttes à Sphaignes colorées (bulten)

CORINE Biotopes : 51.111 - Buttes de Sphaignes colorées (bulten)

EUR 28 : 7110* - Tourbières hautes actives

Cahiers d'habitats : 7110*-1 - Végétation des tourbières hautes actives

Synsystème :

OXYCOCCO PALUSTRIS-SPHAGNETEA MAGELLANICI Braun-Blanquet & Tüxen ex V. Westhoff, J.W. Dijk, Passchier & G. Sissingh 1946

Erico tetralicis-Sphagnetalia papilloso Schwickerath 1940

Oxycocco palustris-Ericion tetralicis Nordhagen ex Tüxen 1937

***Erico tetralicis-Sphagnetum rubelli* (P. Allorge 1926) G. Lemée ex Thébaud 2011**

Cortège floristique :

Narthecium ossifragum, *Cirsium dissectum*, *Sphagnum capillifolium*, *Sphagnum papillosum*, *Calluna vulgaris*, *Drosera rotundifolia*, *Juncus acutiflorus*, *Molinia caerulea* subsp. *caerulea*.

Physionomie :



Erico tetralicis-Sphagnetum rubelli
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Narthecium ossifragum
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Association caractéristique des hauts-marais ou des bombements dans les tourbières de pente ; présente également au sein des landes tourbeuses ; groupement mésohygrophile ou

mésophile indépendant ou partiellement indépendant de l'eau de ruissellement (tourbières ombrotrophes ou ombrominérotrophe).

La Narthécie est la plante caractéristique des tourbières de pente à affinités atlantiques et qui indique généralement l'existence d'un horizon tourbeux, même modeste. La mise à nu du substrat favorise temporairement le développement de communautés pionnières du *Rhynchosporion albae*. Végétation très sensible à l'assèchement et à l'eutrophisation du milieu (Laurent, 2018).

Période optimale d'observation : Phénologie estivale à tardi-estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,17 ha**.

Les tourbières, ou plus justement les groupements de végétation comportant significativement *Narthecium ossifragum*, existent en trois points de la RNR : la tourbière de l'étang du Moulin Neuf, qui est à ce jour la plus diversifiée ; un point au nord-est de Mezmeur (près de la limite de fauche amont de la grande prairie humide oligotrophe) et beaucoup plus en aval dans ce même vallon, à l'est de Kerveur, dans un fond de parcelle de lande humide. Les surfaces cumulées restent excessivement modestes (0,11 % de la RNR).

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
R	C	R	DHFF+

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire.

Etat de cette végétation - Conservation :

Seule la tourbière de l'étang du Moulin neuf, malgré sa dimension réduite, présente un bilan floristique raisonnablement diversifié (incluant les sphaignes), accentué par la création d'une placette d'étrépage expérimentale sur l'amont (2013) qui a permis la réapparition du Rossolis à feuilles rondes *Drosera rotundifolia* (relevé n° 24).

Les autres localisations retenues sont essentiellement des espaces actuellement dominés par la Molinie, tendant à former des touradons, mais de hauteur suffisamment moyenne pour qu'un réseau de Narthécies la pénètre efficacement.

En 2016, cette association existant en un quatrième point au nord-est du Liden. Elle a cependant depuis lors été recouverte par un ourlet à *Pteridium aquilinum*.

Les 2 placettes d'étrépages réalisées autour de l'étang du Moulin Neuf, l'une en lande humide en 2010, l'autre en tourbière en 2013, ont déjà permis respectivement de maintenir et retrouver *Drosera intermedia* et *Drosera rotundifolia* (non retrouvée en 2025). S'il est déjà bien apparu en même temps des éléments classiques entrant dans la composition du « *Rhynchosporion* » autre habitat tourbeux d'intérêt communautaire, code Natura : 7150-1 : *Anagallis tenella*, *Carex panicea*, *Eleocharis multicaulis*, *Juncus bulbosus*, *Pinguicula lusitanica*, et *Drosera intermedia* qui en est une bonne caractéristique, il n'est toujours pas apparu la plus représentative : un *Rhynchospora*.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	22	23	24	25
auteur	JD	JD	JD &JR	JD
date	11/08/2016	22/08/2016	06/07/2005	17/08/2015
surface du relevé [m²]	25	12	25	30
pente [%]	0	< 1	< 1	1
exposition	-	N	SE	ESE
recouvrement total [%]	100	100	100	45
hauteur moyenne [cm]	60	50	20-40	10-40
<i>Narthecium ossifragum</i>	2	3	2	i
<i>Eriophorum angustifolium</i>	.	+	2	2
<i>Drosera rotundifolia</i>	.	.	.	1
<i>Pinguicula lusitanica</i>	.	.	.	1
<i>Molinia caerulea</i>	5	3	3	2
<i>Erica tetralix</i>	1	1	1	1
<i>Erica ciliaris</i>	.	2	.	.
<i>Calluna vulgaris</i>	+	+	+	i
<i>Ulex gallii</i>	+	+	.	.
<i>Potentilla erecta</i>	+	.	+	1
<i>Eleocharis multicaulis</i>	.	.	2	3
<i>Hypericum elodes</i>	.	.	.	+
<i>Potamogeton polygonifolius</i>	.	.	.	.
<i>Juncus bulbosus</i>	.	.	.	1
<i>Carex panicea</i>	.	.	+	+
<i>Carex demissa</i>	.	.	.	1
<i>Carex binervis</i>	.	.	2	.
<i>Juncus acutiflorus</i>	+	1	2	+
<i>Juncus effusus</i>	.	.	.	+
<i>Cirsium dissectum</i>	.	.	i	.
<i>Lycopus europaeus</i>	.	.	.	i
<i>Agrostis</i> sp	.	.	.	+
<i>Salix atrocinerea</i> (j ou pousse)	.	i	.	+
<i>Blechnum spicant</i> (pousse)	.	.	.	i
recouvrement bryo-lichénique [%]	< 5	-	~40	<5
<i>Sphagnum</i> cf <i>papillosum</i>	.	+	2	.
<i>Sphagnum</i> cf <i>palustre</i>	.	.	1	.
<i>Sphagnum</i> gr. <i>capillifolium</i>	.	.	1	.
<i>Sphagnum auriculatum</i>	.	.	2	.
<i>Aulacomium palustre</i>	.	.	1	1
<i>Hypnum jutlandicum</i>	.	+	+	1
<i>Thuidium tamariscinum</i>	.	.	.	i
<i>Calypogeia</i> sp	1	.	.	.
<i>Cephalozia</i> sp	.	.	1	.
<i>Riccardia</i> sp	+	.	.	.

19 Bas-marais acidiphile à *Potentilla palustris* et/ou *Carex rostrata* et *Eriophorum angustifolium*

Caricion lasiocarpae

Vanden Berghen *in* Lebrun, Noirfalise, Heinemann & Vanden Berghen 1949

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : D2.3 - Tourbières de transition et tourbières tremblantes

CORINE Biotopes : 54.5 - Tourbières de transition

EUR 28 : 7140 - Tourbières de transition et tremblantes

Cahiers d'habitats : 7140-1 - Tourbières de transition et tremblants

Synsystème :

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS-CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Scheuchzerietalia palustris Nordhagen 1936

***Caricion lasiocarpae* Vanden Berghen *in* Lebrun, Noirfalise, Heinemann & Vanden Berghen 1949**

Cortège floristique :

***Carex rostrata*, *Potentilla palustris*, *Eriophorum angustifolium*, *Hydrocotyle vulgaris*.**

Physionomie :

Ces végétations sont des formations herbacées basses à rases et plus ou moins ouvertes, prenant l'aspect de radeaux flottants. Le cortège floristique est généralement peu à moyennement diversifié, dominé par des Cypéracées (*Eriophorum angustifolium*, *Carex rostrata*, *Carex panicea*) auxquelles s'ajoutent divers héliophytes (*Menyanthes trifoliata*, *Phragmites australis*, *Comarum palustre*).



Potentilla palustris

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Pelouses pionnières des bas-marais, des radeaux flottants et des gouilles de tourbières hautes sur substrats tourbeux à minéralo-tourbeux.

Par atterrissement, cette végétation peut évoluer vers une saulaie marécageuse (*Osmundo regalis*-*Myrcion gale*). Le drainage de ces milieux conduit généralement à des prairies humides oligotrophes (Demarest *et al.*, 2023).

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,09 ha.**

Ce groupement est présent en 2 endroits de la réserve, au sud de l'étang du Moulin Neuf et au sud de l'étang de Trovern.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Ces végétations, ici rattachées au *Caricion lasiocarpae* sont reconnues d'intérêt communautaire contrairement à 2016.

Etat de cette végétation - Conservation :

Au contact de l'eau libre dans l'étang du Moulin Neuf il est possible que *Carex rostrata* régresse au profit d'une laîche de plan d'eau plus mésotrophe : *Carex vesicaria*. *Carex rostrata* existe de manière diffuse mais ne constitue plus une formation pure caractéristique.

Au sud de l'étang de Trovern, quelques petits patches ont été recouvert par la saulaie de l'*Osmundo regalis-Salicetum atrocinereae*, ou par la prairie oligotrophe du *Caro-verticillati-Juncetum acutiflori*.

En queue d'étang du Moulin Neuf, la grosse unité présente en 2016 a été remplacée en partie par la moliniaie amphibie et par une pelouse amphibie peu caractéristique.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	37	38
auteur	JD	JD
date	22/06/2016	22/11/2016
surface du relevé [m²]	5	6
pente [%]	0	0
exposition	-	-
recouvrement total [%]	100	95
hauteur moyenne [cm]	20-30	20-40
<i>Eriophorum angustifolium</i>	3	.
<i>Carex rostrata</i>	.	2
<i>Carex nigra</i>	2	.
<i>Agrostis canina</i>	2	4
<i>Epilobium palustre</i>	1	.
<i>Epilobium obscurum</i>	1	.
<i>Cirsium palustre</i>	+	.
<i>Angelica sylvestris</i>	2	.
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	4	.
<i>Carum verticillatum</i>	.	1
<i>Juncus acutiflorus</i>	.	2
<i>Juncus effusus</i>	+	1
<i>Carex echinata</i>	+	v
<i>Carex panicea</i>	.	+
recouvrement bryo-lichénique [%]	80	
<i>Sphagnum auriculatum</i>	2	2
<i>Aulacomium palustre</i>	1	1
<i>Warnstorfia exannulata</i>	.	2
<i>Calliergonella cuspidata</i>	4	2
<i>Rhytidiadelphus squarrosus</i>	1	.

20 Bas-marais ou radeau à *Menyanthes trifoliata*

Caricion lasiocarpae

Vanden Berghen *in* Lebrun, Noirfalise, Heinemann & Vanden Berghen 1949

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : D2.39 - Radeaux de [*Menyanthes trifoliata*] et de [*Potentilla palustris*]

CORINE Biotopes : 54.59 - Radeaux à *Menyanthes trifoliata* et *Potentilla palustris*

EUR 28 : 7140 - Tourbières de transition et tremblantes

Cahiers d'habitats : 7140-1 - Tourbières de transition et tremblants

Synsystème :

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS-CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Scheuchzerietalia palustris Nordhagen 1936

***Caricion lasiocarpae* Vanden Berghen *in* Lebrun, Noirfalise, Heinemann & Vanden Berghen 1949**

Cortège floristique :

Menyanthes trifoliata, *Carex rostrata*, *Potentilla palustris*, *Hydrocotyle vulgaris*.

Physionomie :



Radeau à *Menyanthes trifoliata*
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Radeau pionnier à *Menyanthes trifoliata* rive droite
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Pelouses pionnières des bas-marais, des radeaux flottants et des gouilles de tourbières hautes sur substrats tourbeux à minéralo-tourbeux.

Période optimale d'observation : phénologie tardi vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,15 ha**.

Cette végétation est présente en queue d'étang du Moulin Neuf en rive gauche du Yar et en 2 petits patches pionniers en rive droite.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Ces végétations, ici rattachées au *Caricion lasiocarpae* sont reconnues d'intérêt communautaire contrairement à 2016.

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation se présente sous deux formes, l'une pionnière en radeau quasi-monospécifique et gagnant sur le plan d'eau libre (pas de relevé), l'autre en arrière beaucoup plus atterri, et portant de nombreuses hélophytes de taille moyenne et qui dominent donc le trèfle d'eau, mais celui-ci constitue la quasi-totalité de la strate basse et ce sont ses rhizomes traçants qui constituent le "fond" de cette végétation.

Cette végétation a diminué depuis 2016, remplacée à certains endroits par *Sparganium erectum* et par la Saulaie alluviale à *Carex remota*.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	39	40
auteur	JD	JD
date	27/07/2005	07/09/2016
surface du relevé [m²]	25	18
pente [%]	0	0
exposition	-	-
recouvrement total [%]	95	100
hauteur moyenne [cm]	60	40-90
<i>Carex rostrata</i>	1	.
<i>Menyanthes trifoliata</i>	3	4
<i>Potentilla palustris</i>	2	.
<i>Carex vesicaria</i>	2	.
<i>Polygonum amphibium</i>	3	1
<i>Equisetum fluviatile</i>	2	1
<i>Mentha aquatica</i>	1	2
<i>Lycopus europaeus</i>	1	3
<i>Sparganium erectum</i>	1	2
<i>Lemna minor</i>	1	.
<i>Juncus acutiflorus</i>	.	1
<i>Juncus effusus</i>	.	1
<i>Galium palustre</i>	.	+
recouvrement bryo-lichénique [%]	-	< 5
<i>Calliergon cordifolium</i>	.	+

21 Pelouse vivace acidiline hygrocline

Nardo strictae-Juncion squarrosi

(Oberdorfer 1957) H. Passage 1964

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E3.52 - Prairies à [*Juncus squarrosus*] et gazons humides à [*Nardus stricta*]

CORINE Biotopes : 37.32 - Prairies à Jonc rude et pelouses humides à Nard

EUR 28 : 6230* - Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

NARDETEA STRICTAE Rivas Goday in Rivas Goday & Rivas Martínez 1963

Nardetalia strictae Oberdorfer ex Preising 1950

***Nardo strictae-Juncion squarrosi* (Oberdorfer 1957) H. Passage 1964**

Cortège floristique :

Agrostis canina, *Erica tetralix*, *Nardus stricta*, *Carex pilulifera* subsp. *pilulifera*, *Festuca filiformis*, *Carex binervis*.

Physionomie :

Cette végétation, correspond à de petits patchs plus secs, mélangés à la lande humide, mais avec une dominance des chaméphytes moins importante et un peu plus d'espèces de pelouse. Le Jonc squarreux n'a pas été aperçu à cet endroit. Le cortège floristique est assez pauvre et peu caractéristique d'une association.

Ecologie/dynamique :

Pelouses vivaces acidilines, hygroclines et piétinées, des tourbes asséchées ou tassées.

Période optimale d'observation : Phénologie tardi-vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,20 ha**.

Pelouse localisée uniquement au niveau d'une parcelle au nord de Penn ar Wenn en mosaïque avec de la lande humide.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire.

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation, d'intérêt communautaire prioritaire, n'a pas été décrite en 2016. Des relevés phytosociologiques devront être fait afin de la caractériser plus précisément.

Relevé (s) phytosociologique (s) : pas de relevé.

22 Prairie pâturée mésohygrophile mésotrophile

Cynosurion cristati

Tüxen 1947

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E2.1 - Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage

CORINE Biotopes : 38.1 - Pâtures mésophiles

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

ARRHENATHERETEA ELATIORIS Braun-Blanquet ex Braun-Blanquet, Roussine & Nègre 1952

Trifolium repentis-*Phleetalia pratensis* H. Passarge 1969

***Cynosurion cristati* Tüxen 1947**

Cortège floristique :

Trifolium repens, *Bellis perennis* subsp. *perennis*, *Hypochaeris radicata*, *Plantago lanceolata*, *Trifolium pratense*.

Physionomie :



Cynosurion cristati

Relevé 1

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Luzulo campestris-*Cynosuretum cristati*

Relevé 3

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Prairies pâturées planitiaires à montagnardes. Elles sont surtout caractérisées par l'absence d'espèces des prairies de fauche et la présence d'espèces favorisées par le piétinement.

Période optimale d'observation : phénologie vernale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **2,05 ha**.

Cette végétation a été notée au niveau des parcelles 6, 7 et 9 autour de l'étang du moulin neuf, toutes les trois pâturées par des chevaux.

Variabilité :

Le relevé 3 ne possède pas d'espèces caractéristiques du piétinement par le pâturage (ex. : *Trifolium repens*, *Bellis perennis*) mais pas non plus d'espèces caractéristiques des prairies fauchées (ex. : *Bromus hordeaceus*, *Arrhenatherum elatius*). Il possède en revanche plusieurs espèces oligotrophiles et quelques hygrophiles. Il s'agit donc d'une prairie mésohygrophile mésotrophile qui pourrait correspondre au *Luzulo campestris*-*Cynosuretum cristati* (avec un embroussaillage par la Fougère aigle et les Ronces).

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	3	1
auteur	IL	IL
date	22/05/2025	22/05/2025
surface du relevé [m²]	20	20
recouvrement total [%]	100	100
hauteur moyenne [cm]	40	10
nombre d'espèces	23	16
<i>Trifolium repens</i>	.	3
<i>Bellis perennis</i>	.	2
<i>Trifolium pratense</i>	.	1
<i>Hypochaeris radicata</i>	1	2
<i>Plantago lanceolata</i>	+	2
<i>Ranunculus repens</i>	.	2
<i>Angelica sylvestris</i>	1	.
<i>Lotus uliginosus</i>	1	.
<i>Scorzonera humilis</i>	+	.
<i>Luzula multiflora</i>	1	.
<i>Potentilla erecta</i>	+	.
<i>Dactylorhiza maculata</i>	+	.
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	3	2
<i>Achillea millefolium</i>	1	3
<i>Centaurea</i> sp.	2	2
<i>Dactylis glomerata</i>	1	+
<i>Poa annua</i>	.	1
<i>Taraxacum</i> sp.	.	1
<i>Senecio jacobaea</i>	.	+
<i>Agrostis</i> sp.	1	.
<i>Poa pratensis</i>	+	.
<i>Rumex acetosa</i>	+	.
<i>Holcus lanatus</i>	+	.
<i>Ranunculus acris</i>	+	.
<i>Pteridium aquilinum</i>	3	.
<i>Rubus</i> sp.	1	.
<i>Betula pubescens</i>	+	.
<i>Hedera helix</i>	+	.

23 Prairie humide mésotrophile à *Juncus acutiflorus* et *Cynosurus cristatus*

Junco acutiflori-Cynosuretum cristati

Sougnéz 1957

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E3.42 - Prairies à [*Juncus acutiflorus*]

CORINE Biotopes : 37.22 - Prairies à Jonc acutiflore

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

AGROSTIETEA STOLONIFERAE Oberdorfer 1983

Potentillo anserinae-Polygonetalia avicularis Tüxen 1947

Loto pedunculati-Cardaminetalia pratensis Julve ex B. Foucault, Catteau & Julve in
B. Foucault & Catteau 2012

***Junco acutiflori-Cynosuretum cristati* Sougnéz 1957**

Cortège floristique :

Juncus acutiflorus, *Juncus effusus*, *Cynosurus cristatus*, *Lotus uliginosus*,
Anthoxanthum odoratum, *Cardamine pratensis*, *Holcus lanatus*, *Ranunculus acris*,
Ranunculus repens, *Ranunculus flammula*, *Trifolium repens*.

Physionomie :



Junco acutiflori-Cynosuretum cristati

Relevé 11

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Prairie floristiquement diversifiée, caractéristique des sols humides et plutôt acides. Sur rédoxols marqués par les variations de hauteur de la nappe phréatique au cours de l'année. Prairie pâturée extensivement.

Période optimale d'observation : Phénologie tardi-vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **4,42 ha** et hors réserve : 4,76 ha.

Cette végétation a été notée au niveau des prairies au sein de la réserve et hors réserve au nord de Penn ar Wern, ainsi que dans une parcelle isolée au sud-ouest de St Jaunay Braz où elle était déjà présente en 2016. C'est parce que ces parcelles sont généralement fauchées et/ou pâturées.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH
PC	C	S ?	DHFF*	

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation correspondant à la « prairie humide à *Jonc acutiflore* dans le rapport de 2016, a largement diminué au sein de la réserve. Au niveau de l'étang du Moulin neuf, elle a principalement été remplacée par le *Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris* par dynamique progressive. Une action renforcée du pâturage pourrait inverser cette tendance. Dans la parcelle 6, elle a été remplacée par le *Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis*, ce qui peut s'expliquer par une compaction du sol entraînant une augmentation de la matière organique (charge de pâturage trop importante ?). Au niveau du sud de Krec'h ar Lann, a aussi été remplacée par le *Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris* ou par des prairies du *Juncion acutiflori* (prairies dégradées non rattachables à une association) par manque d'entretien.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	62	63	10	11
auteur	JD	JD	IL	IL
date	27/07/2005	11/08/2016	26/05/2025	30/05/2025
surface du relevé [m²]	25	9	15	15
pente [%]	< 1	0	-	-
exposition	-	-	-	-
recouvrement total [%]	100	100	100	100
hauteur moyenne [cm]	70-100	40	80	70
nombre d'espèces	15	11	13	10
<i>Juncus acutiflorus</i>	4	2		3
<i>Cynosurus cristatus</i>	.	1	1	+
<i>Lotus cf uliginosus</i>	1	.		
<i>Ranunculus repens</i>	1	2	3	3
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	.	2	1	4
<i>Holcus lanatus</i>	2	2		4
<i>Ranunculus acris</i>	1	2	+	1
<i>Cardamine pratensis</i>			+	
<i>Trifolium repens</i>			+	
<i>Poa trivialis</i>			1	1
<i>Trifolium pratense</i>				+
<i>Agrostis cf stolonifera</i>	.	2		
<i>Juncus effusus</i>	2	1	5	
<i>Ranunculus flammula</i>	1	2	1	
<i>Agrostis canina</i>	2	2		
<i>Carex ovalis</i>	1	.		
<i>Plantago lanceolata</i>	+	1		
<i>Glyceria fluitans</i>	1	.		
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	1	.		
<i>Scutellaria minor</i>	+	.		
<i>Polygonum amphibium</i>	+	.		
<i>Stellaria alsine</i>			1	
<i>Myosotis secunda</i>			1	
<i>Glyceria declinata</i>			1	
<i>Plantago lanceolata</i>			1	
<i>Bromus racemosus</i>				+
<i>Rumex acetosa</i>				+
recouvrement bryo-lichénique [%]	~ 5	-		
<i>Brachythecium rutabulum</i>	1	.		

24 Prairie mésohygrophile peu différenciée

Ranunculo repentis-Cynosurion cristati

H. Passarge 1969

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E3.417 - Prairies à Jonc épars

CORINE Biotopes : 37.217 - Prairies à Jonc diffus

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

AGROSTIETEA STOLONIFERAE Oberdorfer 1983

Potentillo anserinae-Polygonetalia avicularis Tüxen 1947

Loto pedunculati-Cardaminetalia pratensis Julve ex B. Foucault, Catteau & Julve in
B. Foucault & Catteau 2012

***Ranunculo repentis-Cynosurion cristati* H. Passarge 1969**

Cortège floristique :

***Ranunculus repens*, *Trifolium pratense*, *Agrostis stolonifera* subsp. *stolonifera*, *Poa trivialis* subsp. *trivialis*, *Ranunculus acris* subsp. *acris*.**

Physionomie :

Sur la réserve, prairies en général dominées par le Jonc diffus, accompagné de peu d'espèces (*Holcus lanatus*, *Juncus acutiflorus*), ne permettant pas un rattachement phytosociologique plus précis. *Cynosurus cristatus* jamais présent.

Ecologie/dynamique : Prairies pâturées peu caractérisées, acidiclinales à acidiphiles.

Période optimale d'observation : Phénologie tardi-vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,52 ha** et hors réserve : 0,38 ha.

Sur la Réserve cette végétation a été notée au sud de Gerveur où elle était déjà notée en « prairie à Jonc diffus » en 2016, dans la parcelle isolée au sud de St-Junay Braz et au nord de Penne ar Wern en bas d'une parcelle de prairie marécageuse.

En dehors de la Réserve, elle est présente dans plusieurs parcelles pâturées par des chevaux ou des vaches au nord de Penn ar Wern.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF	Arrêté ZH
-	-	-	-	

Relevé (s) phytosociologique (s) : pas de relevé.

25 Prairie marécageuse acidiphile à *Carum verticillatum* et *Molinia caerulea*

Caro verticillati-Molinietum caeruleae

(G. Lemée 1937) J.-M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E3.512 - Prairies acidoclines à Molinie bleue

CORINE Biotopes : 37.312 - Prairies à Molinie acidiphiles

EUR 28 : 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

Cahiers d'habitats : 6410-9 - Moliniaies hygrophiles acidiphiles atlantiques

Synsystème :

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS-CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Caricetalia fuscae W. Koch 1926

Juncion acutiflori Braun-Blanquet in Braun-Blanquet & Tüxen 1952

Caro verticillati-Juncenion acutiflori B. Foucault & Géhu 1980

***Caro verticillati-Molinietum caeruleae* (G. Lemée 1937) J.-M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006**

Cortège floristique :

Molinia caerulea, *Juncus acutiflorus*, *Cirsium dissectum*, *Carum verticillatum*, *Calluna vulgaris*, *Erica tetralix*, *Ulex galii*, *Potentilla erecta*.

Physionomie :



Caro verticillati-Molinietum caeruleae
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Caro verticillati-Molinietum caeruleae
Relevé 6
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Prairie marécageuse acidiphile (large dominance de *Molinia caerulea*). Elle est caractéristique des sols hydromorphes à caractère redoxique, avec nappe phréatique à variation verticale. S'inscrit avec les landes dans la dynamique régressive des forêts acidiphiles.

Période optimale d'observation : Phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **7,36 ha** et hors réserve : 1,05 ha.

Cette végétation se concentre dans 4 secteurs principaux de l'actuelle RNR : le secteur de l'étang du Moulin neuf (en rive droite sur l'aval et en rive gauche sur l'amont), à l'est de Liden (dans plusieurs parcelles bocagères) et au nord de Penn ar Wern. Quelques rares petites unités isolées existent ailleurs. L'ensemble des prairies oligotrophes (*Caro verticillati-Molinietum caeruleae*, *Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis*, *Trocdario verticillati-Juncetum acutiflori*) représente 13,34 ha, soit 8,25 % de la RNR. Ce sont des végétations d'intérêt patrimonial majeur pour la Réserve naturelle régionale.

Variabilité :

Dans le site, sont regroupées les moliniaies formant des couloirs ou des dépressions au sein des landes humides (voire tourbeuses) (relevé 27), des prairies à molinie dérivant directement de landes humides à méso-hygrophiles (relevé 31), les moliniaies en touradons fangeuses oligomésotrophes (relevé 26), les moliniaies plus "prairiales" où l'envahissement par la molinie est une conséquence d'un abandon récent ou d'une gestion insuffisante de prairies à l'origine plus diversifiées (relevés 29, 30).

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC	C	R	DHFF

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation est globalement stable depuis 2016. Au nord de Penn ar Wern, deux nouveaux patchs ont été notés, remplaçant des prairies humides oligotrophes diversifiées (*Trocdario verticillati-Juncetum acutiflori* ou *Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis*). Cette évolution pouvant s'expliquer, selon B. de Foucault (1984), par un assèchement du milieu, lequel favorise *Molinia caerulea* et l'apparition des Ericacées.

Aux endroits où elle a diminué, cela s'explique notamment par la séparation de la moliniaie amphibie en une nouvelle végétation, par le manque de gestion ayant fait évoluer la végétation vers des fourrés à *Salix atrocinerea* (nord de Penn ar Wern) ou encore par la dégradation de la végétation, celle-ci ayant été rattachée au *Juncion acutiflori*, le cortège floristique n'étant plus assez significatif pour un rattachement au niveau de l'association. Quelques patchs ont quant à eux été remplacés par le *Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris*.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	27	28	29	30	31	6
auteur	JD	JD	JD	JD	JD	IL
date	15/08/201	30/05/201	07/09/201	09/08/201	29/09/201	23/05/202
surface du relevé [m²]	6	6	6	6	6	5
surface du relevé [m²]	25	25	25	25	9	20
pente [%]	0	0	0	0	1-2	-
exposition	-	-	-	-	S	-
recouvrement total [%]	100	98	100	100	100	100
hauteur moyenne [cm]	50	80	70	70-90	40-60	60
nombre d'espèces	3	11	15	17	14	14

<i>Molinia caerulea</i>	5	5	4	5	4	3
<i>Juncus acutiflorus</i>	2	1	2	1	.	2
<i>Cirsium dissectum</i>	.	.	+	.	.	
<i>Carum verticillatum</i>		.	1	.	.	
<i>Calluna vulgaris</i>	.	.	.	.	1	1
<i>Erica tetralix</i>						1
<i>Ulex gallii</i>						1
<i>Potentilla erecta</i>	.	.	+	2	2	2
<i>Juncus x kernreichgeltii</i>						4
<i>Juncus conglomeratus</i>	.	+	.	1	.	
<i>Agrostis cf canina</i> ou hybride	.	.	3	2	2	
<i>Scorzonera humilis</i>	.	.		+	2	
<i>Lotus uliginosus</i>	.	.	2	1	.	
<i>Scutellaria minor</i>	.	1	+	1	.	
<i>Carex nigra</i>	.	.	+	.	.	
<i>Carex pilulifera</i>	.	.	.	.	.	1
<i>Festuca filiformis</i>	.	.	.	.	2	
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	.	.	.	.	+	
<i>Agrostis capillaris</i>			+	.	.	
<i>Holcus lanatus</i>	.	.	+	.	1	
<i>Festuca gr. rubra</i>	.	.	.	2	.	
<i>Luzula multiflora/congesta</i>	.	.		1	1	+
<i>Juncus effusus</i>	.	1	.	.	.	
<i>Peucedanum lancifolium</i>	.	.	.	1	.	
<i>Dactylorhiza maculata</i>	.	.	.	.	1	
<i>Wahlenbergia hederacea</i>	.	.	.	+	.	
<i>Angelica sylvestris</i>	.	+	2	1	.	
<i>Cirsium palustre</i>	.	.	+	+	.	
<i>Lycopus europaeus</i>	.	.	+	.	.	
<i>Cardamine</i> spp (palustris ou flexuosa)	.	1	.	.	.	
<i>Epilobium</i> spp (obscurum ou tetragonum)	.	1	.	.	.	
<i>Carex binervis</i>						1
<i>Rubus</i> sp.						1
<i>Salix aurita</i>						1
<i>Betula pubescens</i>						1
<i>Quercus</i> sp (j ou pousse)	.	i	.	i	.	+
recouvrement bryo-lichénique [%]	15-20	-	< 5	~ 30	20	
<i>Aulacomnium palustre</i>	.	.	.	.	1	
<i>Rhytidiadelphus squarrosus</i>	.	.	+		2	
<i>Pseudoscleropodium purum</i>	.	.	.	4	.	
<i>Brachythecium</i> sp	.	1	.	.	.	
<i>Kindbergia praelonga</i>	.	2	.	.	.	
<i>Plagiothecium denticulatum</i>	.	2	.	.	.	
<i>Thuidium tamariscinum</i>	.	.	.	.	1	
<i>Sphagnum auriculatum</i>	4	.	.	.	.	
<i>Dicranum</i> sp	.	.	.	+	.	
<i>Hypnum jutlandicum</i>	.	.	.	.	1	

26 *Moliniaie amphibie*

Juncion acutiflori

Braun-Blanquet *in* Braun-Blanquet & Tüxen 1952

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E3.512 - Prairies acidoclines à Molinie bleue

CORINE Biotopes : 37.312 - Prairies à Molinie acidiphiles

EUR 28 : 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

Cahiers d'habitats : 6410-9 - Moliniaies hygrophiles acidiphiles atlantiques

Synsystème :

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS-CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Caricetalia fuscae W. Koch 1926

***Juncion acutiflori* Braun-Blanquet *in* Braun-Blanquet & Tüxen 1952**

Cortège floristique :

Molinia caerulea, ***Agrostis canina***, ***Juncus acutiflorus***, *Ranunculus flammula*.

Physionomie :



Moliniaie amphibie – *Juncion acutiflori*

Relevé 33

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Prairie marécageuse dominée par *Molinia caerulea*. Présence d'espèces de bas-marais : *Eriophorum angustifolium*, *Potentilla palustris*, *Hydrocotyle vulgaris*.

Ecologie/dynamique :

Prairies marécageuses, des sols engorgés, acidoclines à acidiphiles, oligotrophes à mésotrophes et plus ou moins enrichis en matière organique. Contrairement au *Caro verticillati-Molinietum caeruleae*, elles sont présentes seulement en zone inondable.

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,48 ha**.

Présentes seulement autour de l'étang du Moulin neuf où elles ont principalement pris la place de jonchaies hautes inondables.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation n'avait pas été décrite sur le site en 2016. Elle ne semble pas non plus caractérisée dans la littérature, aucune association ne la décrivant. Elle correspond au bas du *Caro verticillati-Molinietum caeruleae* dans la zone inondable, agrémenté d'espèces de bas-marais acide.

Depuis 2016, cette prairie plus marécageuse que le *Caro verticillati-Molinietum caeruleae*, a empiété sur les jonchaies inondables autour de l'étang, et colonisé une communauté de bas marais acide en queue d'étang.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	33
auteur	IL
date	18/07/2025
surface du relevé [m²]	50
recouvrement total [%]	90
hauteur moyenne [cm]	90
nombre d'espèces	15
<i>Molinia caerulea</i>	4
<i>Juncus acutiflorus</i>	2
<i>Agrostis canina</i>	1
<i>Ranunculus flammula</i>	+
<i>Eriophorum angustifolium</i>	1
<i>Potentilla palustris</i>	1
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	2
<i>Juncus effusus</i>	2
<i>Lycopus europaeus</i>	+
<i>Mentha aquatica</i>	+
<i>Galium palustre</i>	+
<i>Viola palustris</i>	+
<i>Salix atrocinerea</i>	+
<i>Sphagnum</i> sp.	2

27 Prairie marécageuse acidiphile à *Cirsium dissectum* et *Scorzonera humilis*

Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis

B. Foucault 1981

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E3.512 - Prairies acidoclines à Molinie bleue

CORINE Biotopes : 37.312 - Prairies à Molinie acidiphiles

EUR 28 : 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

Cahiers d'habitats : 6410-6 - Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques

Synsystème :

SCHUCHZERIA PALUSTRIS-CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Caricetalia fuscae W. Koch 1926

Juncion acutiflori Braun-Blanquet in Braun-Blanquet & Tüxen 1952

Caro verticillati-Juncenion acutiflori B. Foucault & Géhu 1980

***Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis* B. Foucault 1981**

Cortège floristique :

Scorzonera humilis, *Agrostis canina*, *Cirsium dissectum*, *Ranunculus flammula*, *Carex panicea*, *Carum verticillatum*, *Centaurea gr. nigra*, *Juncus acutiflorus*, *Juncus conglomeratus*.

Physionomie :



Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis

Relevé 4

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Prairie marécageuse des sites humides, acides et oligotrophes. Les sols sont de type hydromorphe à caractère réductique avec horizon supérieur minéral ou faiblement organique, compacté par l'effet du pâturage. Cette prairie est typiquement pâturée.

En l'absence de gestion, le *Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis* et le *Trocdario verticillati-Juncetum acutiflori* évoluent vers la mégaphorbiaie du *Juncus acutiflori-Angelicetum sylvestris* (une prairie au nord-est de Penn ar Wern) ou vers le *Caro verticillati-Molinietum caeruleae* par assèchement du milieu (voir fiche veg 25).

Période optimale d'observation : Phénologie tardi-vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **1,76 ha** et hors réserve : 0,34 ha.

Cette prairie est présente sur la parcelle 6 autour de l'étang du moulin neuf, et dans les parcelles à l'est de Kerveur et au nord de Penn ar Wern.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC ?	C	R	DHFF

Végétation caractérisant un des habitats préférentiels du papillon *Euphydryas aurinia* (Damier de la Succise), espèce protégée, rare et en régression à l'échelle nationale et européenne mais présente sur la Réserve.

Etat de cette végétation - Conservation :

Au niveau de la cartographie de 2016, cette association était regroupée avec le *Trocdario verticillati-Juncetum acutiflori*. Il est donc difficile de voir l'évolution de cette végétation.

On note cependant que la plupart des prairies oligotrophes diversifiées notées en 2016 sont toujours présentes, elles représentaient 5,74 ha et aujourd'hui 5,98 ha.

Certains endroits un peu dégradés, n'ont pas permis de rattacher la végétation à une de ces 2 associations, ils ont donc été rattachés seulement à l'alliance du *Juncion acutiflori*.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	4	2	13
auteur	IL	IL	IL
date	22/05/2025	22/05/2025	30/05/2025
surface du relevé [m²]	20	20	10
recouvrement total [%]	100	100	100
hauteur moyenne [cm]	20	20	40
nombre d'espèces	32	19	18
<i>Scorzonera humilis</i>	1	2	.
<i>Agrostis canina</i>	.	.	3
<i>Cirsium dissectum</i>	.	.	1
<i>Ranunculus flammula</i>	.	.	2
<i>Juncus acutiflorus</i>	1	2	2
<i>Carum verticillatum</i>	+	2	1
<i>Carex panicea</i>	.	+	.
<i>Centaurea sp.</i>	2	+	.
<i>Juncus x kernreichgeltii</i>	+	.	.
<i>Carex demissa</i>	1	1	2
<i>Anagallis tenella</i>	2	1	+
<i>Dactylorhiza maculata</i>	2	2	.
<i>Luzula multiflora</i>	2	+	.
<i>Potentilla erecta</i>	1	+	.
<i>Danthonia decumbens</i>	+	1	.

<i>Carex binervis</i>	+	+	.
<i>Myosotis secunda</i>	.	.	1
<i>Cynosurus cristatus</i>	.	.	1
<i>Lotus uliginosus</i>	1	.	1
<i>Ranunculus acris</i>	r	2	2
<i>Ranunculus repens</i>	+	1	1
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	.	2	2
<i>Holcus lanatus</i>	1	.	1
<i>Trifolium repens</i>	+	.	.
<i>Cardamine pratensis</i>	.	.	+
<i>Trifolium pratense</i>	+	.	2
<i>Plantago lanceolata</i>	2	1	2
<i>Agrostis</i> sp.	2	.	.
<i>Hypochaeris radicata</i>	2	2	.
<i>Juncus effusus</i>	.	.	2
<i>Juncus bulbosus</i>	.	+	.
<i>Taraxacum</i> sp.	.	+	.
<i>Festuca ovina</i>	+	.	.
<i>Stellaria media</i>	+	.	.
<i>Juncus foliosus</i>	+	.	.
<i>Senecio jacobaea</i>	+	.	.
<i>Dactylis glomerata</i>	+	.	.
<i>Erica tetralix</i>	+	.	.
<i>Calluna vulgaris</i>	+	.	.
<i>Betula pubescens</i>	+	.	.
<i>Salix aurita</i>	+	.	.
<i>Quercus robur</i>	r	.	.
<i>Ulex gallii</i>	r	.	.

28 Prairie paratourbeuse à *Carum verticillatum* et *Juncus acutiflorus*

Trocdario verticillati-Juncetum acutiflori

(G. Lemlée 1937) Oberdorfer ex B. Foucault 2023

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E3.512 - Prairies acidoclines à Molinie bleue

CORINE Biotopes : 37.312 - Prairies à Molinie acidiphiles

EUR 28 : 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

Cahiers d'habitats : 6410-6 - Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques

Synsystème :

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS-CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Caricetalia fuscae W. Koch 1926

Juncion acutiflori Braun-Blanquet in Braun-Blanquet & Tüxen 1952

Caro verticillati-Juncenion acutiflori B. Foucault & Géhu 1980

***Trocdario verticillati-Juncetum acutiflori* (G. Lemlée 1937) Oberdorfer ex B. Foucault 2023**

Cortège floristique :

Juncus acutiflorus, *Carum verticillatum*, *Ranunculus flammula*, *Cirsium dissectum*, *Carex panicea*, *Carex echinata*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Anagallis tenella*, *Agrostis canina*, *Eriophorum angustifolium*.

Physionomie :



Trocdario verticillati-Juncetum acutiflori

Relevé 14

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Anagallis tenella

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Prairie marécageuse acidiphile des sols à horizon supérieur tourbeux (fine couche de tourbe en surface). Elle caractérise les sols engorgés par une eau courante pendant une grande

partie de l'année (voisinage des ruisseaux, têtes de bassin). Végétation liée à des pratiques agropastorales extensives.

En l'absence de gestion, le *Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis* et le *Trocdario verticillati-Juncetum acutiflori* évoluent vers la mégaphorbiaie du *Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris* (une prairie au nord-est de Penn ar Wern) ou vers le *Caro verticillati-Molinietum caeruleae* par assèchement du milieu (voir fiche veg 25).

Période optimale d'observation : Phénologie tardi-vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **4,22 ha** et hors réserve : 2,79 ha.

Cette végétation est présente en petits patchs dans quelques parcelles autour de l'étang du Moulin Neuf (3, 6, 8, 11) et sur une plus grande superficie dans la parcelle 1. Elle est aussi présente au nord-est de Mesmeur, en patch isolé dans la parcelle isolée de Penn ar Leve et dans les parcelles au nord de Penn ar Wern.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC	C	R	DHFF

Etat de cette végétation - Conservation :

Au niveau de la cartographie de 2016, cette association était regroupée avec le *Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis*. Il est donc difficile de voir l'évolution de cette végétation.

On note cependant que la plupart des praires oligotrophes diversifiées notées en 2016 sont toujours présentes, elles représentaient 5,74 ha et aujourd'hui 5,98 ha.

Certains endroits un peu dégradés, n'ont pas permis de rattacher la végétation à une de ces 2 associations, ils ont donc été rattachés seulement à l'alliance du *Juncion acutiflori*.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	5	15	14
auteur	IL	IL	IL
date	23/05/2025	30/05/2025	30/05/2025
surface du relevé [m²]	20	20	10
recouvrement total [%]	85	100	90
hauteur moyenne [cm]		30	50
nombre d'espèces	37	23	18
<i>Juncus acutiflorus</i>	3	2	3
<i>Carum verticillatum</i>	.	1	2
<i>Ranunculus flammula</i>	2	1	2
<i>Cirsium dissectum</i>	+	2	1
<i>Carex panicea</i>	+	+	1
<i>Carex echinata</i>	.	+	2
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	+	.	2
<i>Anagallis tenella</i>	+	1	.

<i>Agrostis canina</i>	.	1	.
<i>Eriophorum angustifolium</i>	.	1	2
<i>Eleocharis palustris</i>	.	4	.
<i>Hypericum elodes</i>	+	3	2
<i>Scirpus fluitans</i>	+	.	.
<i>Carex demissa</i>	1	3	2
<i>Lotus uliginosus</i>	+	1	1
<i>Luzula multiflora</i>	1	.	1
<i>Potentilla erecta</i>	1	1	.
<i>Eleocharis multicaulis</i>	1	.	.
<i>Molinia caerulea</i>	1	.	.
<i>Myosotis secunda</i>	+	.	.
<i>Carex rostrata</i>	+	.	.
<i>Ranunculus omiophyllus</i>	+	.	.
<i>Carex pilulifera</i>	+	.	.
<i>Carex binervis</i>	+	.	.
<i>Dactylorhiza maculata</i>	r	.	.
<i>Danthonia decumbens</i>	.	+	.
<i>Scorzonera humilis</i>	.	.	1
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	+	1	1
<i>Holcus lanatus</i>	.	1	1
<i>Plantago lanceolata</i>	.	1	.
<i>Stellaria media</i>	+	.	.
<i>Rumex acetosa</i>	r	.	.
<i>Juncus effusus</i>	.	.	3
<i>Mentha aquatica</i>	2	2	2
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	2	.	+
<i>Lycopus europaeus</i>	1	.	.
<i>Juncus bufonius</i>	1	.	.
<i>Angelica sylvestris</i>	+	+	.
<i>Eupatorium cannabinum</i>	+	.	.
<i>Filipendula ulmaria</i>	+	.	.
<i>Juncus foliosus</i>	+	.	.
<i>Glyceria declinata</i>	+	1	.
<i>Myosotis nemorosa</i>	.	1	.
<i>Ulex gallii</i>	r	.	.
<i>Rubus</i> sp.	r	.	.
<i>Betula pubescens</i>	+	.	.
<i>Quercus robur</i>	+	+	.
<i>Salix aurita</i>	+	.	.

29 Prairie marécageuse acidiphile mésotrophile dégradée

Juncion acutiflori

Braun-Blanquet *in* Braun-Blanquet & Tüxen 1952

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E3.512 - Prairies acidoclines à Molinie bleue

CORINE Biotopes : 37.312 - Prairies à Molinie acidiphiles

EUR 28 : 6410 - Prairies à *Molinia* sur sols tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinia caerulea*)

Cahiers d'habitats : 6410-6 - Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques

Synsystème :

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS-CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Caricetalia fuscae W. Koch 1926

***Juncion acutiflori* Braun-Blanquet *in* Braun-Blanquet & Tüxen 1952**

Cortège floristique :

***Juncus acutiflorus*, *Agrostis canina*, *Juncus conglomeratus*, *Carex demissa*, *Carum verticillatum*, *Scorzonera humilis*, *Molinia caerulea* subsp. *caerulea*.**

Physionomie :



Juncion acutiflori

Relevé 44

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Juncion acutiflori

Relevé 41

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Prairies marécageuses planitiales à montagnardes, atlantiques à subatlantiques, des sols engorgés, acidoclines à acidiphiles, oligotrophes à mésotrophes et plus ou moins enrichis en matière organique.

Période optimale d'observation : Phénologie tardi-vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **5,88 ha** et hors réserve : 3,48 ha.

Cette végétation est présente en quelques patchs autour de l'étang du Moulin Neuf, au nord-est de Mesmeur, à l'est de Kerveur et au nord de Penn ar Wern.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC	C	R	DHFF

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation, non représentée en 2016, correspond à des prairies acidiphiles dégradées, ayant une diversité floristique ne permettant pas un rattachement au niveau de l'association. Sur le site, cette végétation a été notée principalement au niveau de prairies humides à *Juncus acutiflorus* ou *Juncus diffus*, de quelques patchs de prairies oligotrophes (relevé 16) et au nord-est de Penn ar Wern sur des plantations de résineux coupées depuis 2016 (relevé 41). Elle a aussi été notée à la place de la jonchaie inondable au bord de l'étang de Trovern (relevé 44).

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	44	41	16	9
auteur	IL	IL	IL	IL
date	15/08/2025	11/08/2025	13/06/2025	26/05/2025
surface du relevé [m²]	40	15	30	20
recouvrement total [%]	100	50	100	100
hauteur moyenne [cm]	40	40	40	30
nombre d'espèces	16	9	10	10
<i>Juncus acutiflorus</i>	1	.	1	3
<i>Agrostis canina</i>	2	+	.	3
<i>Juncus x kernreichgeltii</i>	3	.	.	.
<i>Juncus conglomeratus</i>	.	1	.	.
<i>Carex cf. demissa</i>	.	2	.	.
<i>Molinia caerulea</i>	1	1	.	.
<i>Carum verticillatum</i>	.	.	.	+
<i>Scorzonera humilis</i>	.	.	2	.
<i>Eleocharis multicaulis</i>	+	.	.	.
<i>Potentilla erecta</i>	.	1	2	.
<i>Festuca nigrescens</i>	.	.	3	.
<i>Danthonia decumbens</i>	.	.	+	.
<i>Lotus uliginosus</i>	.	.	+	.
<i>Luzula multiflora</i>	.	.	2	2
<i>Carex nigra</i>	.	.	.	2
<i>Carex leporina</i>	.	.	.	3
<i>Juncus effusus</i>	3	.	.	.
<i>Festuca gr. ovina</i>	3	.	.	.
<i>Hypericum elodes</i>	3	.	.	.
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	2	.	.	.
<i>Angelica sylvestris</i>	1	.	.	.

<i>Agrostis stolonifera</i>	1	.	.	.
<i>Lycopus europaeus</i>	+	.	.	.
<i>Cirsium palustre</i>	+	.	.	.
<i>Juncus bulbosus</i>	.	2	.	.
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	.	.	2	3
<i>Holcus lanatus</i>	.	.	2	1
<i>Agrostis capillaris</i>	.	.	+	.
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	.	.	.	+
<i>Ranunculus acris</i>	.	.	.	+
<i>Ulex gallii</i>	.	+	.	.
<i>Rubus</i> sp.	.	+	.	.
<i>Salix atrocinerea</i>	1	2	.	.
<i>Betula pubescens</i>	+	.	.	.
<i>Sphagnum</i> sp.	2	.	.	.

30 (et 31) Mégaphorbiaie acidiphile à *Juncus acutiflorus* et *Angelica sylvestris*

Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris

Botineau, Ghestem et Vilks 1985

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E5.412 - Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par *Filipendula*

CORINE Biotopes : 37.715 - Ourlets riverains mixtes

EUR 28 : 6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin [mégaphorbiaies rivulaires] **(en contexte alluvial)**

Cahiers d'habitats : 6430-1 - Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes [mégaphorbiaies rivulaires] **(en contexte alluvial)**

Synsystème :

FILIPENDULO ULMARIAE-CONVOLVULETEA SEPIUM Géhu & Géhu-Franck 1987

Loto pedunculati-Filipenduletalia ulmariae H. Passarge (1975) 1978

Achilleo ptarmicae-Cirsion palustris Julve & F. Gillet ex B. Foucault 2011

***Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris* Botineau, Ghestem et Vilks 1985**

Cortège floristique :

***Angelica sylvestris*, *Cirsium palustre*, *Juncus acutiflorus*, *Lotus uliginosus*, *Juncus effusus*, *Oenanthe crocata*.**

Physionomie :



Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris

Relevé 43

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Végétation hygrophile, acidiphile à acidicline, mésotrophile, se développant sur des sols hydromorphes, souvent riches en matière organique et à nappe généralement proche de la surface. Substrat souvent d'origine alluviale.

Cette association peut repeupler les prairies humides de type *Cirsio dissecti-Scorzoneretum humilis*, *Caro verticillati-Juncetum acutiflori* ou *Junco acutiflori-Cynosuretum cristati* par dynamique progressive.

Période optimale d'observation : Phénologie tardi-vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : alluviale : **3,40 ha** et hors réserve : 1,01 ha.

non alluviale : **1,02 ha** et hors réserve : 0,4 ha.

Cette végétation est présente en situation rivulaire ou en contexte de prairie humide abandonnée, autour de l'étang du Moulin Neuf, au nord-est et à l'est de Liden, au sud de Krec'h ar Lann et au nord de Penn ar Wern.

Suivant la carte géologique la majorité de ses prairies sont en contexte alluvial (habitat d'intérêt communautaire)

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
C ?	C	P ?	DHFFpp

Etat de cette végétation - Conservation :

La superficie du *Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris* a augmenté au sein de la réserve, conséquence d'un petit déficit de gestion (voulu ou non) ou bien d'un abandon récent (temporaire ou définitif) des pratiques, fauche ou pâturage, qui maintenaient auparavant la prairie entretenue. Sa progression sur la réserve s'est effectuée principalement au détriment de la végétation notée en 2016 « prairie à Jonc acutiflore » correspondant plutôt au *Junco acutiflori-Cynosuretum cristati*. Un retour aux différentes prairies humides est possible par restauration de pratiques de gestion.

Les mégaphorbiaies en contexte alluvial sont considérées comme d'intérêt communautaire et peuvent abriter des peuplements variés d'insectes. Néanmoins, une partie des mégaphorbiaies de la RNR se développent au détriment des prairies humides oligotrophes floristiquement diversifiées. Un abandon durable aura pour conséquences à moyen ou long terme : un boisement spontané plus ou moins rapide doublé souvent d'un enrichissement, et qui ne permettra plus de récupérer la prairie qu'à grands frais par la suite. Les groupements prairiaux oligotrophes et de bas-marais adjacents pourraient à leur tour s'eutrophiser lentement s'ils sont abandonnés aussi. Ainsi, des choix devront être réalisés par le gestionnaire pour favoriser l'un et/ou l'autre de ces habitats en fonction notamment des enjeux de conservation présents.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	26	30	7	8	43	42	47
auteur	JD	IL	IL	IL	IL	IL	IL
date	22/11/ 2016	14/07/ 2025	26/05/ 2025	26/05/ 2025	13/08/ 2025	13/08/ 2025	02/09/ 2025
surface du relevé [m²]	9	50	20	20	100	100	60
pente [%]	0	-	-	-	-	-	-
exposition	-	-	-	-	-	-	-
recouvrement total [%]	100	100	80	95	100	100	100
hauteur moyenne [cm]		100	50	40	80	80	80
nombre d'espèces	10	12	12	13	16	16	15
<i>Angelica sylvestris</i>	3	1	3	3	3	2	3
<i>Cirsium palustre</i>	1	.	1	1	1	1	2

<i>Juncus acutiflorus</i>	5	.	5	2	3	3	.
<i>Lotus uliginosus</i>	+	.	+	1	2	+	2
<i>Juncus effusus</i>	.	.	.	.	1	.	3
<i>Oenanthe crocata</i>	.	2	+	.	.	.	.
<i>Eupatorium cannabinum</i>	.	.	.	.	3	2	3
<i>Solanum dulcamara</i>	.	.	.	.	2	1	2
<i>Urtica dioica</i>	.	3	.	.	+	+	3
<i>Calystegia sepium</i>	.	.	.	.	.	1	.
<i>Agrostis stolonifera</i>	.	.	.	.	1	.	4
<i>Mentha aquatica</i>	.	.	.	.	2	3	.
<i>Galium palustre</i>	.	.	.	.	2	2	.
<i>Lycopus europaeus</i>	.	.	.	.	.	3	.
<i>Luzula multiflora</i>	.	.	.	1	.	.	.
<i>Agrostis canina</i>	.	.	.	1	1	.	.
<i>Viola palustris</i>	.	.	.	.	+	.	.
<i>Molinia caerulea</i>	.	.	.	.	1	1	.
<i>Potentilla palustris</i>	.	.	.	.	.	2	.
<i>Juncus x kernreichgeltii</i>	.	.	.	.	.	.	1
<i>Carex paniculata</i>	.	.	.	.	+	.	.
<i>Cirsium dissectum</i>	.	.	+	.	.	.	.
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	.	.	+	.	.	.	+
<i>Ranunculus repens</i>	.	+	2	2	+	.	+
<i>Holcus lanatus</i>	.	.	3	4	.	.	.
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	.	.	1	1	.	.	.
<i>Poa trivialis</i>	.	.	2	+	.	.	.
<i>Rumex acetosa</i>	.	.	1	3	.	.	+
<i>Heracleum sphondylium</i>	.	.	.	+	.	.	.
<i>Centaurea sp.</i>	.	.	.	+	.	.	.
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	.	.	.	.	.	+	.
<i>Circaea lutetiana</i>	.	+	.	.	.	.	.
<i>Carex remota</i>	.	+	.	.	.	.	.
<i>Athyrium filix-femina</i>	.	+	.	.	.	1	+
<i>Ajuga reptans</i>	.	+	.	.	.	.	1
<i>Rubus sp.</i>	.	2	.	.	.	1	.
<i>Hedera helix</i>	.	2	.	.	.	.	.
<i>Pteridium aquilinum</i>	.	+	.	.	.	.	.
<i>Corylus avellana</i>	.	+	.	.	.	.	.
<i>Quercus robur</i>	.	.	.	.	.	.	+
<i>Epilobium obscurum</i>	2	.	.	.	.	.	.
<i>Stellaria alsine</i>	2	.	.	.	.	.	.
<i>Agrostis sp.</i>	+	.	.	.	.	.	.
<i>Kimbergia praelonga</i>	4	.	.	.	.	.	.
<i>Brachythecium sp.</i>	2	.	.	.	.	.	.
<i>Calliergonella cuspidata</i>	1	.	.	.	.	.	.

32 Mégaphorbiaie peu caractérisée

Achilleo ptarmicae-Cirsion palustris

Julve & F. Gillet ex B. Foucault 2011

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : E5.42 - Communautés à grandes herbacées des prairies humides

CORINE Biotopes : 37.1 - Communautés à Reine des prés et communautés associées

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

FILIPENDULO ULMARIAE-CONVOLVULETEA SEPIUM Géhu & Géhu-Franck 1987

Loto pedunculati-Filipenduletalia ulmariae H. Passarge (1975) 1978

Achilleo ptarmicae-Cirsion palustris Julve & F. Gillet ex B. Foucault 2011

Cortège floristique :

Juncus acutiflorus, *Juncus effusus*, *Oenanthe crocata*, *Solanum dulcamara*,
Eupatorium cannabinum subsp. *cannabinum*

Physionomie :

Mégaphorbiaie peu diversifiée dont le cortège floristique restreint ne permet pas de rattachement au niveau de l'association.

Ecologie/dynamique :

Mégaphorbiaies planitiales mésotrophiles à eutrophiles, acidiclinales à acidiphiles, des dépressions sujettes à inondations phréatiques.

Période optimale d'observation : Phénologie tardi-vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : alluviale : **0,17 ha** et hors réserve : 0,22 ha.

Cette mégaphorbiaie est présente dans la Réserve à l'est de Mesmeur en bordure de prairie marécageuse. En dehors de la Réserve : au nord de St-Junay Braz au milieu d'une saulaie, au nord de Kertanguy en bord de saulaie, au nord de Gollen et à Kersalvy au milieu de la chênaie acidiphile.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Etat de cette végétation - Conservation : Mégaphorbiaie de zones en cours d'enfrichement.

Relevé (s) phytosociologique (s) : pas de relevé.

33 Roselière à *Phragmites australis*

Phragmition communis

W. Koch 1926

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.21 - Phragmitaies à [*Phragmites australis*]

CORINE Biotopes : 53.11 - Phragmitaies

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Phragmitetalia australis W. Koch 1926

***Phragmition communis* W. Koch 1926**

Cortège floristique :

***Phragmites australis*.**

Physionomie :



Roselière à *Phragmites australis*

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Communautés eurosibériennes des zones à nappe d'eau à faible variation de niveau.

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,01 ha**.

Cette formation est unique dans le site et à une origine artificielle : le créateur de l'étang ayant très probablement apporté des roseaux qui se sont ensuite plus ou moins développés le long de la digue de l'étang amont qui se trouve dans le secteur de la Côte Jaune. Elle reste contenue le long de la digue sur une bonne trentaine de mètres sans s'étendre et sur une faible largeur.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Relevé (s) phytosociologique (s) : Pas de relevé.

34 Roselière basse à *Sparganium erectum*

Sparganietum erecti

H. Roll 1938

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.243 - Communautés à Rubanier dressé

CORINE Biotopes : 53.143 - Communautés à Rubanier rameux

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Phragmitetalia australis W. Koch 1926

Eleocharito palustris-Sagittarion sagittifoliae H. Passarge 1964

***Sparganietum erecti* H. Roll 1938**

Cortège floristique :

Sparganium erectum, *Mentha aquatica*.

Physionomie :



Sparganietum erecti

Relevé 23

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Groupement plutôt eutrophile se développant sur les bordures inondées des eaux calmes.

Période optimale d'observation : estivale

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,08 ha**.

Cette végétation n'est présente qu'en queue de l'étang du Moulin Neuf à proximité du ruisseau du Yar.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation a substitué un groupement de bas-marais à *Menyanthes trifoliata* présent en 2016, eutrophisation du milieu par le Yar ? On retrouve cependant dans le relevé n°23, effectué à cet endroit la présence de *Menyanthes trifoliata*.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	23
auteur	IL
date	08/07/2025
surface du relevé [m²]	25
recouvrement total [%]	80
hauteur moyenne [cm]	100
nombre d'espèces	12
<i>Sparganium erectum</i>	3
<i>Mentha aquatica</i>	2
<i>Menyanthes trifoliata</i>	2
<i>Polygonum hydropiper</i>	2
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	2
<i>Eleocharis palustris</i>	1
<i>Equisetum fluviatile</i>	1
<i>Carex vesicaria</i>	1
<i>Agrostis stolonifer</i>	1
<i>Ranunculus flammula</i>	1
<i>Bidens</i> sp.	1
<i>Glyceria declinata</i>	+

35 Roselière à *Phalaris arundinacea*

Mentho spicatae-Phalaridetum arundinaceae

J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.26 - Formations à [*Phalaris arundinacea*]

CORINE Biotopes : 53.16 - Végétation à *Phalaris arundinacea*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

FILIPENDULO ULMARIAE-CONVOLVULETEA SEPIUM Géhu & Géhu-Franck 1987

Convolvuletalia sepium Tüxen ex Mucina in Mucina, G. Grabherr et Ellmauer 1993

Convolvulion sepium Tüxen ex Oberdorfer 1957

***Mentho spicatae-Phalaridetum arundinaceae* J.-M. Royer in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006**

Cortège floristique :

Mentha aquatica, *Phalaris arundinacea* subsp. *arundinacea*.

Physionomie :



Roselière à *Phalaris arundinacea*
Relevé 27
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Roselière à *Phalaris arundinacea*
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Groupement des fossés, ruisseaux (parfois intermittents et souvent tufeux), bords des petites rivières, bordures d'étangs sur substrat alcalin, marneux à argilo-limoneux eutrophe, en milieu et haut de berge. La nappe d'eau n'est pas affleurante, mais le substrat reste humide une bonne partie de l'année.

Période optimale d'observation : végétation reconnaissable toute l'année.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,16 ha.**

Cette végétation n'est présente que sur les rives de l'étang du Moulin Neuf.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC	C	P ?	DHFF*

Etat de cette végétation - Conservation :

Non cartographiée en 2016 car considérée comme anecdotique sa présence étant diffuse sous le couvert des arbres ou dans les moliniaies, cette végétation représente aujourd'hui 0,16 ha sur la réserve. Elle se situe en général entre le *Caricetum vesicariae* ou l'*Equisetetum eleocharitis* et les fourrés à *Salix* sur le haut de la rive (groupement à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinereae*).

En rive droite de l'étang, cette végétation s'est développée principalement au détriment de l'*Equisetetum eleocharitis* (photo devant l'observatoire). Au nord-ouest au niveau de l'exutoire de l'étang, elle a remplacé la couverture de lentille d'eau, du fait d'un comblement ? Un peu plus au sud, au niveau du ponton, la roselière s'est installée à la place du *Caricetum vesicariae*, de l'*Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae* et d'une partie de la saulaie hygrophile (groupement à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinereae*).

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	27
auteur	IL
date	09/07/2025
surface du relevé [m²]	20
ecouvrement total [%]	100
hauteur moyenne [cm]	100
nombre d'espèces	5
Phalaris arundinacea (hl)	5
Mentha aquatica (hl)	1
Eleocharis palustris (hl)	+
Hydrocotyle vulgaris (hl)	+
Carex vesicaria (hl)	+

36 Roselière à *Equisetum fluviatile*

Equisetetum eleocharitis

Nowinski 1930

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.247 - Communautés à Prêle des eaux

CORINE Biotopes : 53.147 - Communautés de Prêles d'eau

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Phragmitetalia australis W. Koch 1926

Phragmition communis W. Koch 1926

***Equisetetum eleocharitis* Nowinski 1930**

Cortège floristique :

***Equisetum fluviatile*.**

Physionomie :



Equisetetum eleocharitis

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Groupement pionnier oligomésotrophile à eutrophile colonisant des zones très vaseuses du lit majeur (plusieurs dizaines de centimètres), les fossés temporaires, les queues d'étangs soumis à exondation estivale et les lacs-réservoirs.

Les tapis de Prêles aux avant-postes sont "jeunes" moyennement hauts et peu denses, en arrière elle se densifie et s'élève en ayant fixé des particules (relevé 70), et certains secteurs très matures et presque atterris, plus immédiatement reconnaissables mais pourtant encore majoritairement constitués de Prêles (relevé 71), servent d'appui à la colonisation d'autres groupements supérieurs (jonchaie inondable, cariçaie à Laîche vésiculeuse principalement).

Les colonies de Prêles ont un caractère mésotrophe, tandis que le gazon amphibie à Littorelles est plus stable en situation oligotrophe.

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **1,11 ha.**

Cette formation n'est présente que sur les rives de l'étang du Moulin neuf.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
R ?	PC ?	S ?	DHFF*

Etat de cette végétation - Conservation :

Au contraire des observations effectuées en 2016, cette végétation a beaucoup diminué au nord de l'étang, notamment au niveau de l'exutoire, et a gagné du terrain sur la superficie en eau en queue d'étang remplaçant les herbiers à *Nuphar lutea*. Cette formation d'hélophytes est en effet pionnière des vases exondées.

Au nord de l'étang, c'est l'eau libre qui a gagné du terrain. On observe un atterrissement par le sud (queue d'étang).

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	70	71
auteur	JD	JD
date	27/08/2016	27/08/2016
surface du relevé [m²]	25	25
pente [%]	0	0
exposition	-	-
recouvrement total [%]	100	100
hauteur moyenne[cm]	50-60	50
<i>Equisetum fluviatile</i>	5	4
<i>Scutellaria galericulata</i>	.	3
<i>Lycopus europaeus</i>	2	+
<i>Solanum dulcamara</i>	.	2
<i>Mentha aquatica</i>	1	1
<i>Persicaria hydropiper</i>	.	1
<i>Bidens cernua</i>	1	.
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	1	.
<i>Lythrum portula</i>	1	.
<i>Galium palustre</i>	+	.
<i>Salix atrocinerea</i> (j)	1	.
recouvrement bryo-lichénique [%]	~ 5	-
<i>Fontinalis antipyretica</i>	5	.
<i>Calliergon cf cordifolium</i>	1	.

37 Roselière à *Eleocharis palustris*

Eleocharitetum palustris

Ubrizsy 1948

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.24A - Tapis de Scirpe des marais

CORINE Biotopes : 53.14A - Végétation à *Eleocharis palustris*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Phragmitetalia australis W. Koch 1926

Eleocharito palustris-Sagittarion sagittifoliae H. Passarge 1964

***Eleocharitetum palustris* Ubrizsy 1948**

Cortège floristique :

Eleocharis palustris.

Physionomie :



Eleocharitetum palustris

Relevé 22

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Groupement neutrocline mésoeutrophile hydrophile capable de supporter de très fortes variations du niveau de l'eau mais sur des sols constamment saturés en eau.

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,61 ha**.

Végétation présente au niveau de l'étang du Moulin neuf, sur toutes les rives.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
?	?	?	DHFF*

Etat de cette végétation - Conservation :

L'*Eleocharitetum palustris* s'est largement développé autour de l'étang depuis 2016, végétation pionnière des vases exondées. En queue d'étang, il occupe maintenant de larges superficies gagnées sur l'eau libre et les herbiers à *Nuphar lutea*, occupant une zone entre le *Caricetum vesicariae* ou l'*Equisetetum eleocharitis* et les herbiers annuels à *Lindernia dubia* en avant. Sur les autres rives, il est visible en bande peu larges en avant du *Caricetum vesicariae* ou de l'*Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae*.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	72	22	17
auteur	JD	IL	IL
date	22/11/2016	08/07/2025	18/06/2025
surface du relevé [m²]	6	50	20
recouvrement total [%]	70	100	100
hauteur moyenne [cm]	60	40	40
nombre d'espèces	11	10	12
<i>Eleocharis palustris</i>	3	4	3
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	2	+	3
<i>Mentha aquatica</i>	2	2	.
<i>Agrostis stolonifera</i>		2	1
<i>Agrostis cf stolonifera</i>	1		
<i>Equisetum fluviatile</i>	+	2	+
<i>Carex vesicaria</i>	1	+	+
<i>Lycopus europaeus</i>	2	+	.
<i>Leersia oryzoides</i>	+	2	.
<i>Scirpus fluitans</i>		.	2
<i>Ranunculus flammula</i>		.	1
<i>Baldellia repens</i>		.	+
<i>Glyceria fluitans</i>		.	+
<i>Polygonum persicaria</i>		.	+
<i>Veronica scutellata</i>		.	+
<i>Carex nigra</i>		.	+
<i>Alisma plantago-aquatica</i>		+	.
<i>Galium palustre</i>		+	.
<i>Juncus effusus</i>	1		
<i>Juncus acutiflorus</i>	1		
<i>Lemna minor</i>	1 (flottant)		

38 Cariçaie à *Carex paniculata*

Caricetum acutiformi-paniculatae

Vlieger & Zinderen-Bakker in Boer 1942

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : D5.216 - Cariçaies à Laîche paniculée

CORINE Biotopes : 53.216 - Cariçaies à *Carex paniculata*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Magnocaricetalia Pignatti 1954

Magnocaricion elatae W. Koch 1926

***Caricetum acutiformi-paniculatae* Vlieger & Zinderen-Bakker in Boer 1942**

Cortège floristique :

***Carex paniculata*.**

Physionomie :



Caricetum acutiformi-paniculatae

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Magnocariçaie présentant de hauts touradons à *Carex paniculata* des bas-marais mésotrophes à eutrophes de plaine avec un balancement de la nappe important. Lorsqu'elle est suffisamment développée en surface et en hauteur, elle subit une période d'exondation estivale, mais la base des touradons reste toujours humide.

Végétation pouvant être relativement stable à court et moyen terme en raison de la densité de *Carex paniculata* et de l'engorgement en eau du substrat. Cependant, à plus ou moins long terme, parallèlement à l'assèchement progressif du milieu qu'elle engendre intrinsèquement, la cariçaie peut évoluer vers un fourré marécageux à *Salix atrocinerea* (Laurent, 2018).

Période optimale d'observation : phénologie tardi-vernale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,29 ha** et hors réserve : 0,27 ha.

Cette formation est certainement beaucoup plus étendue dans la RNR mais fait partie intégrante des saulaies marécageuses à caractère mésotrophe qui occupent plusieurs vallons du site. La cartographie ne représente donc cette magnocariçaie que lorsqu'elle apparaît à découvert, ce qui se présente beaucoup plus rarement. Dans ces conditions elle est toutefois présente en quelques patchs sur la réserve et en dehors. Sa plus grande superficie se trouve autour de l'étang le plus au nord à la Côte Jaune.

En dehors de la réserve, on la retrouve principalement au nord et à l'est de Penn ar Wern. Elle se situe en général au milieu ou au contact des saulaies ou du *Junco acutiflori-Angelicetum sylvestris*.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC	C	P ?	DHFF*

Etat de cette végétation - Conservation :

Sur la réserve les superficies du *Caricetum acutiformi-paniculatae* ont diminué au profit des Saulaies suivant la dynamique décrite précédemment.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	64
auteur	JD
date	22/11/2016
surface du relevé [m²]	25
pente [%]	0
exposition	-
recouvrement total [%]	100
hauteur moyenne [cm]	200
Nombre d'espèces	8
<i>Carex paniculata</i>	5
<i>Rubus</i> sp.	2
<i>Juncus acutiflorus</i>	1
<i>Epilobium</i> cf. <i>obscurum</i>	1
<i>Angelica sylvestris</i>	1
<i>Cirsium palustre</i>	+
<i>Athyrium filix-femina</i>	+
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	+

39 Cariçaie à *Carex vesicaria*

Caricetum vesicariae

Chouard 1924

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : D5.2142 - Cariçaies à Laîche vésiculeuse

CORINE Biotopes : 53.2142 - Cariçaies à *Carex vesicaria*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Magnocaricetalia Pignatti 1954

Magnocaricion elatae W. Koch 1926

***Caricetum vesicariae* Chouard 1924**

Cortège floristique :

Carex vesicaria, *Equisetum fluviatile*, *Galium palustre*.

Physionomie :



Caricetum vesicariae

Relevé 21

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Caricetum vesicariae

Relevé 20

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Association des eaux peu profondes mésoeutrophes à eutrophes des sites inondés généralement à plus de 20 cm mais pouvant s'assécher en surface en été.

Ces végétations ont un développement linéaire le long de berges de plans d'eau mais peuvent occuper des surfaces plus ou moins étendues au sein de systèmes marécageux. Les cariçaies

des sols eutrophes sont des végétations stables ou transitoires, selon si les conditions d'inondations sont optimales, empêchant ainsi l'installation de ligneux. (Demarest *et al*, 2023).

Période optimale d'observation : phénologie vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **1,54 ha**.

Cette végétation est principalement localisée sur les rives de l'étang du Moulin Neuf mais aussi au niveau du deuxième étang dans le secteur de la Côte Jaune.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC ?	C ?	S ?	DHFF*

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation a augmenté depuis 2016 gagnant principalement en queue d'étang sur la jonchaie inondable ou sur l'*Equisetum eleocharitis* où elle est actuellement présente en superficies importantes. En rives droite et gauche, on la retrouve maintenant en bande plus larges. Certaines unités sont considérées en mauvais état du fait de l'embroussaillage par les Saules.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	66	20	28	21
auteur	JD	IL	IL	IL
date	16/09/2016	08/07/2025	09/07/2025	08/07/2025
surface du relevé [m²]	25	50	30	30
recouvrement total [%]	100	100	80	90
hauteur moyenne [cm]	70	100	40	40
nombre d'espèces		12	10	8
<i>Carex vesicaria</i>	4	3	3	3
<i>Equisetum fluviatile</i>	1	.	+	.
<i>Galium palustre</i>		+	.	.
<i>Eleocharis palustris</i>	2	.	2	2
<i>Ranunculus flammula</i>		.	1	2
<i>Baldellia repens</i>		.	+	+
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>		.	3	3
<i>Agrostis stolonifera</i>		.	1	1
<i>Apium inundatum</i>		.	+	.
<i>Leersia oryzoides</i>	+	.	1	.
<i>Mentha aquatica</i>	2	2	3	+
<i>Lycopus europaeus</i>	2	2	.	1
<i>Polygonum hydropiper</i>	+	2	.	.
<i>Eleocharis acicularis</i>	2			
<i>Menyanthes trifoliata</i>	1			

<i>Bidens cernua</i>	1			
<i>Potamogeton natans</i>	1			
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	1			
<i>Lythrum portula</i>	1			
<i>Solanum dulcamara</i>		1	.	.
<i>Myosotis</i> sp.		+	.	.
<i>Scutellaria galericulata</i>		+	.	.
<i>Carex paniculata</i>		+	.	.
<i>Juncus effusus</i>		+	.	.
<i>Molinia caerulea</i>		+	.	.
<i>Juncus acutiflorus</i>		+	.	.

40 Jonchaie inondable à *Lycopus europaeus* et *Juncus effusus*

Caricion gracilis

Neuhäusl 1959

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : D5.3 - Zones marécageuses dominées par [*Juncus effusus*] ou d'autres grands [*Juncus*]

CORINE Biotopes : 53.5 - Jonchaies hautes

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

PHRAGMITO AUSTRALIS-MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika & V. Novák 1941

Magnocaricetalia Pignatti 1954

***Caricion gracilis* Neuhäusl 1959**

Cortège floristique :

Juncus effusus, *Carex vesicaria*, *Galium palustre*, *Scutellaria galericulata*.

Physionomie :



Jonchaie haute inondable – *Caricion gracilis*

Relevé 24

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Jonchaie haute dominée par *Juncus effusus*.

Ecologie/dynamique :

Cette végétation riveraine des étangs est assez classique, mais elle n'a cependant pas encore été décrite au plan phytosociologique en Bretagne. Elle a ici été rattachée au *Caricion gracilis* présent sur des sols argilo-humifères eutrophes à anmoor.

La jonchaie haute et inondable (inondée une grande partie du temps) se tient en rive, derrière les formations à Prêle ou les gazons amphibies des étangs, et derrière la cariçaie à *Carex vesicaria* quand celle-ci existe. Elle fait classiquement l'interface entre les autres ceintures aquatiques des étangs et les formations plus terrestres, mais il ne s'agit pas d'une prairie humide.

Période optimale d'observation : phénologie vernale à estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **1,13 ha**.

Cette végétation est bien présente au niveau de l'étang du Moulin Neuf. Elle est notée au nord-est, où sa superficie a diminué au profit de la moliniaie amphibie et de *Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae* (voir veg 42) et au sud-ouest de l'étang.

Au niveau du sud-est de l'étang, la jonchaie a reculé et sa superficie a augmenté, remplacée en bas par une moliniaie amphibie, et s'étendant vers l'intérieur au détriment du *Caro verticillati-Juncetum acutiflori*. Tout au sud-est de l'étang, une grande zone de 0,8 ha a été rattachée à cette végétation (relevé 18) remplaçant principalement une prairie humide.

Sur l'étang de Trovern, la jonchaie inondable a été identifiée seulement au niveau des îlots présents dans l'étang.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Etat de cette végétation - Conservation :

Décrite en 2016 comme généralement pas très large en ceinture, parfois beaucoup plus étendue sur certains sites Bretons, on la retrouve aujourd'hui sur des superficies plus étendues, larges et pas forcément en rive d'étang.

En fonction des localisations, cette végétation a soit régressé, notamment au profit de la moliniaie amphibie, de l'*Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae* ou du *Caricetum vesicariae*, soit progressé sur les prairies humides et marécageuses plus en retrait. Au nord-ouest de l'étang où elle était présente en 2016, elle est maintenant remplacée par la saulaie qui a gagné du terrain.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	67	24	18
auteur	JD	IL	IL
date	16/09/2016	09/07/2025	24/06/2025
surface du relevé [m²]	25	40	15
pente [%]	0		
exposition			
recouvrement total [%]	100	80	100
hauteur moyenne [cm]	110	100	100
nombre d'espèces	12	15	8
<i>Juncus effusus</i>	3	4	4
<i>Lycopus europaeus</i>	3	1	2
<i>Mentha aquatica</i>	3	1	2
<i>Carex vesicaria</i>	+	2	
<i>Galium palustre</i>		+	1
<i>Scutellaria galericulata</i>		+	+
<i>Iris pseudacorus</i>	+		
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>		3	
<i>Eleocharis palustris</i>	1	+	
<i>Agrostis stolonifera</i>		1	2

<i>Polygonum hydropiper</i>		1	+
<i>Molinia caerulea</i>		1	
<i>Bidens</i> sp		1	
<i>Bidens</i> cf. <i>frondosa</i>		+	
<i>Apium nodiflorum</i>		+	
<i>Salix aurita</i>		+	
<i>Calystegia sepium</i>			+
<i>Carex paniculata</i>	2		
<i>Nuphar lutea</i>	2		
<i>Carex rostrata</i>	1		
<i>Equisetum fluviatile</i>	1		
<i>Schoenoplectus lacustris</i>	+		
<i>Salix atrocinerea</i>	i		

41 Groupement à *Leerzia oryzoides*

Bidention tripartitae

ex Klika et Hadač 1944

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.52 - Communautés à [*Bidens*] (des rives des lacs et des étangs)

CORINE Biotopes : 22.33 - Groupements à *Bidens tripartitus*

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

BIDENTETEA TRIPARTITAE Tüxen, W. Lohmeyer et Preising in Tüxen ex von Rochow 1951

Bidentetalia tripartitae Braun-Blanquet & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944

***Bidention tripartitae* Nordhagen ex Klika et Hadač 1944**

Cortège floristique : *Leerzia oryzoides*.

Physionomie :



Gpt à *Leerzia oryzoides* – *Bidention tripartitae*
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Végétation dominée par *Leerzia oryzoides* accompagnée de *Polygonum hydropiper*, *Mentha aquatica*, *Bidens* sp.

Ecologie/dynamique : Communautés des sols limoneux et argileux, exondés en été.

Période optimale d'observation : phénologie tardi-estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,13 ha**.

Groupement seulement présent dans le coin nord-ouest de l'étang du Moulin Neuf entre la saulaie à *Phalaris arundinaceae* en arrière et la roselière à *Equisetum fluviatile* en avant. Végétation non décrite en 2022, qui s'est installée au détriment de l'*Equisetetum eleocharitis*, du fait du marnage plus important ?

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Relevé (s) phytosociologique (s) : pas de relevé.

42 Pelouse amphibie à *Eleocharis palustris* et *Littorella uniflora*

Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae

(Gadeceau 1909) Chouard 1924

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.4111 - Pelouses à Littorelle

CORINE Biotopes : 22.3111 - Gazons de Littorelles

EUR 28 : 3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)

Cahiers d'habitats : 3110-1 - Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des *Littorelletea uniflorae*

Synsystème :

LITTORELLETEA UNIFLORAE Braun-Blanquet & Tüxen ex V. Westhoff, J.W. Dijk, Passchier & G. Sissingh 1946

Eleocharitetalia multicaulis B. Foucault 2010

Elodo palustris-Sparganion Braun-Blanquet & Tüxen ex Oberdorfer 1957

***Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae* (Gadeceau 1909) Chouard 1924**

Cortège floristique :

***Eleocharis acicularis*, *Eleocharis palustris*, *Littorella uniflora*, *Baldellia ranunculoides*, *Juncus bulbosus* subsp. *bulbosus*, *Ranunculus flammula* var. *flammula*.**

On pourra noter la présence nouvelle sur le site de *Carex viridula*, noté seulement dans 2 communes des Côtes-d'Armor. *Luronium natans* n'a pas été retrouvé sur les rives de l'étang.

Physionomie :



Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae
Relevé 34
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

En rive de faible pente, sur substrat acide, oligotrophe à mésotrophe, sablo-graveleux, correspondant sans doute aux "hauts fonds rocheux" (secteurs très réduits, peu ou pas envasés) mentionnés dans l'étude de la sédimentation (Etang du Moulin neuf, Diagnostic - Gestion - Aménagement OUEST-AMENAGEMENT 1997).

Période optimale d'observation : août à octobre.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,82 ha.**

Les gazons amphibies n'existent dans la RNR qu'autour de l'étang du Moulin neuf. En 2016 elle était présente sur les 2 rives, et aux endroits les plus dégagés par le marnage amplifié des dernières années. En 2025, les surfaces présentes sur la rive droite sont plus importantes, s'étendant vers un secteur plus bas ce qui est cohérent avec des marnages plus importants. Cette végétation n'a cependant pas été renotée en rive gauche où elle a été remplacée par le *Caricetum vesicariae*.

Variabilité :

Le relevé 34 a été effectué au nord de la rive droite de l'étang du Moulin neuf, au niveau d'une pelouse plus haute pouvant être confondue avec un *Caricetum vesicariae*. La présence de *Littorella uniflora* et des autres espèces caractéristiques de l'association ont cependant permis de rattacher ce polygone à l'*Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae*. À ce niveau de l'étang, l'*Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae* a gagné du terrain sur la jonchaie inondable notée par José Durfort en 2016.

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC	C ?	R	DHFF

Etat de cette végétation - Conservation :

Compte tenu de l'extension nette de cet habitat depuis 19 ans, il est plutôt en bon état de conservation. L'envasement n'est pas bénéfique à cette communauté à littorelles. Certaines unités peuvent être menacées par le dynamisme des prêles, voire plus localement l'*Eléocharis* des marais, qui entraînent avec eux une plus forte sédimentation, et la venue éventuelle par la suite de cariçaies ou jonchaies de bordure, comme sur la rive gauche où l'association n'est plus retrouvée.

Si le pâturage peut être bénéfique pour lutter contre ce risque de transformation, il convient de le doser, car il n'apparaissait pas très bénéfique pour les communautés en place, comme dans l'angle nord-est de l'étang notamment, où les chevaux avaient l'air de passer une grande partie du temps en journée sur la période estivale de 2015. Il semblerait cependant que depuis lors, le pâturage ait favorisé l'extension de cette association au détriment de la jonchaie haute inondable. Il ne faut pas non plus se passer de la possibilité de faire pâturer la zone amphibie si de grands hélrophytes venaient à rapidement coloniser cette zone, comme cela a pu se produire par le passé (avec la massette au début des années 2000 par exemple). Bien que représentant une très faible superficie de la RNR, c'est un habitat important pour la Réserve qui se raréfie vers l'ouest de la Bretagne.

Au niveau du relevé n°34, dans le nord-est de l'étang, on peut noter la présence, en avant de la jonchaie inondable fortement diminuée par rapport à 2016, d'une moliniaie amphibie. Il semblerait pertinent de surveiller l'avancée de cette moliniaie afin qu'elle ne prenne pas le dessus sur l'*Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae*.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	41	42	43	34
auteur	JD	JD	JD	IL/VC
date	16/08/2005	16/08/2005	14/07/2015	18/07/2025
surface du relevé [m²]	2	3	12	50
pente [%]	0	< 1	0	
exposition	S	S	O	
recouvrement total [%]	80	~ 5	~20	100
hauteur moyenne [cm]	0,5-10	2-10	1-20	20
nombre de taxons	18	19	19	17
<i>Littorella uniflora</i>	3	2	.	1
<i>Baldellia repens/ranunculoides</i>	3	2	2	2
<i>Eleocharis acicularis</i>	.	.	+	
<i>Eleocharis palustris</i>	1	.	+	2
<i>Ranunculus flammula</i>	1	1	.	2
<i>Juncu bulbosus (f. aquatique)</i>		.	+	+
<i>Elatine hexandra</i>	(+)	.	1	
<i>Equisetum fluviatile</i>	.	.	2	2
<i>Potamogeton natans</i>	.	.	+	
<i>Apium inundatum</i>	.	+	+	+
<i>Myriophyllum alterniflorum</i>	1	1	1	
<i>Eleocharis multicaulis</i>	2	.	.	
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	1	.	.	3
<i>Mentha aquatica</i>	1	.	.	2
<i>Utricularia australis</i>	+	.	.	
<i>Juncus effusus</i>	+	+	.	
<i>Carex vesicaria</i>	+	.	.	2
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	+	.	.	
<i>Juncus sp</i>	.	+	.	
<i>Molinia caerulea</i>				+
<i>Salix atrocinerea</i>				1
<i>Scirpus fluitans</i>				+
<i>Carex cf. nigra</i>				+
<i>Carex viridula</i>				+
<i>Bidens sp.</i>				+
<i>Agrostis stolonifera</i>				2

43 Pelouse amphibie à *Hypericum elodes* et *Potamogeton polygonifolius*

Hyperico elodis-Potametum oblongi

P. Allorge ex Braun-Blanquet & Tüxen 1952

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.413 - Gazons en bordure des étangs acides à eaux peu profondes

CORINE Biotopes : 22.313 - Gazons des bordures d'étangs acides en eaux peu profondes

EUR 28 : 3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)

Cahiers d'habitats : 3110-1 - Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des *Littorelletea uniflorae*

Synsystème :

LITTORELLETEA UNIFLORAE Braun-Blanquet & Tüxen ex V. Westhoff, J.W. Dijk, Passchier & G. Sissingh 1946

Eleocharitetalia multicaulis B. Foucault 2010

Elodo palustris-Sparganion Braun-Blanquet & Tüxen ex Oberdorfer 1957

***Hyperico elodis-Potametum oblongi* P. Allorge ex Braun-Blanquet & Tüxen 1952**

Cortège floristique :

Hypericum elodes, *Potamogeton polygonifolius*, *Juncus bulbosus*, [*Apium inundatum*], *Scirpus fluitans*.

Pilularia globulifera n'a pas été retrouvée au niveau de l'étang de Trovern.

Physionomie :



Hyperico elodis-Potametum oblongi
Etang de Trovern
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Hyperico elodis-Potametum oblongi
Relevé 46
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Pelouse amphibie à subaquatique, oligo- à mésotrophile acidiphile. Elle se développe sur des substrats plus ou moins riches en tourbe. L'eau peut éventuellement être fluente (ruisselets tourbeux). Typique du climat atlantique.

Période optimale d'observation : Phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,54 ha**.

Cette association a principalement été notée comme en 2016, dans l'étang de Trovern et en bordure des deux étangs successifs du secteur de la Côte Jaune. Dans ces deux endroits, l'association a régressé. Au niveau de la Côte Jaune, ce sont les saulaies qui ont gagné du terrain sur l'association, celle-ci se retrouvant en sous strate notamment au niveau de l'étang le plus au nord. Dans l'étang de Trovern, c'est au profit de l'eau libre qui couvre maintenant une plus grande superficie.

On retrouve aussi l'*Hyperico elodis-Potametum oblongi* au niveau d'un fossé traversant une lande humide à l'est de Kerveur ainsi qu'au niveau de l'arrivée d'un petit cours d'eau dans l'étang du Moulin neuf au nord-est.

Variabilité :

Le relevé 46, effectué au niveau de l'étang le plus au sud du secteur de la Côte Jaune, montre un faciès dominé par *Iris pseudacorus*, démontrant une eutrophisation, et où peu d'espèces caractéristiques de l'association sont présentes. Il s'apparente cependant à une pelouse amphibie, l'abondance d'*Hypericum elodes* nous orientant vers l'*Hyperico elodis-Potametum oblongi*. La présence de Sphaigne démonte quant à elle, un faciès plus tourbeux.

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC	C	R	DHFF

Etat de cette végétation - Conservation :

Les plus petites unités sont sujettes au comblement à moyen ou long terme, et plus rapidement en contexte forestier. Quand elles sont en connexion avec des fossés provenant de la zone agricole, elles peuvent s'eutrophiser assez rapidement avec parfois une substitution par des grands hélrophytes ou grandes herbes (relevé 46). Les communautés de bordure de plus grands étangs sont certainement plus stables mais peuvent être gênées par la concurrence de groupements submergés ou par la dynamique des saulaies. Un changement de fond en matière d'acidité et de charge en éléments minéraux peut aussi l'éliminer complètement (étang de Trovern ?). Les déversements organiques comme l'alimentation pour les canards sont à proscrire.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	44	45	46	47	46
auteur	JD	JD	JD&YH	JD	IL
date	22/06/2016	22/06/2016	13/07/2016	16/09/2016	26/08/2025
surface du relevé [m²]	6	3	9	6	30
pente [%]	0	0	0	< 1	
exposition	-	-	-		
recouvrement total [%]	70	~ 5	95	100	100
hauteur moyenne [cm]	15-20	2-10	15-30	5-20	80
nombre d'espèces	17	18	18	18	9
<i>Potamogeton polygonifolius</i>	2	2	3	3	
<i>Hypericum elodes</i>	4	2	2	.	3
<i>Juncus bulbosus</i>		1	.	.	
<i>Scirpus fluitans</i>	1	+	2	.	
<i>Eleocharis multicaulis</i>	.	.	.	.	1
<i>Ranunculus flammula</i>	1	.	1	2	
<i>Agrostis canina</i>	1	.	2	+	
<i>Agrostis cf. canina</i>					+
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	.	.	2	4	3
<i>Myosotis secunda</i>	1	.	1	.	
<i>Lemna minor</i>	+	.	+	.	
<i>Galium palustre</i>	.	.	i	1	1
<i>Solanum dulcamara</i>	.	.	1	.	
<i>Eleocharis palustris</i>	.	.	1	.	
<i>Mentha aquatica</i>	+	.	.	.	1
<i>Juncus effusus</i>	.	+	.	.	2
<i>Juncus acutiflorus</i>	.	1	.	.	2
<i>Iris pseudacorus</i>					3
recouvrement bryo-lichénique [%]	-	> 90	-	-	
<i>Sphagnum auriculatum</i>	.	5	.	.	
<i>Sphagnum sp.</i>					3

44 Pelouse amphibie à *Potamogeton polygonifolius* et *Scirpus fluitans*

Potamo polygonifolii-Scirpetum fluitantis

P. Allorge 1922

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.4135 - Communautés à *Scirpus fluitans*

CORINE Biotopes : 22.313 - Gazons des bordures d'étangs acides en eaux peu profondes

EUR 28 : 3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)

Cahiers d'habitats : 3110-1 - Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des *Littorelletea uniflorae*

Synsystème :

LITTORELLETEA UNIFLORAE Braun-Blanquet & Tüxen ex V. Westhoff, J.W. Dijk, Passchier & G. Sissingh 1946

Eleocharitetalia multicaulis B. Foucault 2010

Elodo palustris-Sparganion Braun-Blanquet & Tüxen ex Oberdorfer 1957

***Potamo polygonifolii-Scirpetum fluitantis* P. Allorge 1922**

Cortège floristique :

Potamogeton polygonifolius, *Scirpus fluitans*, *Ranunculus flammula*.

Physionomie :



Potamo polygonifolii-Scirpetum fluitantis

Relevé 48

Réserve de Plounérin (22) – J. Durfort, 2016

Ecologie/dynamique :

Pelouse amphibie à subaquatique des eaux méso à dystrophes des mares acides à fond tourbeux. Les eaux sont peu profondes mais sont généralement permanentes (pas d'assèchement du substrat).

Période optimale d'observation : Phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **40 m²**.

Cette association a été notée au niveau de deux petites mares au sud de l'ancien enclos d'élevage des chasseurs sous Krec'h ar Lann. Plusieurs des autres mares notées par José Durfort à cet endroit en 2016 n'existent plus.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC	C	R	DHFF

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation a régressé du fait du comblement de certaines des petites unités qui ont été remplacées principalement par des moliniaies et de la saulaie.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	48
auteur	JD
date	22/06/2016
surface du relevé [m²]	2
pente [%]	0
exposition	-
recouvrement total [%]	90
hauteur moyenne [cm]	1-10
Nombre d'espèces	3
<i>Potamogeton polygonifolius</i>	+
<i>Scirpus fluitans</i>	5
<i>Ranunculus flammula</i>	1

45 Pelouse amphibie acidiphile oligotrophile à mésotrophile

Elodo palustris-*Sparganion*

Braun-Blanquet & Tüxen ex Oberdorfer 1957

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.41 - Communautés amphibies vivaces eurosibériennes

CORINE Biotopes : 22.31 - Communautés amphibies pérennes septentrionales

EUR 28 : 3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)

Cahiers d'habitats : 3110-1 - Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des *Littorelletea uniflorae*

Synsystème :

LITTORELLETEA UNIFLORAE Braun-Blanquet & Tüxen ex V. Westhoff, J.W. Dijk, Passchier & G. Sissingh 1946

Eleocharitetalia multicaulis B. Foucault 2010

***Elodo palustris*-*Sparganion* Braun-Blanquet & Tüxen ex Oberdorfer 1957**

Cortège floristique :

Apium inundatum, *Scirpus fluitans* *Hypericum elodes*.

Physionomie :



Elodo palustris-*Sparganion*

Relevé 35

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Pelouses vivaces amphibies, surtout atlantiques, acidiphiles, des grèves sablonneuses ou tourbeuses d'étangs ou de zones humides oligotrophes à mésotrophes (rarement eutrophes) peu profondes et longuement inondées.

Période optimale d'observation : Phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,06 ha** et hors réserve : 0,04 ha.

Cette végétation a été rencontrée à deux endroits autour de l'étang du Moulin neuf : au niveau de l'arrivée d'un petit cours d'eau dans l'étang au nord-est (relevé 35). Cette végétation avait été cartographiée en 2016 comme « groupement d'hélophytes rubanées ». Et au niveau d'une zone piétinée par les animaux au sud-ouest, décrite comme une communauté des bas-marais acides en 2016. Elle a aussi été notée au niveau d'une zone humide en bout de cours d'eau, entourée par une saulaie, sur une parcelle hors réserve vers Penn ar Wern ar Bourk.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC	C	R	DHFF

Etat de cette végétation - Conservation :

Le cortège floristique de cette végétation est peu caractéristique et ne permet pas un rattachement au niveau de l'association.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	35
auteur	IL
date	23/07/2025
surface du relevé [m²]	20
recouvrement total [%]	60
hauteur moyenne [cm]	20
Nombre d'espèces	13
<i>Apium inundatum</i>	3
<i>Scirpus fluitans</i>	2
<i>Hypericum elodes</i>	+
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	1
<i>Eleocharis palustris</i>	1
<i>Callitriche hamulata</i>	1
<i>Lythrum portula</i>	1
<i>Sparganium erectum</i>	2
<i>Mentha aquatica</i>	1
<i>Lycopus europaeus</i>	+
<i>Polygonum hydropiper</i>	+
<i>Galium palustre</i>	+
<i>Glyceria declinata</i>	1

46 Gazon annuel amphibie à *Eleocharis acicularis* et *Elatine hexandra*

Eleocharition soloniensis

G. Philippi 1968

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.511 - Communautés naines des eaux douces à [*Eleocharis*]

CORINE Biotopes : 22.321 - Communautés à *Eleocharis*

EUR 28 : 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*

Cahiers d'habitats : 3130-4 - Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, de bas-niveau topographique, planitiaires, d'affinités atlantiques, des *Isoeto-Juncetea*

Synsystème :

JUNCETEA BUFONII B. Foucault 1988

Elatino triandrae-Cyperetalia fusci B. Foucault 1988

***Eleocharition soloniensis* G. Philippi 1968**

Cortège floristique :

Eleocharis acicularis, *Elatine hexandra*, *Lindernia dubia*.

L'*Elatine hexandra* n'a pas été notée dans le relevé phytosociologique elle est cependant bien présente autour de l'étang.

Physionomie :



Elatine hexandra (étang du Moulin Neuf)
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Eleocharition soloniensis
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Pelouses annuelles amphibies des sols inondables, oligotrophes à mésotrophes.

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,08 ha**.

Cette végétation a été notée seulement sur la rive droite de l'étang du Moulin Neuf, au niveau le plus bas de la berge. Ces zones étaient en eau en 2016.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation se dévoile lors de l'exondation du bas des berges de l'étang du Moulin Neuf. Le cortège floristique est cependant trop pauvre, principalement composé de L'*Eleocharis acicularis* et à certains endroits de l'*Elatine hexandra*, pour le rattacher à une association. Ce groupement n'avait pas été cartographié en 2016, considéré comme trop peu étendu. L'augmentation du marnage sur l'étang permet le développement de cette végétation sur des superficies plus importantes et cartographiables.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

N° de relevé	28 Transect
auteur	IL
date	07/08/2025
hauteur moyenne (cm)	5
recouvrement (%)	80
nombre d'espèces	7
<i>Eleocharis acicularis</i>	3
<i>Lindernia dubia</i>	+
<i>Eleocharis palustris</i>	1
<i>Littorella uniflora</i>	1
<i>Agrostis stolonifera</i> / <i>canina</i> .	+
<i>Baldellia ranunculoides</i> s.l.	+
<i>Bidens tripartite</i>	+

47 Gazon annuel amphibie à *Lindernia dubia*

Eleocharition soloniensis

G. Philippi 1968

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C3.51 - Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies

CORINE Biotopes : 22.32 - Gazons amphibies annuels septentrionaux

EUR 28 : 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*

Cahiers d'habitats : 3130-4 - Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, de bas-niveau topographique, planitiaires, d'affinités atlantiques, des *Isoeto-Juncetea*

Synsystème :

JUNCETEA BUFONII B. Foucault 1988

Elatino triandrae-Cyperetalia fusci B. Foucault 1988

***Eleocharition soloniensis* G. Philippi 1968**

Cortège floristique :

***Lindernia dubia*, *Eleocharis acicularis*.**

Physionomie :



Gazon à *Lindernia dubia*
Relevé 17 (transect 6)
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025



Gazon à *Lindernia dubia*
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Pelouses annuelles amphibies des sols inondables, oligotrophes à mésotrophes.

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,39 ha**.

Au sud de l'étang du Moulin Neuf, cette végétation couvre une superficie de 0,34 ha, en eau en 2016. Elle a aussi été notée au nord-ouest de l'étang où la roselière à *Equisetum fluviatile* a reculé.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
-	-	-	-

Etat de cette végétation - Conservation :

Les gazons à *Lindernia dubia* se sont largement étendu sur l'étang, l'exondation estivale des vases de l'étang étant plus importante au fil des années. Non notée en 2016, *Lindernia dubia* est une espèce classée invasive avérée, pouvant avoir un impact sur la structure et la composition des communautés végétales en place (FCBN).

L'arrachage manuel en début d'implantation de la plante ou la submersion avant la période de floraison de cette espèce sensible aux niveaux d'eau, sont 2 techniques permettant de limiter sa propagation (FCBN).

Relevé (s) phytosociologique (s) :

N° de relevé	17 transect
auteur	IL
date	08/07/2025
hauteur moyenne (cm)	10
recouvrement (%)	90
nombre d'espèces	12
<i>Lindernia dubia</i>	4
<i>Eleocharis acicularis</i>	+
<i>Mentha aquatica</i>	3
<i>Alisma plantago-lanceolata</i>	1
<i>Agrostis cf stolonifera</i>	1
<i>Nupha lutea</i>	1
<i>Sparganium emersum</i>	1
<i>Eleocharis palustris</i>	1
<i>Bidens cernua</i>	1
<i>Leersia oryzoides</i>	1
<i>Lythrum portula</i>	+
<i>Bidens tripartite</i>	+
<i>Ranunculus flammula</i>	+
<i>Gnaphalium uliginosum</i>	+

48 Voile flottant à *Lemna minor*

Lemnetum minoris

Soó 1927

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C1.32 - Végétations flottant librement des plans d'eau eutrophes

CORINE Biotopes : 22.411 - Couvertures de Lemnacées

EUR 28 : 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

Cahiers d'habitats : 3150-3 - Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau

Synsystème :

LEMNETEA MINORIS Soó 1927

Lemnetalia minoris Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955

Lemnion minoris Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955

***Lemnetum minoris* Soó 1927**

Cortège floristique :

***Lemna minor*.**

Physionomie :



Lemnetum minoris

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Communauté peu différenciée et peu caractérisée, des situations pionnières ou fortement polluées des eaux peu profondes dans des conditions variées.

Période optimale d'observation : visible toute l'année.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,07 ha.**

Ce groupement, présent dans seulement 2 endroits en 2016, a aujourd'hui disparu de l'exutoire de l'étang du Moulin Neuf. Il est cependant toujours présent au niveau d'un ancien trou en eau, dans un environnement boisé, sur la colline de Coat Bruillac (le relevé et photo 2025), et il remplace maintenant les communautés de mares acides présentes en 2016 au

niveau de petits étangs dans le vallon proche de TY Bihan, déjà plus mésotrophes à l'époque, *Lemna minor* étant déjà présente. Elle a aussi colonisé, plus au sud du vallon, une mare en eau, dépourvue de végétation en 2016.

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
C	C	P	DHFFpp

Etat de cette végétation - Conservation :

Bien sûr la petite lentille d'eau figure de manière plus diffuse dans les habitats aquatiques, et même amphibies, mais ne constitue pas alors un groupement typé.

Elle recherche des zones calmes, est assez indifférente à l'éclairement, et caractérise des eaux plutôt méso-trophes.

Ce groupement, en l'état dans le site, ne nécessite pas de préconisations particulières.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	52
auteur	JD
date	05/08/2016
surface du relevé [m²]	3
pente [%]	0
exposition	
recouvrement total [%]	70
hauteur moyenne [cm]	
nombre d'espèces	1
<i>Lemna minor</i>	5

49 Herbier dulçaquicole à *Potamogeton natans*

Potametum natantis

Kaiser 1926

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C1.241 - Formations flottantes à larges feuilles

CORINE Biotopes : 22.431 - Tapis flottant de végétaux à grandes feuilles

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

POTAMETEA Klika in Klika & V. Novák 1941

Potametalia W. Koch 1926

Nymphaeion albae Oberdorfer 1957

***Potametum natantis* Kaiser 1926**

Cortège floristique :

***Potamogeton natans*.**

Physionomie :



Potametum natantis

Relevé 36

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Association héliophile à semisciaphile des eaux stagnantes peu à moyennement profondes (0,5-2 m) sur substrat sableux ou limoneux recouvert de vase peu épaisse ; acidicline à neutrophile (pH 6-7,5), oligomésotrophile à méso-eutrophile, oligodystrophile (eaux brunes).

Période optimale d'observation : phénologie estivale.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,07 ha**.

Ce groupement, présent seulement dans l'étang du Moulin Neuf, a fortement diminué depuis 2016 où il recouvrait une superficie de 1,9 ha. Il est aujourd'hui toujours présent en rive droite dans l'angle nord-est mais sur une plus petite surface. En rive gauche il a été complètement remplacé par l'herbier à *Nuphar lutea*, à l'inverse de 2016 où il s'était développé au détriment

de l'herbier à *Nuphar lutea*. Il est aussi présent au sud de l'étang au niveau de 2 arrivées de cours d'eau.

Variabilité :

Le relevé 36 effectué en 2025 reflète un mélange de différentes associations, notamment le gazon amphibie à *Eleocharis acicularis* ou le *Sparganietum erecti*. La présence de *Potamogeton natans* en plus grande quantité et de *Nuphar lutea* et *Myriophyllum alterniflorum* nous oriente cependant vers le *Potametum natantis*.

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
?	PC ?	S ?	DHFF*

Etat de cette végétation - Conservation :

Cette végétation n'a pas été rattachée à l'habitat d'intérêt communautaire 3150-1 suivant les indications données par le référentiel phytosociologique du CBNB, le RNVO.

La diminution de cette végétation serait-elle due aux fluctuations plus importantes du niveau d'eau de l'étang ?

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	51	36
auteur	JD	IL
date	20/07/2005	23/07/2025
surface du relevé [m²]	8	20
pente [%]	0	
exposition		
recouvrement total [%]	20	20
hauteur moyenne [cm]	1	10
nombre d'espèces	2	15
<i>Potamogeton natans</i>	2	3
<i>Nuphar lutea</i>		1
<i>Myriophyllum alterniflorum</i>		+
<i>Myriophyllum cf. alterniflorum</i>	1	
<i>Eleocharis acicularis</i>		2
<i>Eleocharis palustris</i>		1
<i>Baldellia repens</i>		1
<i>Apium inundatum</i>		1
<i>Lythrum portula</i>		1
<i>Lindernia dubia</i>		+
<i>Sparganium emersum</i>		2
<i>Mentha aquatica</i>		1
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>		+
<i>Equisetum fluviatile</i>		+
<i>Bidens cernua</i>		+
<i>Bidens sp.</i>		+

50 **Herbier dulçaquicole à *Nuphar lutea***

Nupharetum luteae

Pohjala 1933

Correspondances avec les typologies d'habitats existantes :

EUNIS : C1.2411 - Tapis de Nénuphar

CORINE Biotopes : 22.4311 - Tapis de Nénuphars

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Synsystème :

POTAMETEA Klika in Klika & V. Novák 1941

Potametalia W. Koch 1926

Nymphaeion albae Oberdorfer 1957

***Nupharetum luteae* Pohjala 1933**

Cortège floristique :

***Nuphar lutea*.**

Physionomie :



Nupharetum luteae

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Ecologie/dynamique :

Association héliophile des eaux stagnantes (étangs, bras-morts des cours d'eau) à très faiblement courantes (anses d'eau calme, canaux semi-naturels) de profondeur moyenne (0,5-2,5 m) sur substrat sableux ou limoneux recouvert de vase peu épaisse, plus rarement paratourbeux ; neutrophile à basiphile, mésotrophile à méso-eutrophile, parfois oligodystrophile (eaux brunes).

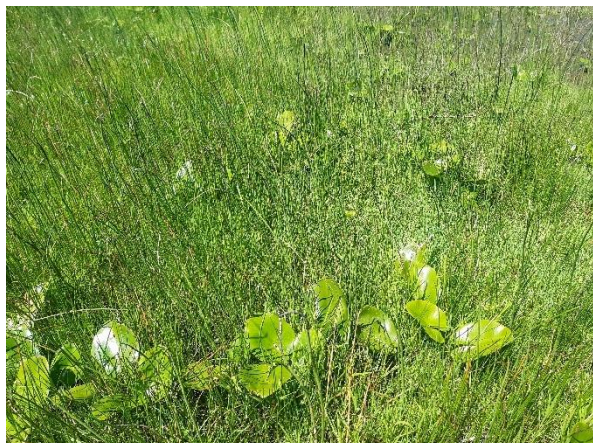
Période optimale d'observation : visible toute l'année.

Répartition sur le site :

Superficie cartographiée dans réserve : **1,13 ha**.

Cette formation n'est présente que dans l'étang du Moulin neuf, où elle a progressé en rive gauche au détriment du Potamot nageant (voir fiche veg 49), et régressé dans la queue de

l'étang, principalement remplacée par l'avancée de la roselière à *Equisetum fluviatile* dans laquelle quelques pieds de *Nuphar Lutea* sont encore présents.



Nupharetum luteae dans l'*Equisetetum eleocharitis*
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Variabilité : -

Intérêt patrimonial :

RAR	RER	TR	DHFF
PC	C	S ?	DHFF*

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	73
auteur	JD
date	21/07/2015
surface du relevé [m²]	12
pente [%]	0
exposition	
recouvrement total [%]	40
hauteur moyenne [cm]	
nombre d'espèces	1
<i>Nuphar lutea</i>	3

Autres végétations naturelles à semi-naturelles méconnues ou peu caractérisées

51 Prairie mésophile naturelle

Typologie d'habitats :

EUNIS : E2 - Prairies mésiques
CORINE Biotopes : 38 - Prairies mésophiles
EUR 28 : -
Cahiers d'habitats : -

Typologie d'habitats :

ARRHENATHERETEA ELATIORIS Braun-
Blanquet *ex Braun-Blanquet, Roussine & Nègre 1952*

Superficie cartographiée dans réserve : **2,6 ha** et hors réserve : 0,81 ha.

Communautés herbacées plus ou moins fermées, généralement dominées par les graminées et riches en hémicryptophytes. Elles caractérisent les pâtures et prairies de fauche mésophiles sur sol relativement fertiles à fertiles.

Concernant ces prairies mésophiles et prairies peu caractérisées, elles ne portent pas de Joncs ni de plantes hygrophiles, elles sont dominées par une ou plusieurs espèces de graminées et ont un cortège de plantes dicotylédones mésophiles classiques. Les prairies ou lieux herbeux mésophiles sont en général des petites unités dans le site (qui est plutôt assez humide) : hauts de parcelles prairiales, parfois des bermes ou talus herbeux de chemins à découvert. Les quelques unités plus grandes constituent une grande partie voire la totalité d'un champ, généralement des prés de pâturage, et sont seulement trouvées dans le secteur de la Côte Jaune. Cette représentation est utilisée aussi pour toutes les ouvertures mésophiles herbeuses constatées dans des parcelles plutôt forestières ou composites.

En dehors de la réserve cette végétation a été notée au niveau d'une prairie pâturée par un cheval de trait au nord de Penn ar Wern et à l'est dans un bout de pâture pour les vaches.

52 Fourré à *Corylus avellana*

Typologie d'habitats :

EUNIS : F3.17 - Fourrés à [*Corylus*]
CORINE Biotopes : 31.8C - Fourrés de Noisetiers
EUR 28 : -
Cahiers d'habitats : -

Typologie d'habitats :

RHAMNO CATHARTICAE-PRUNETEA SPINOSAE Rivas Goday & Borja *ex Tüxen 1962*

Superficie cartographiée dans réserve : **1,88 ha** et hors réserve : 0,78 ha.

Fourré assez haut dominé par *Corylus avellana*. Ces formations "pures" à Noisetier (non surmontées par des arbres) sont distribuées un peu partout sur le site mais surtout dans le vallon de Ty Bihan. Elles sont soit en haie sur talus, mais aussi à la base de talus et s'étendant parfois assez largement sur la parcelle (ou occupant parfois d'anciennes voies charretières). Elles indiquent généralement une situation mésophile et une assez faible acidité. Ils sont sans doute assez stables.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	26
auteur	
date	09/07/2025
surface du relevé [m²]	100
recouvrement total [%]	100
hauteur moyenne [cm]	
nombre d'espèces	14
Strate arbustive	
<i>Corylus avellana</i>	4
<i>Acer pseudoplatanus</i>	2
<i>Fraxinus excelsior</i>	1
<i>Prunus avium</i>	+
<i>Crataegus monogyna</i>	+
Strate herbacée	
<i>Hedera helix</i>	4
<i>Urtica dioica</i>	2
<i>Rubus</i> sp.	2
<i>Asplenium scolopendrium</i>	+
<i>Holcus mollis</i>	+
<i>Dryopteris filix-mas</i>	+
<i>Geranium robertianum</i>	1
<i>Heracleum sphondylium</i>	+
<i>Angelica sylvestris</i>	+



Fourré à *Corylus avellana*
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

53 Fourré à *Prunus spinosa*

Typologie d'habitats :

EUNIS : F3.11 - Fourrés médio-européens sur sols riches

CORINE Biotopes : 31.81 - Fourrés médio-européens sur sol fertile

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Typologie d'habitats :

RHAMNO CATHARTICAE-PRUNETEA SPINOSAE Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962

Superficie cartographiée dans réserve : **0,02 ha** et hors réserve : 0,01 ha.

Fourré mésotrophile mésophile dominé par *Prunus spinosa* accompagné de très peu d'espèces herbacées. Une seule unité cartographiée dans la Réserve au nord de Liden (relevé 39) au bord d'une plantation d'arbres feuillus et une unité en dehors de la Réserve, au nord-est de Penn ar Wern entre 2 prairies marécageuses.

Relevé (s) phytosociologique (s) :

n° relevé	39
auteur	IL
date	01/08/2025
surface du relevé [m²]	40
recouvrement total [%]	100
hauteur moyenne [cm]	
nombre d'espèces	6
<i>Prunus spinosa</i>	4
<i>Hedera helix</i>	4
<i>Pteridium aquilinum</i>	+
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	+
<i>Rubus</i> sp.	+
<i>Holcus mollis</i>	+



Fourré à *Prunus spinosa*

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

54 Bosquet d'arbres divers

Typologie d'habitats :

EUNIS : G5.62 - Prébois mixtes

CORINE Biotopes : 31.8F - Fourrés mixtes

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Typologie d'habitats :

CARPINO BETULI-FAGETEA

SYLVATICAE Jakucs 1967

Superficie cartographiée dans réserve : **0,11 ha** et hors réserve : 0,67ha.

Petits bosquets composés d'arbres divers. Le plus souvent il s'agit de Chênes et Noisetiers parfois accompagnés de Saules et souvent de beaucoup de Ronces. Ils sont présents en situation de recolonisation dans des zones un peu abandonnées, souvent à côté de mégaphorbiaies qui s'enrichissent (Penn ar Wern, nord de Kertanguy). Il s'agit de stades forestiers pionniers très peu décrits en phytosociologie et difficilement caractérisables en raison de leur faible superficie.

Au sud de Ar Veod, le polygone noté n'était pas accessible du fait de la végétation très dense d'Ajoncs. La végétation a donc seulement été aperçue de loin.

Au niveau de Kerliziri, il s'agit d'un bosquet composé de quelques arbres non caractéristiques.

55 Ourlet à *Pteridium aquilinum*

Typologie d'habitats :

EUNIS : E5.3 - Formations à [*Pteridium aquilinum*]

CORINE Biotopes : 31.86 - Landes à Fougères

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Typologie d'habitats :

MELAMPYRO PRATENSIS-HOLCETEA
MOLLIS H. Passarge 1994

Melampyro pratensis-Holcetalia mollis H.
Passarge 1979

***Holco mollis-Pteridion aquilini* H.**
Passarge (1994) 2002

Superficie cartographiée dans réserve : **2,17 ha** et hors réserve : 0,67 ha.

Communautés d'ourlets linéaires à surfaciques, subatlantiques à continentales, collinéennes à montagnardes, mésohygrophiles à hygrophiles, dominées par les Fougères, notamment la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Il s'agit surtout de formations de Fougère aigle établies sur prairies (ou graminées prairiales). On trouve ce groupement étendu après l'exploitation du boisement résineux au sud de Toul ar Ménez, en bordure de prairies dans les secteurs de la Côte Jaune, de l'étang du Moulin neuf, au nord-est de Mezmeur, près de Liden, et en clairière près de Coat Bruillac, et sous Krec'h ar Lann (enclos d'élevage des chasseurs et ses environs).

56 Roncier

Typologie d'habitats :

EUNIS : F3.131 - Ronciers

CORINE Biotopes : 31.831 - Ronciers

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Typologie d'habitats :

Superficie cartographiée dans réserve : **1,12 ha** et hors réserve : 1,19 ha.

Fourré de hauteur moyenne, souvent dense, dominé par des espèces du genre *Rubus*. Ils peuvent être oligotrophiles à acidiphiles dans les contextes landicoles ou eutrophiles dans des contextes de recolonisation de terres agricoles abandonnées. Cette distinction n'a pas été effectuée sur la cartographie.

Sur la Réserve, ils sont principalement situés en bordures de parcelles. Les plus grandes unités cartographiées sont en dehors de la Réserve : au nord-est de Mesmeur entre 2 parcelles, au nord-ouest de St-Junay Braz dans une parcelle enfrichée et à l'est (bord d'une boulaie) et au nord (bord d'une mégaphorbiaie) de Golen.

57 Groupement de plantes rudérales (nitrophiles ou de remblais)

Typologie d'habitats :

EUNIS :

CORINE Biotopes :

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Typologie d'habitats :

Superficie cartographiée dans réserve : **0,26 ha** et hors réserve : 0,17 ha.

Il s'agit principalement d'orties ou d'autres plantes nitrophiles et rudérales qui réalisent des couvertures importantes, soit dans certains bas-fonds récupérant sans doute des eaux pluviales chargées suite au lessivage de cultures, soit sur des zones remuées ou remblayées récemment ou réceptacle de déchets divers (poteaux électriques, gravats, déchets verts, souches, etc. Cette végétation a principalement été notée dans le vallon au nord-est de St-Janay Braz, au niveau de parcelles abandonnées en contrebas de parcelles agricoles exploitées.

58/59/60 Haies arbustives/haies arborées/arbres isolés

Typologie d'habitats :

EUNIS : FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces

CORINE Biotopes : 84 - Alignement d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs

EUNIS : G5.1 - Alignement d'arbres

CORINE Biotopes : 84.1 - Alignement d'arbres

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Haies arbustives (n°58), ou arborées (n°59) composées d'arbres divers, principalement des Chênes ou des Bouleaux, de plus de 5 m de hauteur pour les haies arborées et de moins de 5 m pour les haies arbustives. Ces haies sont majoritairement souvent positionnées sur des talus et sont présentes un peu partout dans la RNR qui concerne un secteur essentiellement bocager, mais ils sont moins fréquents autour des landes dans le secteur est de Lann Droën (au contraire des environs de l'étang du Moulin neuf où même les landes sont ceintes de talus de ce type). Le maillage des talus boisés est de densité « moyenne à forte » par rapport à la moyenne du bocage bas-breton, les plus petites parcelles se trouvent dans les environs de Liden, secteur où sont également d'anciennes voies charretières (donc présence de "double-talus boisés" espacés, mais non occupés entre eux par la même végétation boisée car sinon ces espaces pourraient être considérés comme des bois installés).

Pour cette cartographie, il a été choisi d'ajouter une représentation « arbres isolés » (n°60), contrairement à 2016 où ceux-ci avaient été désignés par une végétation (exemple : boulaie). Tous les arbres isolés n'ont pas été notés, seuls ceux considérés comme vraiment seuls au milieu d'une végétation, les autres ayant été notés comme une dégradation.

Végétations artificielles

61 Plantation d'arbres feuillus

Typologie d'habitats :

EUNIS : G1.C - Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés

CORINE Biotopes : 83.32 - Plantations d'arbres feuillus

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Superficie cartographiée dans réserve : **4,14 ha.**



Plantation de Chêne sessile
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Il s'agit de plantations d'essences feuillues locales ou d'autres essences.

Les plantations d'essences locales (Chêne sessile et/ou Hêtre), sont intéressantes quoiqu'encore très artificielles en apparence. Elles sont localisées au nord de Liden et

pourraient potentiellement évoluer vers une hêtraie-chênaie acidiphile.

Les autres plantations existent aux marges du secteur de l'étang du Moulin neuf sous Coat Quis et aussi du côté rive gauche, où elles sont récentes. Elles incluent aussi la haie du parking de Kerlizirit.

62 Plantation résineuse

Typologie d'habitats :

EUNIS : G3.F - Plantations très artificielles de conifères

CORINE Biotopes : 83.31 - Plantations de conifères

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Superficie cartographiée dans réserve : **10,72 ha** et hors réserve : 4,21 ha.

Il s'agit de plantations résineuses denses de pins majoritairement au nord-est de Mezmeur, ainsi que dans le secteur de Kersalvy et Gollen, et de plus petites unités de pinèdes plus lâches dans les environs de Liden, et toujours dans ce dernier secteur d'une plantation d'épicéas bordant la Nationale 12. De grands épicéas résiduels existent aussi au nord de Penn ar Wern dans un marais à molinie et bribes de landes humides. La densité des plantations retenues dans cette catégorie a eu pour effet de modifier fortement la lande.



Deux parcelles situées au nord de Gollen ont depuis 2022 été exploitées, recolonisées par une prairie du *Juncion acutiflori* (prairie marécageuse acidiphile mésotrophe dégradée) (photo).

La végétation « bois mixtes, plantations résineuses avec bouleaux » décrite en 2016 a été incluse dans les plantations résineuses.

Parcelle coupée recolonisée par la prairie du *Juncion acutiflori*

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

63 Plantation de Peupliers

Typologie d'habitats :

EUNIS : G1.C11 - Plantations de Peupliers sur mégaphorbiaie

CORINE Biotopes : 83.3211 - Plantations de Peupliers avec une strate herbacée élevée (Mégaphorbiaies)

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Superficie cartographiée dans réserve : **7,77 ha** et hors réserve : 0,83 ha.

Hormis quelques peupliers isolés ou petits groupements linéaires de peupliers, toutes les grandes peupleraies se situent au nord de la Nationale 12 : l'une près de Liden, une autre près de la Côte Jaune, et les deux plus grandes au nord de St-Junay Braz (une partie en train d'être



coupée pendant la phase de terrain 2025) (photo), et dans le vallon à l'ouest de Ty Bihan-Kersalvy.

Plantation au nord de St-Junay Braz
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

Toutes ces grandes peupleraies sont sur d'anciennes prairies et mégaphorbiaies ou des magnocariçaies, mais aussi surmontent des bois méso-hygrophiles (à noisetiers, chênes et saules) à marécageux, qui sans doute préexistaient ou se sont développés après la plantation. C'est dans la peupleraie (très lâche) de Ty Bihan que la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) a été revue.

64 Verger

Typologie d'habitats :

EUNIS : G1.D4 - Vergers d'arbres fruitiers

CORINE Biotopes : 83.15 - Vergers

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Superficie cartographiée dans réserve : **0,26 ha**

Deux espaces sont plantés en vergers : l'un dans le secteur de la Fromagerie sur une prairie mésophile oligotrophe dérivant de lande, qui n'est pas sans intérêt floristique, mais où les lignes d'arbres sont très espacées voire uniques (donc sans trop d'incidences), l'autre verger est dans la tête de vallon près de Kerlizirit sur 2 petites parcelles.

65 Jardin domestique

Typologie d'habitats :

EUNIS : I2.2 - Petits jardins ornementaux et domestiques

CORINE Biotopes : 85.3 - Jardins

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Superficie cartographiée dans réserve : **0,22 ha** et hors réserve : 0,03 ha.

Autres représentations

66 : Eau libre

EUNIS : -

CORINE Biotopes : -

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Il s'agit de la représentation des eaux des étangs (Moulin neuf, Trovern, et les 2 étangs de la Côte Jaune) ainsi que de cours d'eau restant apparemment libres de toute végétation.

67/68/69 : Route/sentier/aire de stationnement

N°67 : routes. EUNIS : J4.2- Réseaux routiers.

N°68 : sentiers. EUNIS : H5.61- Sentiers

N°69 : aires de stationnement. EUNIS : J4.2- Réseaux routiers.

CORINE Biotopes : -

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Il s'agit de la représentation, quand ils sont à découvert, du sentier aménagé faisant le tour de l'étang du Moulin neuf (inclus les pontons de pêche), et des sentiers de randonnée, ainsi que des voies communales et chemins d'accès aux parcelles.

70 : Bâti

EUNIS : J- Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels.

CORINE Biotopes : 86- Villes, villages et sites industriels

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Il s'agit de la représentation des bâtiments de Kerlizirit et de l'observatoire au Moulin neuf, d'un relais de téléphonie mobile, et d'un bloc bétonné à l'entrée d'une prairie près du carrefour de la Fromagerie.

71 : Décharge

EUNIS : J6- Dépôt de déchets.

CORINE Biotopes : 86.42- Terrils crassiers et autres tas de détrit.

EUR 28 : -

Cahiers d'habitats : -

Zone de dépôt de déchets et de pierres près d'une parcelle agricole à l'est de St-Janay Braz.



Décharge

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange, 2025

CARTOGRAPHIE DES HABITATS

1- Superficies des habitats et des grands types de végétation

Végétations	ha	% site	ha	% site
Forêts			28.20	17.44%
1 : Hêtraie-chênaie acidiphile à <i>Ilex aquifolium</i>	1.73	1.07%		
2 : Hêtraie-chênaie neutrocline à <i>Ruscus aculeatus</i>	0.90	0.55%		
3 : Chênaies acidiphile, sèche à méso-hygrophile	8.45	5.22%		
4 : Boulaie pionnière	17.13	10.59%		
Fourrés			21.57	13.34%
5 : Fourré oligotrophile des sols (para)tourbeux à <i>Sphagnum palustre</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	1.38	0.85%		
6 : Fourré des bords d'étangs longuement inondés à <i>Phalaris arundinacea</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	0.98	0.61%		
7 : Fourré oligotrophe à <i>Osmunda regalis</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	6.07	3.76%		
8 : Fourré alluvial à <i>Carex remota</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	11.19	6.92%		
9 : Fourré à <i>Ulex europaeus</i> et <i>Frangula alnus</i>	1.34	0.83%		
10 : Fourré à <i>Ulex europaeus</i> et <i>Cytisus scoparius</i>	0.60	0.37%		
Landes			14.05	8.69%
11 : Lande sèche à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica cinerea</i>	0.05	0.03%		
12 : Lande mésophile à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica ciliaris</i>	0.69	0.43%		
13 : Lande mésophile à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica ciliaris</i> sous pinède claire	0.04	0.02%		
14 : Ourlet mésohygrophile à <i>Ulex gallii</i> et <i>Pteridium aquilinum</i>	1.82	1.12%		
15 : Lande humide à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica tetralix</i> sous pinède claire	2.09	1.29%		
16 : Lande humide à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica tetralix</i>	9.10	5.63%		
17 : Lande tourbeuse à <i>Sphagnum compactum</i> et <i>Erica tetralix</i>	0.26	0.16%		
Tourbières et bas-marais			0.41	0.26%
18 : Tourbière à <i>Narthecium ossifragum</i>	0.17	0.11%		
19 : Bas-marais acidiphile à <i>Potentilla palustris</i> et/ou <i>Carex rostrata</i> et <i>Eriophorum angustifolium</i>	0.09	0.06%		
20 : Bas-marais ou radeau à <i>Menyanthes trifoliata</i>	0.15	0.09%		
Pelouses			0.20	0.13%

21 : Pelouse vivace acidiline hygrocline	0.20	0.13%		
Prairies			27.00	16.70%
22 : Prairies pâturées mésohygrophile mésotrophile	2.05	1.27%		
23 : Prairie humide mésotrophile à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Cynosurus cristatus</i>	4.42	2.73%		
24 : Prairie méso-hygrophile peu différenciée	0.53	0.33%		
25 : Prairie marécageuse acidiphile à <i>Carum verticillatum</i> et <i>Molinia caerulea</i>	7.36	4.55%		
26 : Moliniaie amphibie	0.78	0.48%		
27 : Prairie marécageuse acidiphile à <i>Cirsium dissectum</i> et <i>Scorzonera humilis</i>	1.76	1.09%		
28 : Prairie paratourbeuse à <i>Carum verticillatum</i> et <i>Juncus acutiflorus</i>	4.22	2.61%		
29 : Prairie marécageuse acidiphile mésotrophile dégradée	5.88	3.64%		
Mégaphorbiaies			4.65	2.88%
30 : Mégaphorbiaie acidiphile à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Angelica sylvestris</i>	1.02	0.63%		
31 : Mégaphorbiaie alluviale acidiphile à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Angelica sylvestris</i>	3.45	2.13%		
32 : Mégaphorbiaie non alluviale	0.18	0.11%		
Roselières et cariçaies			5.34	3.30%
33 : Roselière à <i>Phragmites australis</i>	0.01	0.01%		
34 : Roselière basse à <i>Sparganium erectum</i>	0.08	0.05%		
35 : Roselière à <i>Phalaris arundinacea</i>	0.16	0.10%		
36 : Roselière à <i>Equisetum fluvatile</i>	1.11	0.69%		
37 : Roselière à <i>Eleocharis palustris</i>	0.62	0.38%		
38 : Cariçaie à <i>Carex paniculata</i>	0.29	0.18%		
39 : Cariçaie à <i>Carex vesicaria</i>	1.55	0.96%		
40 : Jonchaie inondable à <i>Lycopus europaeus</i> et <i>Juncus effusus</i>	1.39	0.86%		
41 : Groupement à <i>Leerzia orizoides</i>	0.13	0.08%		
Végétations aquatiques et des plans d'eau			3.16	1.96%
42 : Pelouse amphibie à <i>Eleocharis palustris</i> et <i>Littorella uniflora</i>	0.82	0.51%		
43 : Pelouse amphibie à <i>Hypericum elodes</i> et <i>Potamogeton polygonifolius</i>	0.54	0.33%		
44 : Pelouse amphibie à <i>Potamogeton polygonifolius</i> et <i>Scirpus fluitans</i>	0.00	0.00%		
45 : Pelouse amphibie acidiphile oligotrophile à mésotrophile	0.06	0.03%		
46 : Gazon annuel amphibie à <i>Eleocharis acicularis</i> et <i>Elatine hexandra</i>	0.08	0.05%		

47 : Gazon annuel amphibie à <i>Lindernia dubia</i>	0.39	0.24%		
48 : Voile flottant à <i>Lemna minor</i>	0.07	0.04%		
49 : Herbier dulçaquicole à <i>Potamogeton natans</i>	0.07	0.04%		
50 : Herbier dulçaquicole à <i>Nuphar lutea</i>	1.13	0.70%		
Autres végétations naturelles à semi-naturelles méconnues ou peu caractérisées			25.69	15.88%
51 : Prairie mésophile naturelle	2.59	1.60%		
52 : Fourré à <i>Corylus avellana</i>	1.88	1.16%		
53 : Fourré à <i>Prunus spinosa</i>	0.02	0.01%		
54 : Bosquet arbres divers	0.11	0.07%		
55 : Ourlet à <i>Pteridium aquilinum</i>	2.17	1.34%		
56 : Roncier	1.12	0.70%		
57 : groupements de plantes rudérales (nitrophiles ou de remblais)	0.26	0.16%		
58 : Haies arbustives	0.26	0.16%		
59 : Haies arborées	16.82	10.40%		
60 : Arbres isolés	0.45	0.28%		
Végétations artificielles			23.11	14.29%
61 : Plantation d'arbres feuillus	4.14	2.56%		
62 : Plantation résineuse	10.72	6.63%		
63 : Plantation de peupliers	7.77	4.81%		
64 : Verger	0.26	0.16%		
65 : Jardin domestique	0.22	0.14%		
Milieus non végétalisés			8.29	5.13%
66 : Eau libre	6.88	4.26%		
67 : Route	0.51	0.32%		
68 : Sentier	0.76	0.47%		
69 : Aire de stationnement	0.06	0.03%		
70 : Bâtiments, structures artificielles	0.05	0.03%		
71 : Décharge	0.03	0.02%		

Tableau 3. Superficies des habitats et des grands types de végétation de la Réserve en 2025.

2- Liste des habitats remarquables de la RNR de Plounérin (carte 2)

Types d'habitats			Code veg 2025	Superficie ha 2016	Superficie ha 2025	% du site cartographié
Habitats d'intérêt communautaire (DHFF) (*: habitat prioritaire)						
3110	3110-1	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>	42, 43, 44, 45	1.38	1.42	0.88%
3130	3130-4	Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, de bas-niveau topographique, planitiales, d'affinités atlantiques, des <i>Isoeto-Juncetea</i>	46, 47	-	0.47	0.29%
3140	3140-2	Communautés à characées des eaux oligomésotrophes faiblement acides à faiblement alcalines	-	0.66	-	-
3150	3150-1	Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes	-	0.45	-	-
3150	3150-2	Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés	-	0.66	-	-
3150	3150-3	Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau	48	0.06	0.07	0.04%
4020*	4020*-1	Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à 4 angles	15, 16, 17	13.4	11.45	7.08%
4030	4030-5	Landes hyperatlantiques subsèches	11	0.25	0.05	0.03%
4030	4030-8	Landes atlantiques fraîches méridionales	12, 13	1.35	0.73	0.45%
6230*		Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	21	-	0.20	0.13%
6410	6410-6	Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques	27, 28, 29	5.74	11.86	7.33%
6410	6410-9	Moliniaies hygrophiles acidiphiles atlantiques	25, 26	6.54	8.14	5.04%
6430	6430-1	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes [mégaphorbiaies rivulaires]	31	1.04	3.45	2.13%
7110*	7110*-1	Végétation des tourbières hautes actives	18	0.21	0.17	0.11%
7140	7140-1	Tourbières de transition et tremblants	19, 20	0.18	0.24	0.15%
9120	9120-1	Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx	1	1.5	1.73	1.07%
9130	9130-1	Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	2	0.89	0.90	0.55%
91D0*	91D0*-1.1	Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine	-	0.2	-	-
TOTAL Hab d'IC				34.51 ha	40.69 ha	25.16%

Tableau 4. Liste des habitats d'intérêt communautaire de la Réserve ainsi que leurs superficies en 2016 et 2025.

12 habitats d'intérêt communautaires ont été identifiés sur la RNR en 2025, ce qui représente 25,16% de la surface totale des habitats de la RNR (carte 2) et 6 hectares de plus qu'en 2016. Cette différence s'explique principalement par un rattachement phytosociologique de certaines prairies humides non identifiées précisément en 2016.

2 habitats d'intérêt communautaire sont nouvellement décrits cette année :

- 3130-4 : Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, de bas-niveau topographique, planitiales, d'affinités atlantiques, des *Isoeto-Juncetea*

- 6230* : Formations herbueses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

4 habitats d'intérêt communautaire n'ont pas été retrouvés ou repris cette année :

- 3140-2 : communautés de characées des eaux oligomésotrophes faiblement acides à faiblement alcalines. Les formations submergées à *Nitella translucens* n'ont pas été identifiées cette année.
- 3150-1 : Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes.
- 3150-2 : Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés. Les colonies d'utriculaires appartenant à cet habitat n'ont pas été retrouvées cette année.
- 91D0*-1.1 : Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine. La boulaie rattachée à cet habitat n'a pas été considérée comme relevant de l'habitat 91D0*. Elle n'est donc pas d'intérêt communautaire mais proposée d'intérêt régional.

3- Liste des habitats remarquables sur les parcelles hors de la RNR de Plounérin (carte 2).

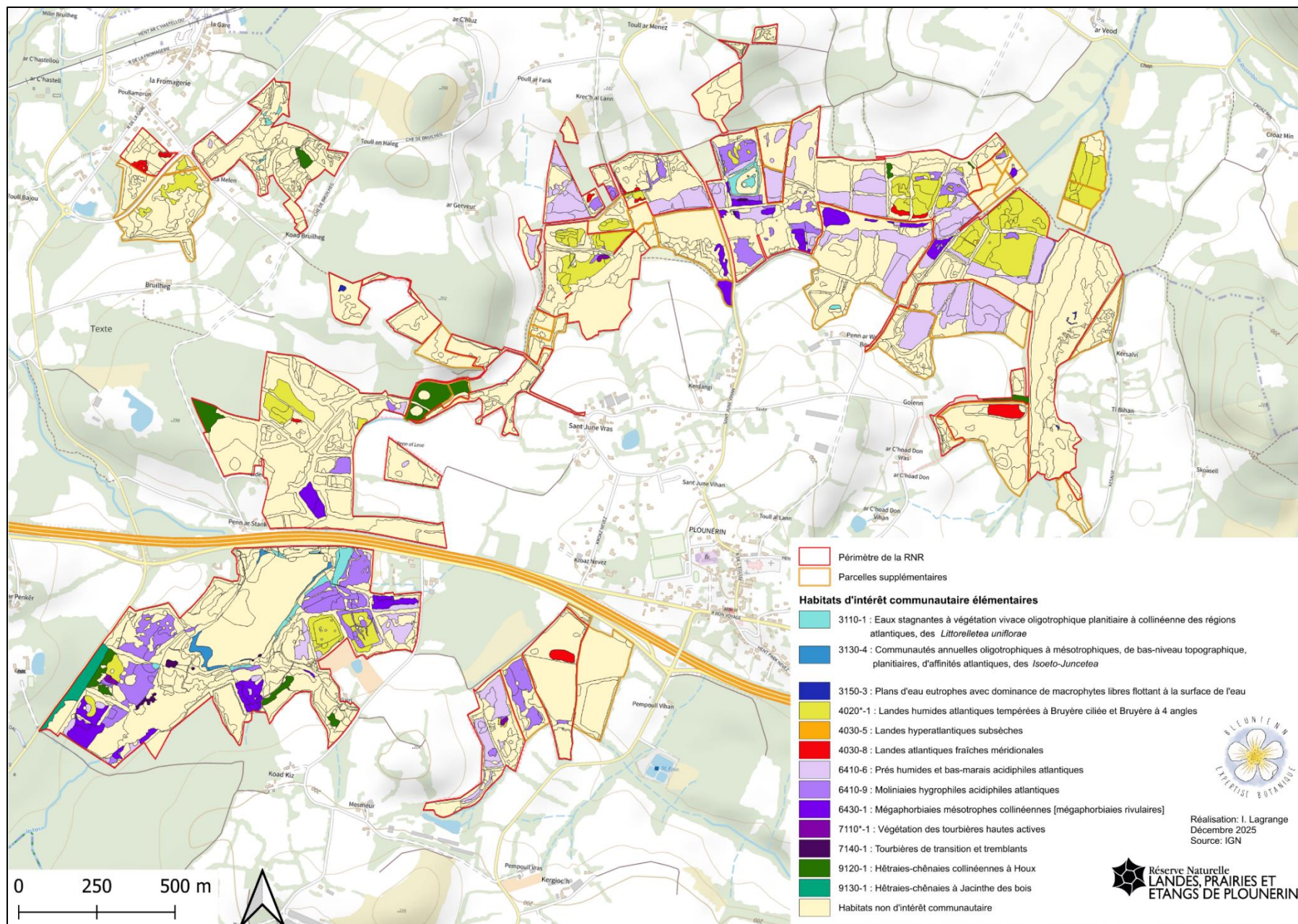
Types d'habitats		Code veg 2025	Superficie ha 2025	% du site cartographié
Habitats d'intérêt communautaire (DHFF) (*: habitat prioritaire)				
3110-1	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>	42, 43, 44, 45	0.04	0.07%
4020*-1	Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à 4 angles	15, 16, 17	2.86	5.31%
4030-8	Landes atlantiques fraîches méridionales	12, 13	0.43	0.79%
6410-6	Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques	27, 28, 29	6.62	12.30%
6410-9	Moliniaies hygrophiles acidiphiles atlantiques	25, 26	1.05	1.96%
6430-1	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes [mégaphorbiaies rivulaires]	31	1.02	1.89%
9120-1	Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx	1	1.10	2.05%
			13.05	24.26%

Tableau 5. Habitats d'intérêt communautaire hors Réserve et leurs superficies en 2025.

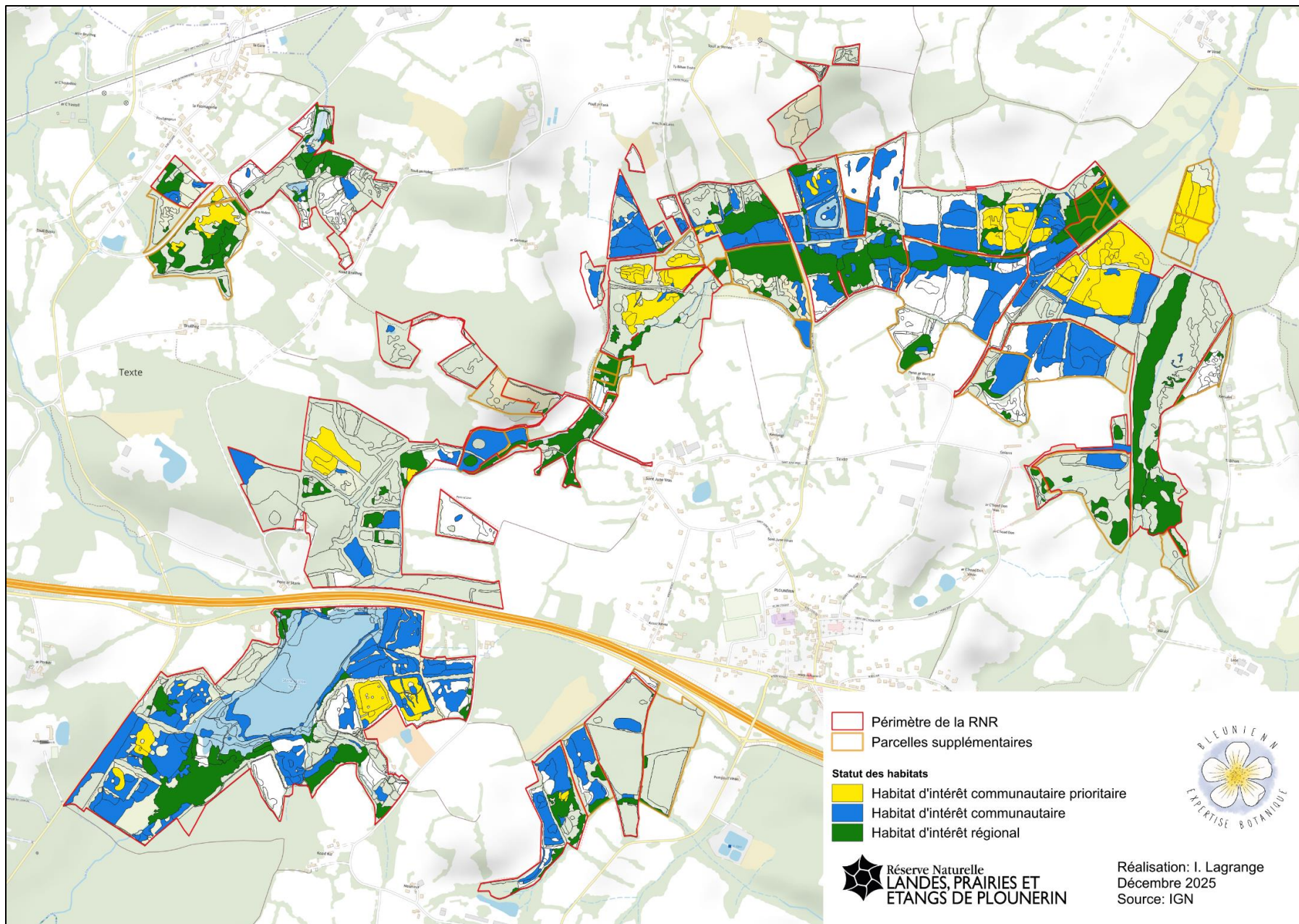
4- Liste des habitats d'intérêt régional (carte 3)

2025	Dans réserve		Hors réserve	
Boulaie tourbeuse à Sphaignes	0.23	0.14%		
5 : Fourré oligotrophile des sols (para)tourbeux à <i>Sphagnum palustre</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	1.38	0.85%	1.88	3.50%
6 : Fourré des bords d'étangs longuement inondés à <i>Phalaris arundinacea</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	0.98	0.61%		
7 : Fourré oligotrophe à <i>Osmunda regalis</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	6.07	3.76%	2.92	5.42%
8 : Fourré alluvial à <i>Carex remota</i> et <i>Salix atrocinerea</i>	11.19	6.92%	4.09	7.60%
	19.86 ha	12.28%	8.89 ha	
2016				
Saulaies (ou aulnaies) hygrophiles à marécageuses	14.4 ha	8.90%		

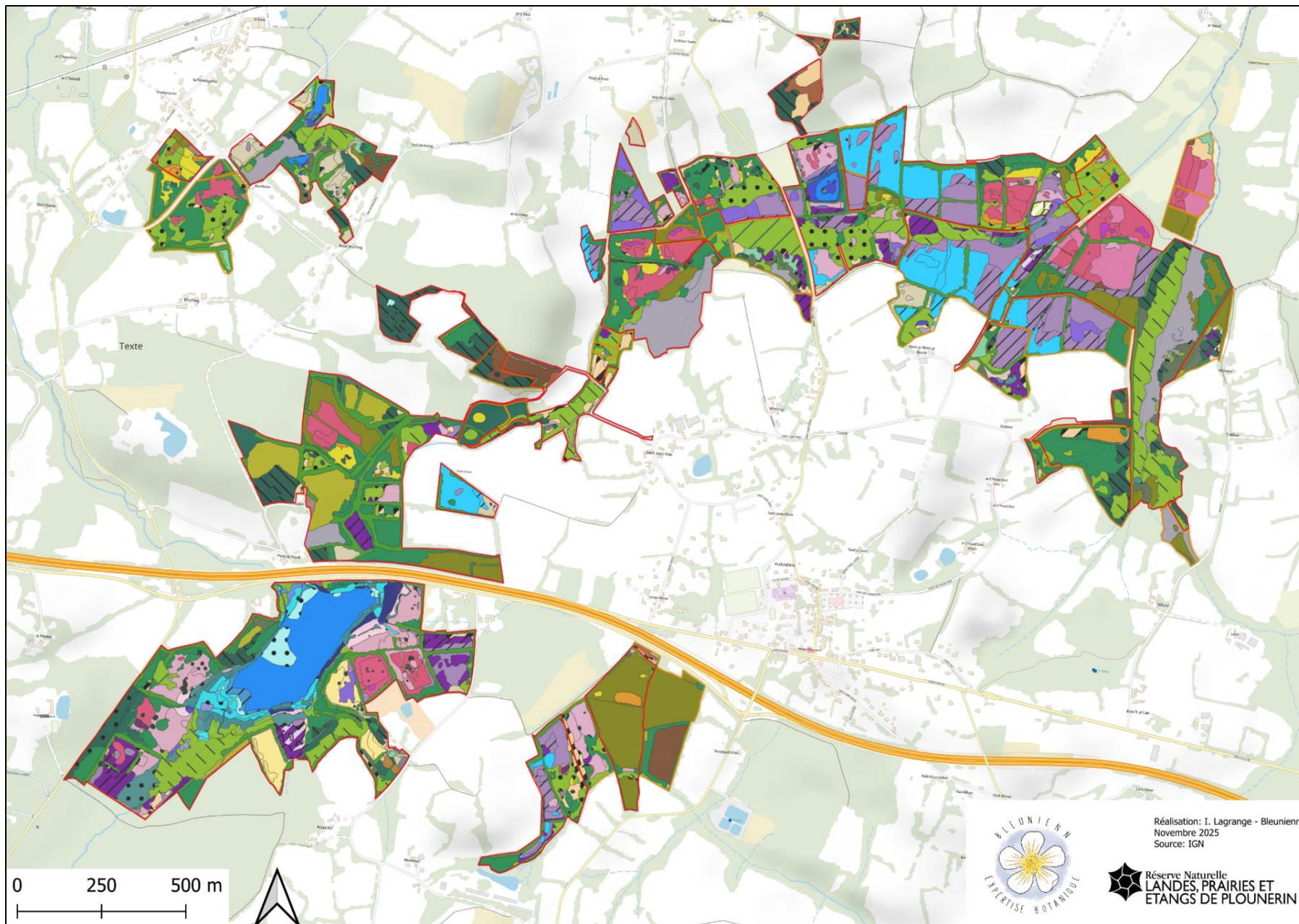
Tableau 6. Liste des habitats d'intérêt régional au sein de la RNR et hors Réserve en 2025 et 2016.



Carte 2. Carte des habitats d'intérêt communautaire déclinés de la RNR ainsi que des parcelles supplémentaires (1/14000).

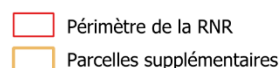
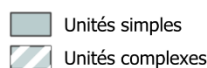


Carte 3. Carte du statut des habitats de la RNR ainsi que des parcelles supplémentaires (1/13000).



Carte 4. Cartographie des végétations de la RNR et des parcelles supplémentaires (1/13000).

Légende de la cartographie des végétations de la RNR et des parcelles supplémentaires



Végétations naturelles

- 1 : Hêtraie-chênaie acidiphile à *Ilex aquifolium*
- 2 : Hêtraie-chênaie neutrocline à *Ruscus aculeatus*
- 3 : Chênaies acidiphile, sèche à méso-hygrophile
- 4 : Boulaie pionnière
- 5 : Fourré oligotrophile des sols (para)tourbeux à *Sphagnum palustre* et *Salix atrocinerea*
- 6 : Fourré des bords d'étangs longuement inondés à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinerea*
- 7 : Fourré oligotrophe à *Osmunda regalis* et *Salix atrocinerea*
- 8 : Fourré alluvial à *Carex remota* et *Salix atrocinerea*
- 9 : Fourré à *Ulex europaeus* et *Frangula alnus*
- 10 : Fourré à *Ulex europaeus* et *Cytisus scoparius*
- 11 : Lande sèche à *Ulex gallii* et *Erica cinerea*
- 12 : Lande mésophile à *Ulex gallii* et *Erica ciliaris*
- 13 : Lande mésophile à *Ulex gallii* et *Erica ciliaris* sous pinède claire
- 14 : Ourlet mésohygrophile à *Ulex gallii* et *Pteridium aquilinum*
- 15 : Lande humide à *Ulex gallii* et *Erica tetralix* sous pinède claire
- 16 : Lande humide à *Ulex gallii* et *Erica tetralix*
- 17 : Lande tourbeuse à *Sphagnum compactum* et *Erica tetralix*
- 18 : Tourbière à *Narthecium ossifragum*
- 19 : Bas-marais acidiphile à *Potentilla palustris* et/ou *Carex rostrata* et *Eriophorum angustifolium*
- 20 : Bas-marais ou radeau à *Menyanthes trifoliata*
- 21 : Pelouse vivace acidocline hygrocline
- 22 : Prairies pâturées mésohygrophile mésotrophile
- 23 : Prairie humide mésotrophile à *Juncus acutiflorus* et *Cynosurus cristatus*
- 24 : Prairie méso-hygrophile peu différenciée
- 25 : Prairie marécageuse acidiphile à *Carum verticillatum* et *Molinia caerulea*
- 26 : Moliniaie amphibie
- 27 : Prairie marécageuse acidiphile à *Cirsium dissectum* et *Scorzonera humilis*
- 28 : Prairie paratourbeuse à *Carum verticillatum* et *Juncus acutiflorus*
- 29 : Prairie marécageuse acidiphile mésotrophile dégradée
- 30 : Mégaphorbiaie acidiphile à *Juncus acutiflorus* et *Angelica sylvestris*
- 31 : Mégaphorbiaie alluviale acidiphile à *Juncus acutiflorus* et *Angelica sylvestris*
- 32 : Mégaphorbiaie peu caractérisée
- 33 : Roselière à *Phragmites australis*
- 34 : Roselière basse à *Sparganium erectum*
- 35 : Roselière à *Phalaris arundinacea*
- 36 : Roselière à *Equisetum fluviatile*
- 37 : Roselière à *Eleocharis palustris*
- 38 : Cariçaie à *Carex paniculata*
- 39 : Cariçaie à *Carex vesicaria*
- 40 : Jonchaie inondable à *Lycopus europaeus* et *Juncus effusus*
- 41 : Groupement à *Leersia*
- 42 : Pelouse amphibie à *Eleocharis palustris* et *Littorella uniflora*
- 43 : Pelouse amphibie à *Hypericum elodes* et *Potamogeton polygonifolius*
- 44 : Pelouse amphibie à *Potamogeton polygonifolius* et *Scirpus fluitans*
- 45 : Pelouse amphibie acidiphile oligotrophile à mésotrophile
- 46 : Gazon annuel amphibie à *Eleocharis acicularis* et *Elatine hexandra*
- 47 : Gazon annuel amphibie à *Lindernia dubia*
- 48 : Voile flottant à *Lemna minor*
- 49 : Herbier dulçaquicole à *Potamogeton natans*
- 50 : Herbier dulçaquicole à *Nuphar lutea*

Végétations naturelles à semi-naturelles méconnues ou peu caractérisées

- 51 : Prairie mésophile naturelle
- 52 : Fourré à *Corylus avellana*
- 53 : Fourré à *Prunus spinosa*
- 54 : Bosquet arbres divers
- 55 : Ourlet à *Pteridium aquilinum*
- 56 : Roncier
- 57 : groupements de plantes rudérales (nitrophiles ou de remblais)
- 58 : Haies arbustives
- 59 : Haies arborées
- 60 : Arbres isolés

Végétations artificialisées

- 61 : Plantation d'arbres feuillus
- 62 : Plantation résineuse
- 63 : Plantation de peupliers
- 64 : Verger
- 65 : Jardin domestique

Milieux non végétalisés

- 66 : Eau libre
- 67 : Route
- 68 : Sentier
- 69 : Aire de stationnement
- 70 : Bâtiments, structures artificielles
- 71 : Décharge

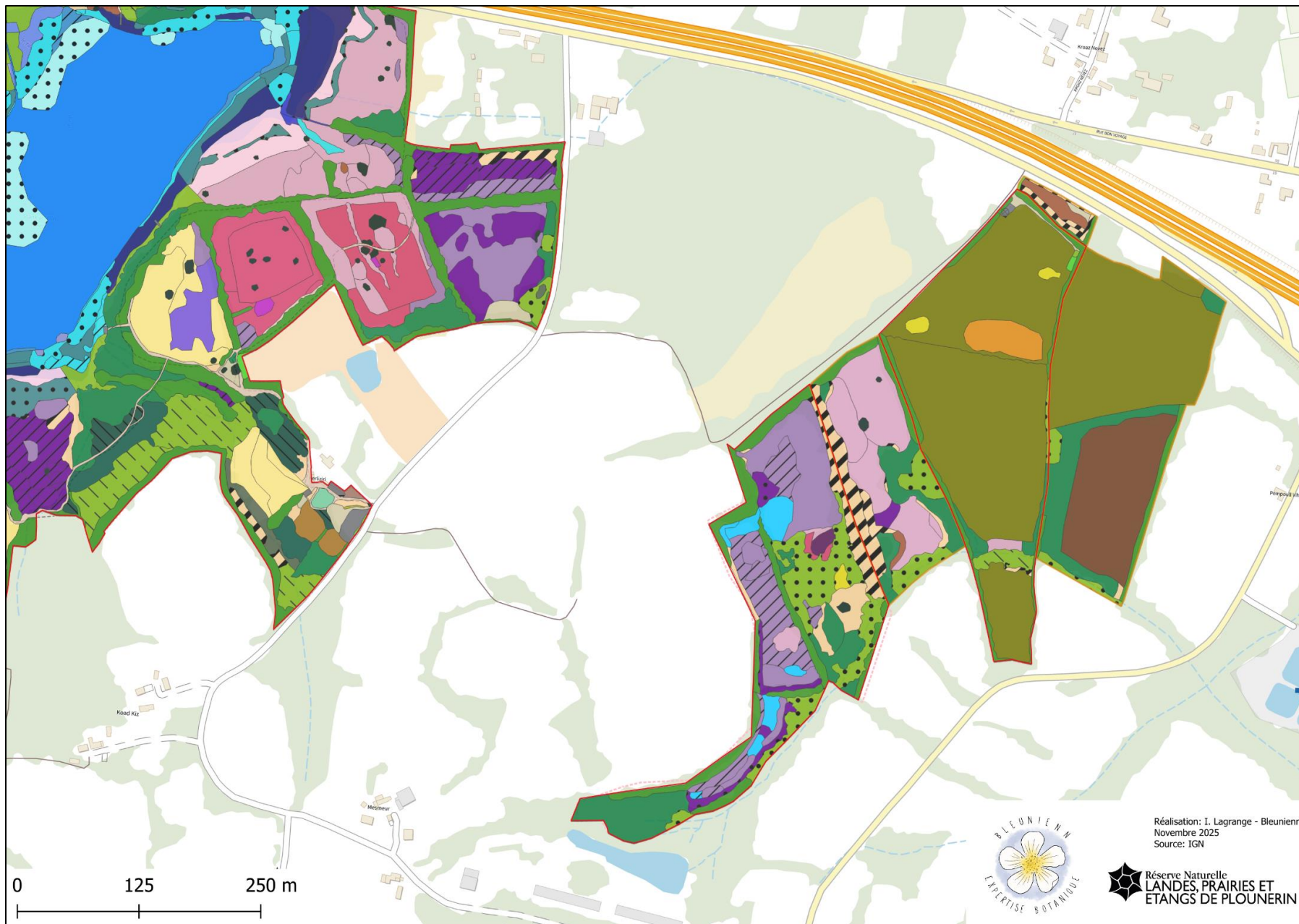


Réalisation : I. Lagrange - Bleunienn
Novembre 2025
Source : IGN





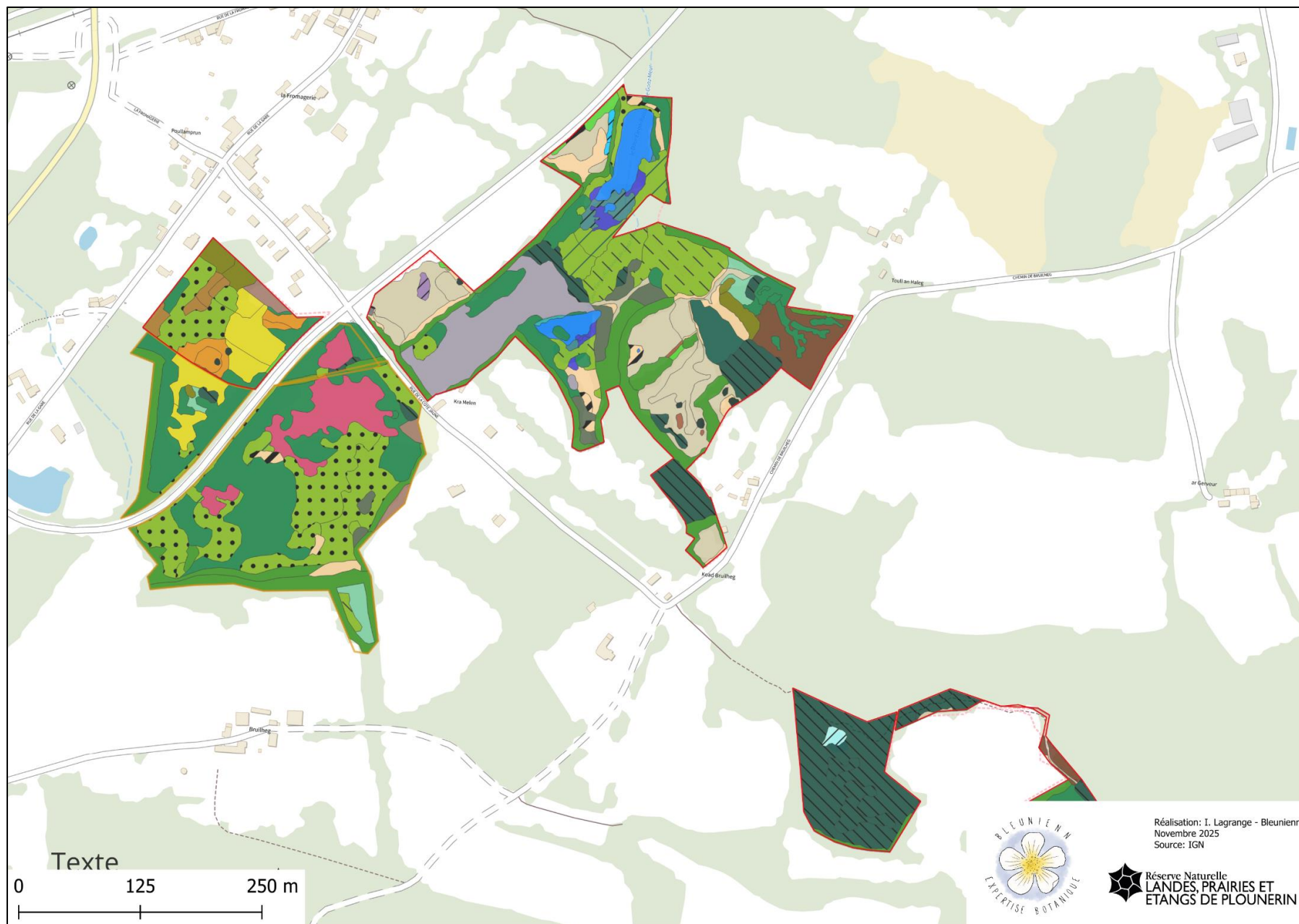
Carte 5. Cartographie des végétations de la RNR et des parcelles supplémentaires (1/4500) – Emprise 1.



Carte 6. Cartographie des végétations de la RNR et des parcelles supplémentaires (1/4500) – Emprise 2.

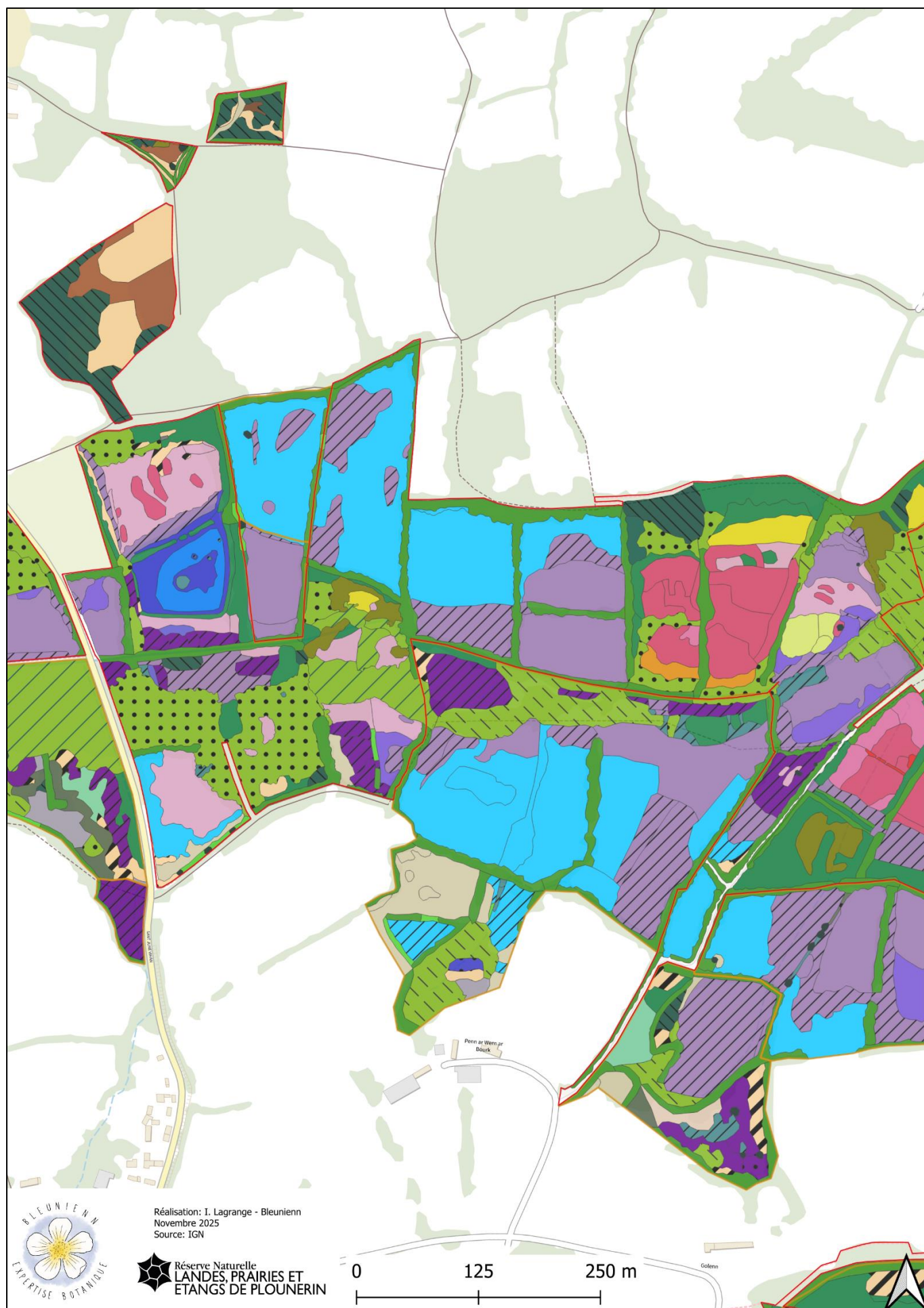


Carte 7. Cartographie des végétations de la RNR et des parcelles supplémentaires (1/4500) – Emprise 3.





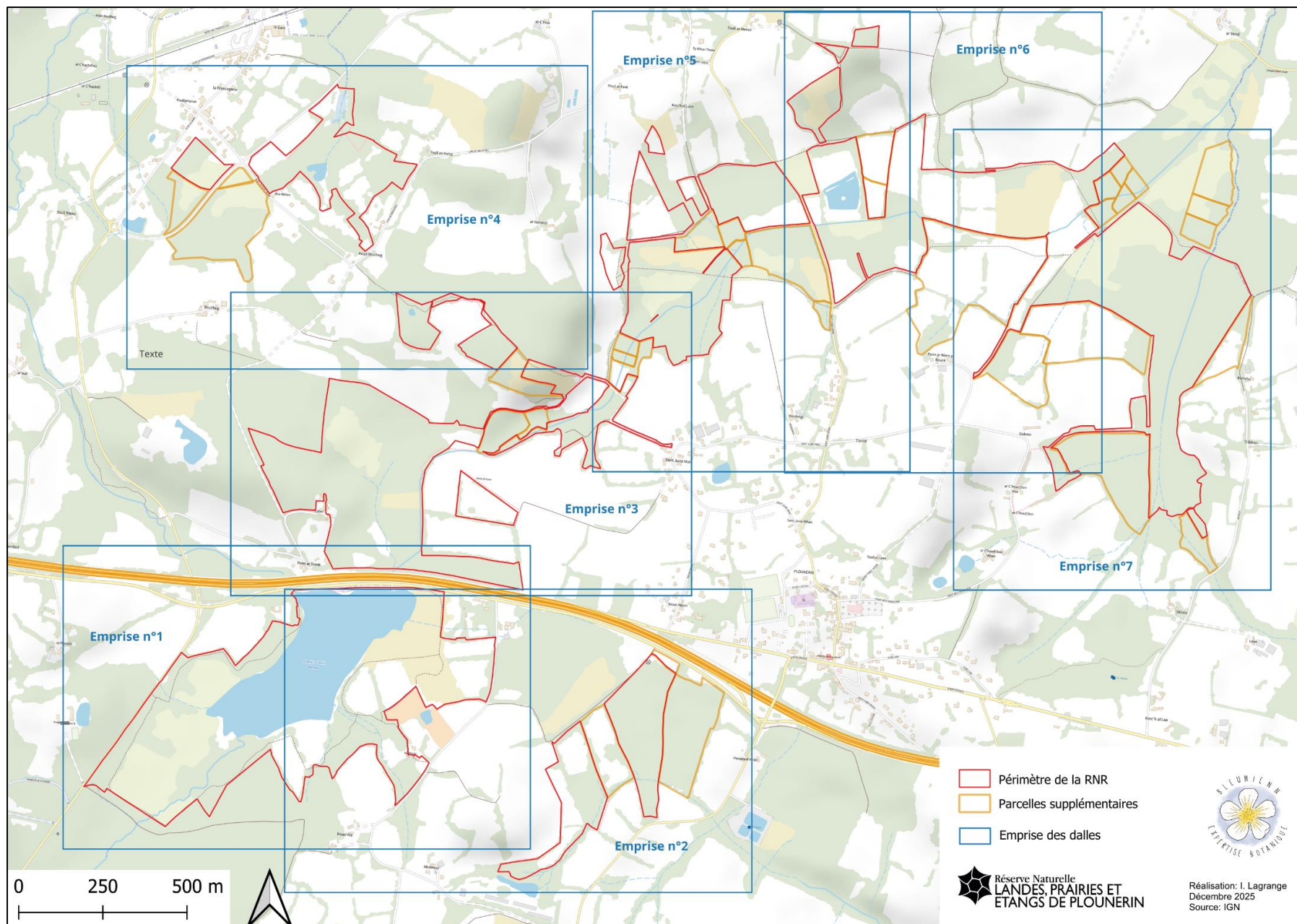
Carte 9. Cartographie des végétations de la RNR et des parcelles supplémentaires (1/4500) – Emprise 5.



Carte 10. Cartographie des végétations de la RNR et des parcelles supplémentaires (1/4500) – Emprise 6.



Carte 11. Cartographie des végétations de la RNR et des parcelles supplémentaires (1/4500) – Emprise 7



Carte 12. Plan d'assemblage des dalles cartographiques de la carte des végétations (1/13000).

ÉVALUATION DE L'ÉTAT DES VÉGÉTATIONS

1- État des végétations

Les facteurs de dégradation agissant sur les communautés végétales ont été recensés lors de la phase de cartographie de terrain, pour toutes les végétations naturelles et semi-naturelles ouvertes, les facteurs renseignés n'étant pas adaptés aux végétations forestières. Les facteurs de dégradation employés ont été directement renseignés dans la table « PolyVeg_Plounerin ». Pour chaque critère de dégradation, les codes suivants ont été utilisés :

- 1 : dégradation nulle (ou non pertinence du critère pour l'habitat concerné, et donc parfois sans objet)
- 2 : dégradation faible à moyenne
- 3 : dégradation forte

L'appréciation de l'intensité des dégradations a été effectuée suivant les grilles fournies par le Conservatoire botanique national de Brest.

Les 9 critères de dégradation effectivement utilisés pour calculer l'état de conservation, sont :

- L'"**Embroussaillement**" (« **Embro** » dans la table), ce critère correspond à l'ensemble des éléments amenant la végétation actuelle à évoluer vers le stade dynamique suivant et la fermeture du milieu (développement d'espèces comme les Ronces, le Prunellier, la Fougère Aigle, les Saules...).
- L'"**Enrésinement**" (« **Res** » dans la table), ce critère correspond à la présence de résineux, plantés ou ressemés dans le milieu.
- Les "**Présence de peupliers** » (« **Peupl** » dans la table), correspond à la présence de peupliers dans un habitat. Ce critère ne s'applique pas aux plantations, qui ont été cartographiées comme telles et dont l'habitat d'origine n'est plus reconnaissable.
- L'"**Eutrophisation** » (« **Eutro** » dans la table), ce critère s'applique le plus fortement aux seuls endroits visiblement eutrophisés (porteurs de massifs d'orties, de *Rumex* des cultures et autres plantes rudérales), en particulier sur le flanc en rive droite du vallon situé à l'ouest de Saint-Junay Braz, où d'importants remblais sont présents, sûrement depuis plusieurs années. Moyennement ou plus faiblement, des orties sont aussi présentes sur l'amont de certains vallons étroits et environnés de cultures (ou connectés avec un réseau de fossés), indiquant des "fuites" dans le milieu naturel de fertilisants en excédent. Certaines parties de fonds de carrière d'arène granitique et digues d'étangs rudéralisées sont aussi affectées par ce facteur.
- Les "**Remblaiements** " (« **Remb** » dans la table), ce critère n'est appliqué qu'aux seuls endroits où des remblais très récents (de terre, souches et pierres) ont été constatés.
- "**Dépôt/décharge**" (« **Dépôt/decharg** » dans la table), ce critère a été utilisé pour les zones où un dépôt de matériaux a été constaté (matériaux, pierres).
- Les "**espèces envahissantes**" (« esp envahissante » dans la table), ce critère a été appliqué lorsqu'une espèce considérée comme ayant caractère envahissant avéré ou potentiel (Burguin, 2024) était présente au sein de la végétation.
- Le "**surpâturage**" (« surpâturage » dans la table), ce critère correspond à la dégradation de la végétation liée à une charge trop forte en bétail ou à une période de pâturage mal adaptées.

À partir de ces critères de dégradation, a été défini « un état de la végétation » calculé suivant leur nombre pour chaque polygone :

Nombre de critères de dégradation	Etat de la végétation
Une ou plusieurs dégradations fortes	Mauvais
Au moins deux types de dégradations de niveau faible à moyen	Mauvais
Une dégradation de niveau faible à moyen	Moyen
Aucune dégradation	Bon

Tableau 7. Calcul de l'état de la végétation

Grands types de végétation	Bon	Moyen	Mauvais
Pelouses	100.00%		
Tourbières et bas marais	82.59%	17.41%	0.00%
Végétations aquatiques à amphibiens des plans d'eau	69.89%	3.23%	26.87%
Roselières et cariçaies	67.64%	13.01%	19.34%
Prairies	66.89%	14.81%	18.30%
Mégaphorbiaies	39.41%	18.86%	41.74%
Landes	34.30%	28.28%	37.42%
Ensemble des végétations évaluées	20.29%	9.67%	10.07%

Tableau 8. État des grands types de végétation de la RNR

En 2025, 20,3% des végétations évaluées de la RNR sont considérées en bon état, 9,7% dans un état moyen et 10,1% sont en mauvais état (tableau 8). 59,9% des végétations n'ont pas été évaluées.

Les pelouses correspondant à une seule végétation sont une toute petite unité d'environ 2000 m² où aucune dégradation n'a été constatée. Les végétations de tourbières et bas-marais sont majoritairement en bon état, les dégradations constatées étant uniquement dues à un embroussaillage par les Saules. Les végétations aquatiques à amphibiens sont à quasi 70% en bon état. Les dégradations observées sont dues à un embroussaillage par les Saules, la Molinie ou *Carex vesicaria* de la pelouse amphibie à *Eleocharis palustris* et *Littorella uniflora* (*Eleocharito palustris-Littorelletum uniflorae*) ou par la présence de l'espèce invasive *Lindernia dubia*. Au niveau des roselières et des cariçaies la principale dégradation est ici encore l'embroussaillage par les Saules et les Bouleaux. Au niveau de la Jonchaie inondable et des groupements à *Leersia oryzoides* on retrouve là encore la présence de *Lindernia dubia*. Les prairies, habitat évalué le plus répandu sur le RNR, sont à quasi 67 % en bon état. Ce milieu est principalement dégradé par l'embroussaillage par les Ronces, les Fougères mais aussi par les Saules et Bouleaux. Quelques patches sont un peu eutrophisés, cette dégradation ayant été remarquée par la présence notamment de Rumex ou en moindre mesure d'Orties. Les mégaphorbiaies et les landes sont les deux grands types de milieux les plus dégradés sur la réserve. On observe un fort embroussaillage de ces végétations (fermeture du milieu), ainsi qu'un enrésinement des landes (carte 15).

L'appréciation des dégradations sur le terrain a cependant différé de celle effectuée en 2016 par José Durfort. En effet, au niveau des landes, beaucoup de Pins avaient été détournés et donc exclus des polygones de landes, n'étant donc pas considérés comme une dégradation. Idem pour certains Saules dans d'autres végétations. Il a été fait le choix de considérer ces arbres non pas comme des arbres isolés mais comme des dégradations du milieu. De même, certaines zones décrites comme de la lande sous pinède claire en 2016 ont été notées comme

de la lande dégradée cette année. Cela se ressent donc sur la cartographie de l'état des végétations qui semble moins bonne à certains endroits, la végétation n'ayant pourtant pas évolué. La lande peut ainsi être en très bon état entre les pins, comme en 2016, cependant la végétation est notée en mauvais état du fait de la présence de Pins.

Végétations	Bon	Moyen	Mauvais
Landes	34.30%	28.28%	37.42%
11 : Lande sèche à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica cinerea</i>	29.68%	70.32%	0.00%
12 : Lande mésophile à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica ciliaris</i>	8.24%	27.68%	64.08%
13 : Lande mésophile à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica ciliaris</i> sous pinède claire	100.00%	0.00%	0.00%
14 : Ourlet mésohygrophile à <i>Ulex gallii</i> et <i>Pteridium aquilinum</i>	49.08%	43.57%	7.35%
15 : Lande humide à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica tetralix</i> sous pinède claire	85.48%	9.46%	5.06%
16 : Lande humide à <i>Ulex gallii</i> et <i>Erica tetralix</i>	20.51%	30.27%	49.22%
17 : Lande tourbeuse à <i>Sphagnum compactum</i> et <i>Erica tetralix</i>	62.22%	1.13%	36.65%
Tourbières et bas marais	82.59%	17.41%	0.00%
18 : Tourbière à <i>Narthecium ossifragum</i>	76.34%	23.66%	0.00%
19 : Bas-marais acidiphile à <i>Potentilla palustris</i> et/ou <i>Carex rostrata</i> et <i>Eriophorum angustifolium</i>	66.27%	33.73%	0.00%
20 : Bas-marais ou radeau à <i>Menyanthes trifoliata</i>	100.00%	0.00%	0.00%
Pelouses	100.00%	0.00%	0.00%
21 : Pelouse vivace acidiline hygrocline	100.00%	0.00%	0.00%
Prairies	66.89%	14.81%	18.30%
22 : Prairies pâturées mésohygrophile mésotrophile	75.16%	10.33%	14.52%
23 : Prairie humide mésotrophile à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Cynosurus cristatus</i>	99.60%	0.00%	0.40%
24 : Prairie méso-hygrophile peu différenciée	15.26%	79.21%	5.53%
25 : Prairie marécageuse acidiphile à <i>Carum verticillatum</i> et <i>Molinia caerulea</i>	47.48%	20.87%	31.65%
26 : Moliniaie amphibie	90.73%	0.00%	9.27%
27 : Prairie marécageuse acidiphile à <i>Cirsium dissectum</i> et <i>Scorzonera humilis</i>	90.71%	0.00%	9.29%
28 : Prairie paratourbeuse à <i>Carum verticillatum</i> et <i>Juncus acutiflorus</i>	87.36%	9.32%	3.32%
29 : Prairie marécageuse acidiphile mésotrophile dégradée	57.68%	20.98%	21.35%
51 : Prairie mésophile naturelle	34.36%	22.78%	42.86%
Mégaphorbiaies	39.41%	18.86%	41.74%
30 : Mégaphorbiaie acidiphile à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Angelica sylvestris</i>	18.22%	26.72%	55.06%
31 : Mégaphorbiaie alluviale acidiphile à <i>Juncus acutiflorus</i> et <i>Angelica sylvestris</i>	45.19%	17.50%	37.31%
32 : Mégaphorbiaie peu caractérisée	49.23%	0.00%	50.77%
Roselières et cariçaies	67.64%	13.01%	19.34%
33 : Roselière à <i>Phragmites australis</i>	0.00%	0.00%	100.00%
34 : Roselière basse à <i>Sparganium erectum</i>	66.29%	0.00%	33.71%
35 : Roselière à <i>Phalaris arundinacea</i>	51.26%	48.74%	0.00%
36 : Roselière à <i>Equisetum fluviatile</i>	64.43%	30.25%	5.32%
37 : Roselière à <i>Eleocharis palustris</i>	95.27%	0.00%	4.73%
38 : Cariçaie à <i>Carex paniculata</i>	48.92%	34.23%	16.85%
39 : Cariçaie à <i>Carex vesicaria</i>	65.65%	5.41%	28.94%
40 : Jonchaie inondable à <i>Lycopus europaeus</i> et <i>Juncus effusus</i>	70.47%	0.00%	29.53%
41 : Groupement à <i>Leerzia</i>	26.01%	73.99%	0.00%
Végétations aquatiques à amphibiens des plans d'eaux	69.89%	3.23%	26.87%

42 : Pelouse amphibie à <i>Eleocharis palustris</i> et <i>Littorella uniflora</i>	39.48%	2.85%	57.66%
43 : Pelouse amphibie à <i>Hypericum elodes</i> et <i>Potamogeton polygonifolius</i>	100.00%	0.00%	0.00%
44 : Pelouse amphibie à <i>Potamogeton polygonifolius</i> et <i>Scirpus fluitans</i>	100.00%	0.00%	0.00%
45 : Pelouse amphibie acidiphile oligotrophile à mésotrophile	100.00%	0.00%	0.00%
46 : Gazon annuel amphibie à <i>Eleocharis acicularis</i> et <i>Elatine hexandra</i>	52.56%	47.44%	0.00%
47 : Gazon annuel amphibie à <i>Lindernia dubia</i>	23.75%	0.00%	76.25%
48 : Voile flottant à <i>Lemna minor</i>	100.00%	0.00%	0.00%
49 : Herbier dulçaquicole à <i>Potamogeton natans</i>	41.85%	58.15%	0.00%
50 : Herbier dulçaquicole à <i>Nuphar lutea</i>	93.38%	0.00%	6.62%

Tableau 9. État des végétations de la RNR

2- Actions de gestion sur les habitats

Seules les actions visibles lors de la phase de terrain ont été répertoriées et représentées (carte 16). La cartographie n'est donc pas exhaustive et ne représente qu'une vision partielle des moyens de gestion mis en place sur le site.

Ont été renseignées les actions de fauche, de gyrobroyage, de roulage de la Fougère Aigle, d'exploitation du bois et de pâturage.

CONCLUSION VÉGÉTATION

En 2025, la végétation de la Réserve est toujours dominée par les boisements et plantations qui représentent 92,20 ha soit 8 hectares de plus qu'en 2016, suivi par les milieux ouverts de landes et de prairies qui couvrent 48,91, soit 3,09 ha de moins qu'en 2016. Les communautés d'eaux libres, les roselières et les eaux libres représentent quant à elles 15,39 ha au lieu de 16. Ces régressions sont principalement dues à un embroussaillage par le Saule et le Bouleau, dont les dynamiques impactent l'ensemble des milieux ouverts de la Réserve. Leurs végétations ont progressé 2%. Ces observations peuvent cependant être pondérées par la reconnaissance de 3 types de saulaies de la Réserve comme habitats d'intérêt régional.

Au niveau des habitats d'intérêt communautaires, ils représentent 25,16% de la Réserve soit 6 hectares de plus qu'en 2016. 3 habitats se démarquent en termes de superficie, les landes (4020*-1, 4030-5, 4030-8) les prairies humides acidiphiles (6410-6) et les moliniaies hygrophiles acidiphiles (6410-9). Les prairies marécageuses acidiphiles ont augmenté leur superficie de 3,76% (6,12 ha). Cette observation s'explique par un rattachement phytosociologique différent en 2016 et en 2025. En 2016, 2 végétations, les prairies humides à Jonc acutiflore et les prairies humides à Jonc diffus, n'avaient pas été directement rattachées phytosociologiquement, mais dans un second temps par le CBNB. Certaines de ces végétations ont cette année comme en 2016 été classées dans l'alliance du *Cynosurion cristati* ou dans l'association du *Junco acutiflori-Cynosuretum cristati*, représentant des prairies pâturées peu caractérisées acidiphiles et toutes deux non considérées d'intérêt communautaire, tandis-que d'autres ont été notées comme des prairies marécageuses dégradées de l'alliance du *Juncion acutiflori*, cette fois-ci d'intérêt communautaire. 73,14 % de ces prairies sont considérées comme en bon état. Au niveau des landes, on constate une diminution de leur superficie de 1,72% (2,77 ha). La superficie de lande sèche, déjà très réduite en 2016 a diminué du fait d'un manque d'entretien (disparition au niveau du sentier entre St-

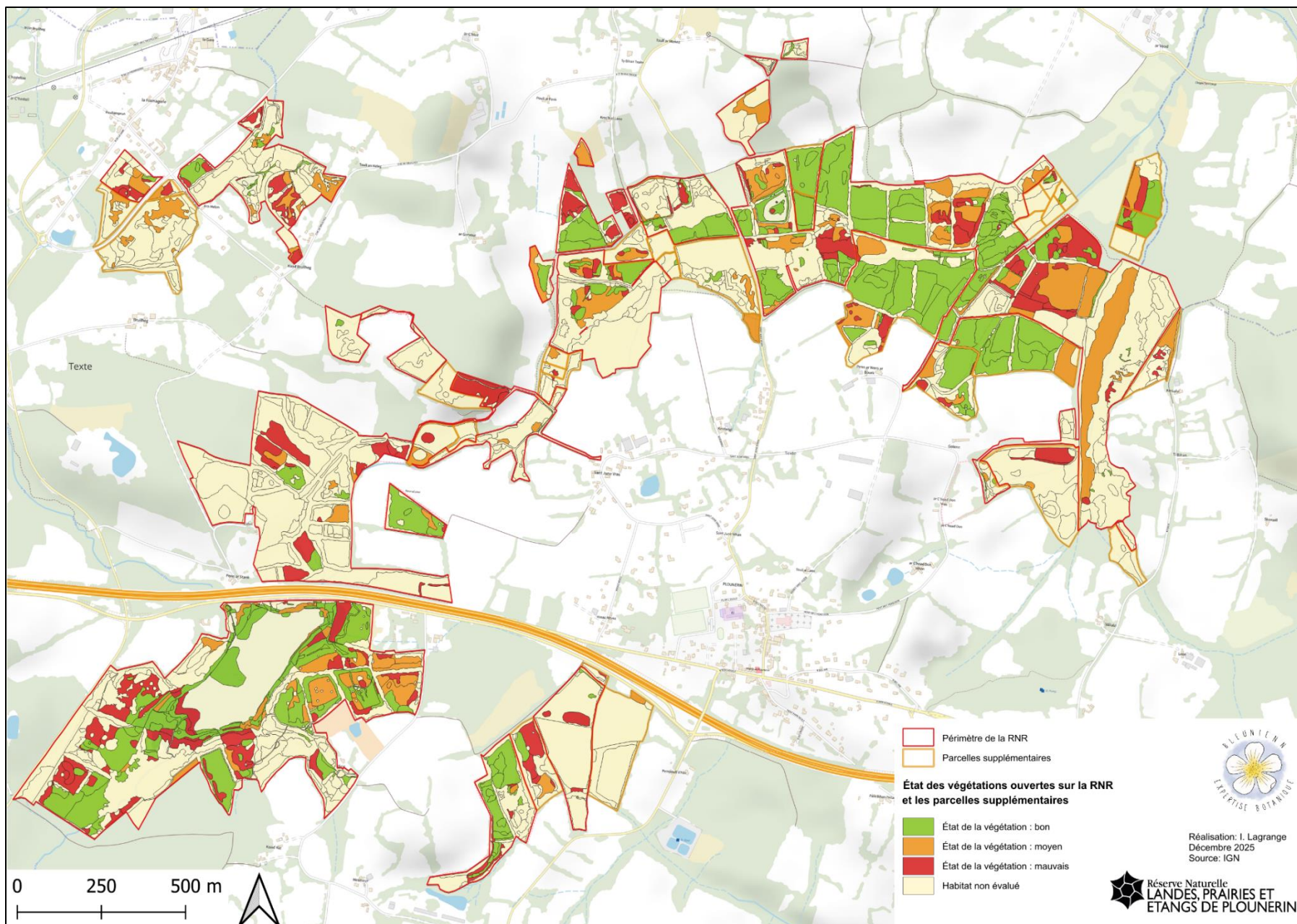
Jaunay et Coat-Bruillac). La lande mésophile, manque, elle aussi, d'entretien, son état étant plutôt mauvais du fait d'un enrichissement par les Fougères, les Ronces ou encore les Bouleaux et Bourdaine. Ce constat est le même qu'en 2016. Au niveau de la lande humide, on observe un embroussaillage des grandes unités par les bordures et une disparition des petits patchs, mais aussi un enrésinement important, évalué différemment qu'en 2016. Entre les pins, la lande humide plutôt stable, peut être en très bon état.

Au niveau de l'étang du Moulin Neuf, le niveau de l'étang est plus bas qu'en 2016. Ce changement est principalement visible en queue d'étang où les végétations ont largement gagné sur l'eau libre. En avant de la jonchaie inondable affleurant l'eau en 2016 et transformée aujourd'hui en cariçaie à Laîche vésiculeuse (*Carex vesicaria*), on retrouve maintenant une roselière à Prêle des eaux (*Equisetum fluviatile*), une roselière à Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*) et un gazon annuel amphibie à Lindernie douteuse (*Lindernia dubia*). En arrière, du fait de conditions hydriques plus favorables (diminution du niveau d'eau), la Saulaie a gagné du terrain vers l'étang avec l'installation d'un fourré des bords d'étangs longuement inondés à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinerea*, végétation considérée comme d'intérêt régional. Les radeaux à Trèfle d'eau, végétation d'intérêt communautaire, ont eux diminué en queue d'étang dans leur forme plus atterrie, du fait de la dynamique de la saulaie notamment. Des nouveaux petits patchs, pionniers au niveau de l'eau se sont cependant installés en rive droite. En rive gauche, le niveau d'eau a peu évolué. La cariçaie à Laîche vésiculeuse a gagné un peu de terrain sur l'eau et sur la pelouse amphibie à Littorelle (*Littorella uniflora*) qui ont disparues de cette rive dont le sol, plus envasé qu'en rive droite n'est plus propice à la présence de la Littorelle.

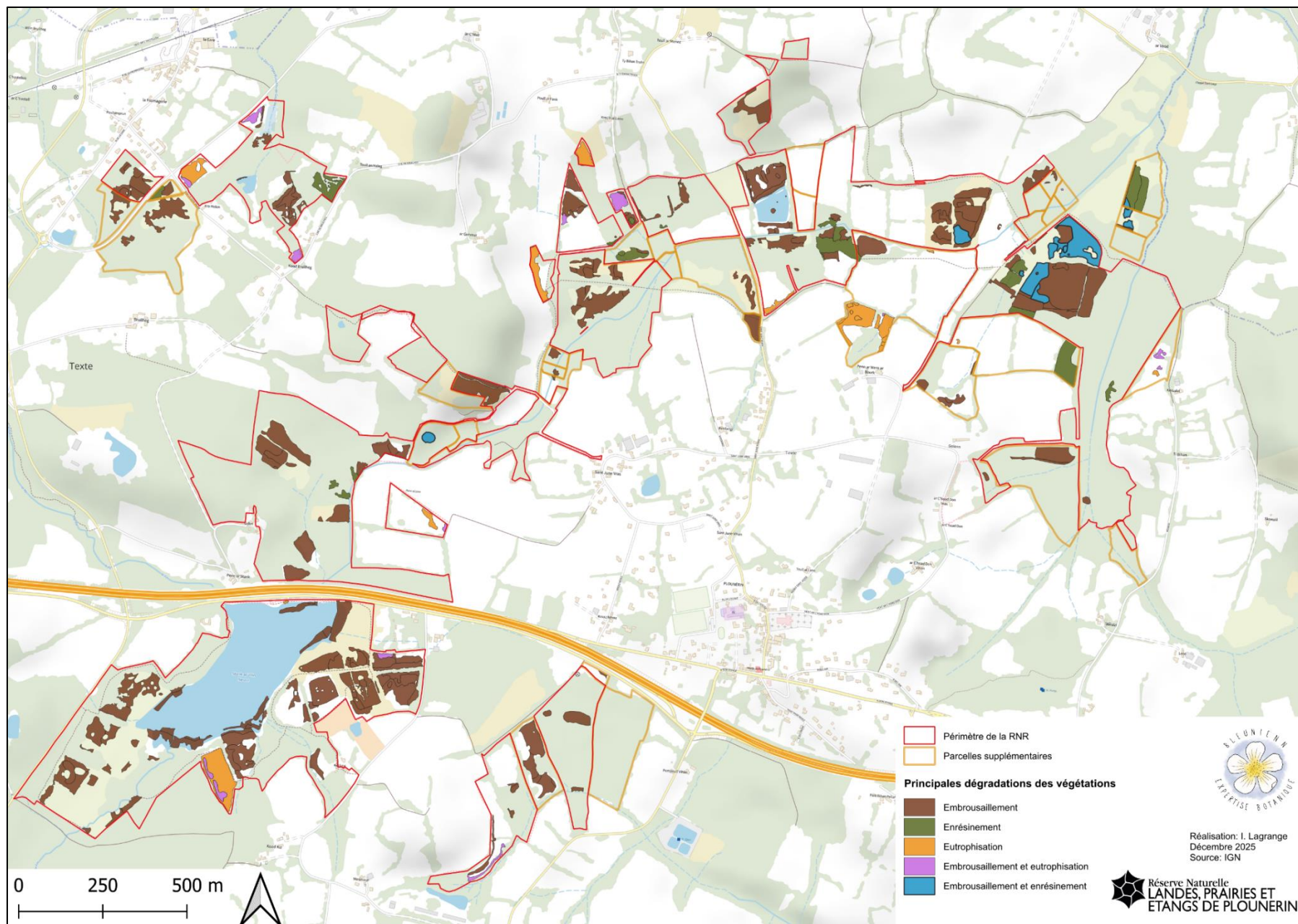
En rive droite, le niveau d'eau est là aussi un peu plus bas qu'en 2016. En dessous de la pelouse amphibie à Littorelle (habitat d'intérêt communautaire), beaucoup plus étendue qu'en 2016 du fait de l'action de pâturage, on retrouve maintenant plusieurs ceintures de végétation qui ont bénéficié de cette exondation : une cariçaie à Laîche vésiculeuse, une roselière à Scirpe des marais et un gazon annuel amphibie à Élatine à six étamines (*Elatine hexandra*) et Scirpe épingle (*Eleocharis acicularis*).

On notera l'apparition des gazons à Lindernie douteuse profitant de l'exondation estivale plus importante des vases de l'étang au fil des années. Ces gazons, maintenant présents tout autour de l'étang sont rattachés à l'alliance de l'*Eleocharition soloniensis* (gazons annuels amphibies) classée comme habitat d'intérêt patrimonial. Ces gazons prennent cependant la place des gazons annuels amphibie à Élatine à six étamine et Scirpe épingle qui pâtissent de la capacité d'expansion de la Lindernie douteuse, espèce considérée comme invasive. La limitation de la propagation de cette espèce semble cependant compliquée ici, l'arrachage manuel n'étant plus possible, son installation étant trop avancée, et le nouveau plan de marnage ne correspondant pas avec la nécessité d'une submersion de l'espèce avant sa période de floraison.

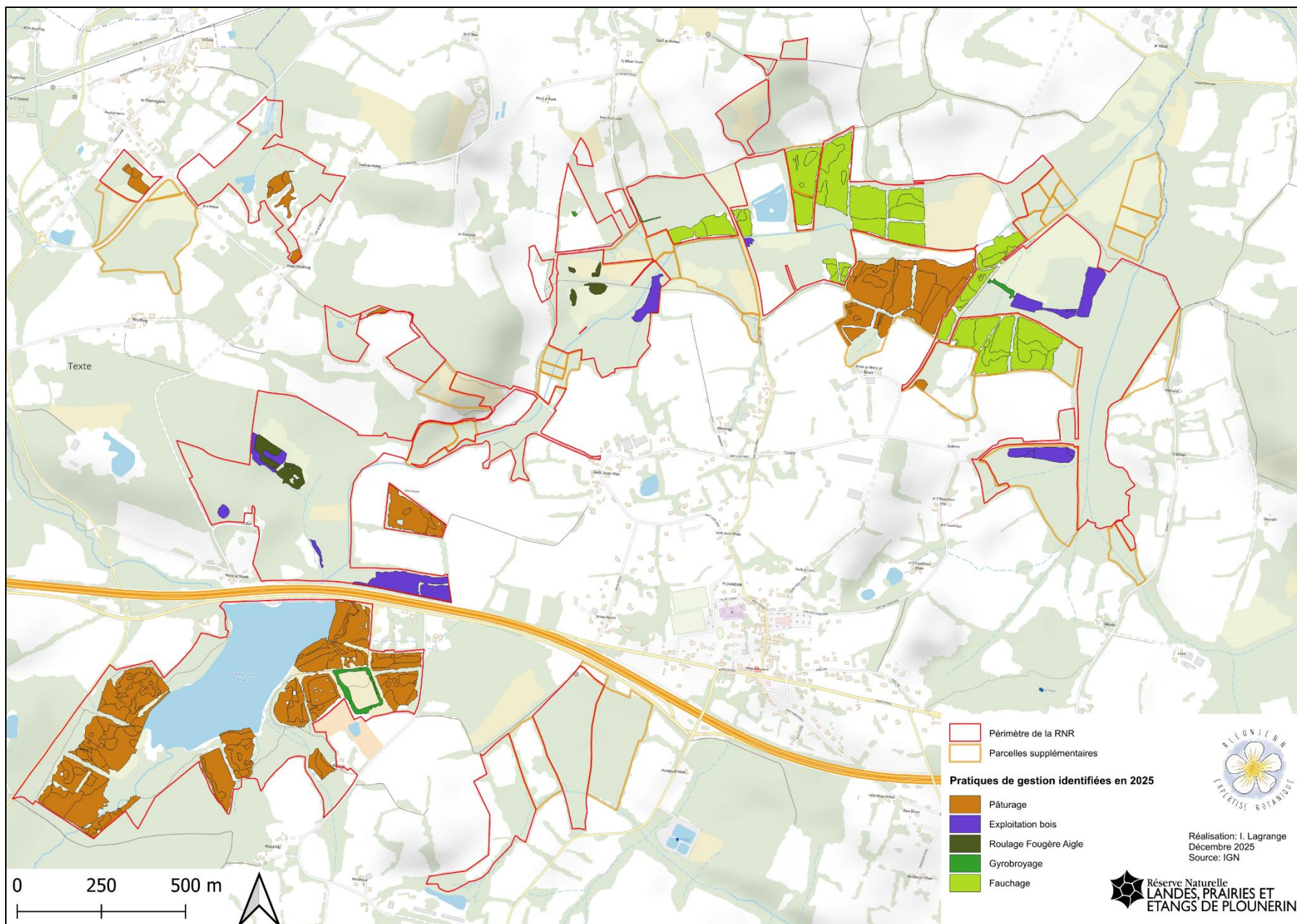
Les landes humides, les prairies humides oligotrophes de tous types, et les systèmes d'étangs de la Réserve sont bien les points forts du site. Les petites unités de tourbières et de bas-marais acides détectées, bien que fort réduites mais en bon état, ne sont pas non plus à négliger pour conserver un patrimoine biologique fort.



Carte 14. Carte de l'état des végétations ouvertes présentes sur le RNR et sur les parcelles supplémentaires (1 :13000).



Carte 15. Carte des principales dégradations des végétations de la RNR et des parcelles supplémentaires (1 :13000).



Carte 16. Carte des pratiques de gestion identifiée sur la RNR et les parcelles supplémentaires (1 :13000).

INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DE LA FLORE À FORTE VALEUR PATRIMONIALE

Taxon	Directive habitat	Protection nationale	Liste rouge Armoricaïne 1993	Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne 2016	Dernière année d'obs.
<i>Littorella uniflora</i>	0	Nat 1	non	LC	2025
<i>Drosera intermedia</i>	0	Nat 2	Annexe 2	LC	2025
<i>Dryopteris aemula</i>	0	Nat 1	Annexe 1	LC	2025
<i>Drosera rotundifolia</i>	0	Nat 2	Annexe 2	LC	2016
<i>Luronium natans</i>	Annexes 2 et 4	Nat 1	non	LC	2016
<i>Pilularia globulifera</i>	0	Nat 1	Annexe 1	LC	2016
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	0	0	Annexe 2	NT	1994
<i>Deschampsia setacea</i>	0	0	Annexe 1	NT	2005
<i>Pedicularis palustris</i>	0	0	Annexe 1	NT	2011
<i>Potamogeton pusillus</i>	0	0	non	NT	2016
<i>Juncus squarrosus</i>	0	0	Annexe 1	LC	2025
<i>Carex rostrata</i>	0	0	Annexe 2	LC	2025
<i>Potentilla palustris</i>	0	0	Annexe 2	LC	2025
<i>Elatine hexandra</i>	0	0	Annexe 2	LC	2025
<i>Menyanthes trifoliata</i>	0	0	Annexe 2	LC	2025
<i>Narthecium ossifragum</i>	0	0	Annexe 2	LC	2025
<i>Pinguicula lusitanica</i>	0	0	Annexe 2	LC	2025
<i>Epilobium palustre</i>	0	0	Annexe 2	LC	2022
<i>Galium debile</i>	0	0	Annexe 2	LC	2016
<i>Utricularia australis</i>	0	0	non	DD	2016

Tableau 10. Plantes vasculaires protégées et/ou inscrite sur les listes rouges Bretonnes de la RNR et des parcelles supplémentaires.

LC : espèce de préoccupation mineure ; NT : espèce quasi menacée ; DD : taxon dont les données sont insuffisantes.

1- Les espèces végétales protégées

Inscrites sur la liste des espèces végétales protégées au niveau national (arrêté du 20 janvier 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995). 3 taxons bénéficient de ce statut dans la RNR :

- ***Littorella uniflora* (L.) Asch., 1864., la Littorelle à une fleur** - Famille des Plantaginacées

Cette espèce amphibie se trouve encore assez régulièrement en Bretagne sur les rives sablo-vaseuses régulièrement exondées des plans d'eau et étangs. L'espèce est toutefois jugée en régression en France, ce qui a justifié son inscription à la liste des espèces protégées en 1995. Depuis 20 ans, elle s'est beaucoup étendue autour de l'étang du Moulin Neuf, à la faveur du marnage beaucoup plus important qui est appliqué ces dernières années au plan d'eau. Elle caractérise l'habitat d'intérêt communautaire : 3110 « Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*) » (voir fiche végétation n°42). Ce nouveau mode de gestion a donc fortement conforté la Littorelle dans le site, qui n'apparaît plus du tout menacée à court et même moyen terme.



Littorella uniflora

Étang du Moulin Neuf (22) – J. Durfort 2016



Drosera intermedia

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange 2025

***Drosera intermedia* Hayne, 1798, le Rossolis intermédiaire** - Famille des Droséracées

Plante carnivore caractéristique des tourbières acides à sphaignes, souvent sur tourbe mise à nu, le rossolis intermédiaire n'a sans doute jamais quitté le site depuis 2002 où Daniel Philippon l'avait « revu » (*in* ERICA n° 17 : "lande tourbeuse au S-E de l'étang du Moulin-Neuf, abondant sur placette étrepée"). Vu également en 2005 lors de la cartographie Natura 2000 de l'étang du Moulin neuf, il est à présent installé sur une placette d'étrépage créée en 2010, approximativement au même endroit, dans une parcelle de lande humide. Le feu accidentel qui a touché cette parcelle a été sans conséquence pour la placette. Cette espèce se développe aussi dans les ornières d'un chemin bordant la RNR, à l'angle d'une lande humide du secteur de Lann Droën. Bien qu'en dehors du périmètre RNR, cette station figure sur le plan produit, car elle doit être respectée par tous les usagers ; des remblais déposés sur une autre portion de la même voie plus au sud, laissent de plus penser que ce risque n'est pas nul.

- ***Dryopteris aemula* (Aiton) Kuntze, 1891, le Dryoptéris atlantique** - Famille des Dryoptéridacées



Cette Fougère protégée à distribution atlantique n'est connue que dans 6 départements français (après 2000) (Siflore FBCN). Elle n'est que relativement fréquente par places dans le Finistère et le nord du Cotentin et est bien moins commune dans les trois autres départements bretons dont les Côtes d'Armor. Elle se tient sur des substrats siliceux dans des biotopes ombragés à forte humidité atmosphérique. Repérée pour la première fois dans le site en 2005 (José Durfort), cette Fougère se trouve dans un fossé, le long du talus forestier à l'ouest de Kerlizirit.

Dryopteris aemula

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange 2025

Espèces n'ayant pas été revues en 2025 :

- ***Luronium natans* (L.) Raf., 1840, le Flûteau nageant** - Famille des Alismatacées

Cette plante aquatique protégée et d'intérêt communautaire a été signalée la première fois dans l'étang du Moulin neuf, à proximité de la digue, par V. Dalibard en octobre 2001. Elle a été revue en 2015 (J. Durfort, M. Bredèche, D. Menanteau) et 2016 (J. Durfort et V. Colasse) sur la rive gauche de l'étang du Moulin neuf mais décrite comme instable dans le site ou très peu abondante. Elle n'a pas été revue cette année.

- ***Drosera rotundifolia* L., 1753, le Rossolis à feuilles rondes** - Famille des Droséracées

Plante carnivore caractéristique des tourbières acides à Sphaignes, le Rossolis à feuilles rondes n'avait plus été revu depuis 1995 dans le site, il est ensuite réapparu dans la placette d'étrépage créée en 2013 sur l'amont de la tourbière de l'étang du Moulin neuf, où il a été noté en 2015 lors d'un suivi scientifique complet (J. Durfort) pour au moins une trentaine de pieds. Il n'y a pas été revu cette année. En 2011, cette espèce a aussi été vue au nord-est de Penn ar Wern par le réseau des botanistes correspondants.

- ***Pilularia globulifera* L., 1753, la Pilulaire à globules ou Boulettes d'eau** - Famille des Marsiléacées

C'est une ptéridophyte pionnière des sols acides dénudés, rencontrées en bordure de mares ou d'étangs, plus rarement dans de simples dépressions voire ornières de chemins toujours humides dans le voisinage de landes. Elle tient plus longtemps dans des zones de marnage régulier où la compétition avec d'autres plantes est limitée. La Pilulaire est apparue en bordure de l'étang de Prat-Trovern, créé par des chasseurs en 2005, et sa station détectée en 2008 par David Rolland, puis vue régulièrement jusqu'en 2014 par plusieurs autres observateurs (Yves Le Gall en 2013, V. Colasse en 2014) dans le couloir d'alimentation de l'étang. Elle a été particulièrement difficile à retrouver en 2016, car elle avait disparu de sa station la plus connue, mais une petite station de quelques pieds a été retrouvée (J. Durfort, D. Rolland) dans un chenal, où la compétition est forte avec des espèces de mares acides ainsi qu'une characée (*Nitella translucens*) fortement installée. Menacée par des « nettoyages » régulier autour de la station pour lui conserver un sol suffisamment nu et par des déversements de grains à usage d'alimentation pour les canards elle risquait en 2016 de disparaître. Elle n'a pas été retrouvée cette année.

2- Plantes menacées de Bretagne

Suivant la liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne (Quere *et al.*, 2016), **aucune des espèces patrimoniales encore présentes en 2025 n'est considérée comme menacée.**

Une espèce vue en 2016, non revue cette année est considérée comme quasi menacée : *Potamogeton pusillus*. Étant donné qu'en 2016, l'espèce semblait présente tout autour de l'étang du Moulin Neuf ainsi que d'en 2 autres mares présentes sur la réserve, il est possible qu'elle n'ait simplement pas été identifiée cette année. Une recherche de cette espèce sur la réserve et notamment sur l'étang du Moulin Neuf pourrait être refaite.

En ce qui concerne les autres espèces notées comme quasi menacées, *Dactylorhiza incarnata* n'a apparemment plus été resignalée depuis 1991 et l'était dans le secteur de St-Loup qui se trouve sur une commune voisine et donc pas directement concernée par la RNR ; *Pedicularis palustris* vue par D. Philippon en 2011 dans une zone prospectée assez vaste et qui touche seulement à la marge la RNR. Le secteur de la RNR concerné est cependant favorable à cette

espèce et a été plusieurs fois visité à la bonne période, mais cette plante, aisément repérable au printemps, n'a pas été vue ; *Deschampsia setacea* a été vue par D. Philippon en 2002 (in ERICA n° 17 : "lande tourbeuse au Sud-Est de l'étang du Moulin-Neuf"), en 2 endroits dans les parcelles de landes humides puis en 2005 par José Durfort dans le même secteur. Elle n'a pas été revue depuis, et le sentier empierré et herbeux, entretenu, n'est plus favorable à sa réinstallation. Il faudrait une forme d'étrépage ou des ornières dans des dépressions restant longtemps humides.

Pour *Utricularia australis*, classée dans la catégorie des espèces dont les données sont déficientes, elle a été relevée, sans doute pour la première fois dans le site, en 2005 lors de la cartographie Natura 2000 de l'étang du Moulin Neuf, où elle était présente en abondance et en fleurs. Elle a régressé fortement en 10 ans dans cet étang, mais fleurissait à l'époque (2015) très peu, sa présence ayant pu être sous-estimée. En 2015 elle était également assez abondante dans l'étang de Trovern, mais sans floraison constatée, donc non formellement identifiée. Cette espèce n'a pas été identifiée cette année.

3- Plantes remarquables du Massif armoricain (Magnanon, 1993)

La Liste rouge armoricaine de 1993 n'est pas considérée caduque, elle reste une liste "guide" utile et peut encore servir à désigner quelques plantes remarquables (si, non menacées ...), pour juger vraiment de la diversité floristique et de l'intérêt patrimonial de la RNR. C'est le parti pris ici.

Les plantes rares et menacées sur l'ensemble du Massif armoricain (Annexe 1) :

- ***Juncus squarrosus* L., 1753, le Jonc rude (ou Jonc squarreux)** - Famille des Juncacées



Plante bien indicatrice des tourbières et landes tourbeuses oligotrophes. Les stations de cette plante ne sont pas très nombreuses et apparemment cantonnées dans l'ouest du département. Dans le site, un pied avait été repéré dans la lande tourbeuse bordant l'étang du Moulin neuf en 2005, à un endroit qui fait depuis l'objet d'un suivi par carré permanent ; deux pieds y ont été notés en 2015. La prospection de 2016 sur la RNR a permis d'en trouver au moins une vingtaine de pieds sur une bande entretenue de lande humide à tourbeuse bordant l'enclos d'élevage des chasseurs, et quelques rares pieds dans la partie est des landes de Lann Droën, qu'avait sans doute déjà relevé D. Philippon en 2011 lors de ses prospections. Cette année quelques pieds ont été retrouvé dans le sentier le long de l'enclos des chasseurs.

Juncus squarrosus

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange 2025

Les Plantes assez rares ou plus communes suivant les secteurs du Massif armoricain considérés, souvent inféodées ou caractéristiques d'habitats menacés, très souvent en régression (Annexe 2) :

Une plante de bord d'étang :

- ***Elatine hexandra* (Lapierre) DC., 1808, l'Elatine à six étamines** - Famille des Elatinacées



Petite plante annuelle couchée, aux délicates fleurs blanc rosé, des rives exondées des plans d'eau, souvent sur substrat fin plus ou moins enrichi en matière organique. Cette année, accompagnée d'*Eleocharis acicularis*, elle caractérise l'habitat d'intérêt communautaire 3130-4 en formant un petit gazon amphibie annuel. Cette année, elle a été vue sur la rive droite de l'étang.

Elatine hexandra

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange 2025

Trois plantes de bas-marais acides et radeaux tremblants de bords d'étangs :

- ***Carex rostrata* Stokes, 1787, la Laïche à bec** (ou Laïche rostrée ou Laïche en rostre) - Famille des Cyperacées

Laïche de fosses tourbeuses, prairies oligotrophes très mouilleuses, bas-marais acides, et bords d'étangs oligo à mésotrophes (mais dans ce dernier cas il faut se garder de la confondre avec *Carex vesicaria*). Elle constitue avec le Comaret une communauté de bas-marais acides



assimilée à un habitat d'intérêt communautaire : les « Tourbières de transition et tremblants » (code Natura 2000 : 7140-1), cartographié dans la végétation de la RNR comme « communautés de bas-marais acides à Comaret et/ou Laïche à bec (ou linaigrette à feuilles étroites). Présente autour de l'étang du Moulin Neuf et dans plusieurs stations au nord de Penn ar Wern et au nord-ouest 2022 par le personnel du CBN de Brest.

Carex rostrata

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange 2025

- ***Potentilla palustris* (L.) Scop., le Comaret** (ou Potentille des marais) - Famille des Rosacées

Plante accompagnant souvent la Laïche à bec et parfois le Trèfle d'eau dans leurs formations (« Tourbières de transition ») et les caractérisant également. Mais elle peut s'étendre au-delà de ces formations très humides et se retrouver dans les moliniaies voire des prairies oligotrophes diversifiées. Présente autour de l'étang du Moulin Neuf et dans plusieurs stations au nord de Penn ar Wern.

- ***Menyanthes trifoliata* L., 1753**, Le Trèfle d'eau (ou Ményanthe) - Famille des Ményanthacées

Forme des radeaux flottants en population presque pure dans la queue de l'étang du Moulin neuf, et aussi plus en arrière, des formations beaucoup plus atterries et floristiquement plus diversifiées mais véritablement construites sur l'ancien radeau, les feuilles du Trèfle d'eau occupant toute la strate basse. Ces formations sont aussi l'habitat d'intérêt communautaire 7140 « Tourbières de transition ».



Potentilla palustris
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange 2025



Menyanthes trifoliata
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange 2025

Deux plantes de tourbières :

- ***Pinguicula lusitanica* L., 1753**, la **Grassette du Portugal** - Famille des Lentibulariacées



Pinguicula lusitanica
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange 2025

Plante insectivore à distribution atlantique, pionnière sur tourbe nue, sa présence dans le site avait été confortée aux abords de l'étang du Moulin neuf par les 2 placettes d'étrépage de 2010 dans la lande humide et de 2013 dans le haut de la tourbière. Elle avait également été détectée au bord d'une ornière dans un passage entretenu par les chasseurs non loin de leur enclos d'élevage de faisans, la station y est instable mais indique les potentialités de ce secteur. La Grassette avait été également repérée dans ce secteur par Y. Le Gall en 2013. En 2022, elle a été vue par le réseau des naturalistes correspondants au niveau des landes à l'est de l'étang du Moulin Neuf

Cette année elle a été revue au niveau d'une des placettes d'étrépage dans le haut de la tourbière parcelle 12 autour de l'étang du Moulin Neuf. Elle est cependant régulièrement vue au niveau de la parcelle 13 autour de l'étang du Moulin Neuf, au niveau de Kerveur et à

Mezmeur au niveau d'une placette d'étrépage. Il est tout à fait possible qu'elles y étaient présentes cette année mais qu'elles n'aient pas été détectées du fait de leur petite taille et d'un passage tardif.

- ***Narthecium ossifragum* (L.) Huds., 1762, la Narthécie des marais** (ou Ossifrage) - Famille des Narthéciacées



Plante indicatrice des tourbières de pente (habitat d'intérêt communautaire prioritaire). Connue de la petite tourbière de l'étang du Moulin neuf, cette plante a été détectée aussi dans plusieurs autres secteurs de la RNR : au nord de Mezmeur et entre Kerveur et Kertanguy où elle n'a été retrouvée que dans une seule lande. Au nord de Liden, elle n'a pas été retrouvée. Jamais sur de grandes surfaces, elle est cependant assez abondante dans certaines stations pour indiquer clairement un fond tourbeux qui présente sans doute un potentiel floristique qu'un étrépage expérimental pourrait révéler (comme ce qui s'est produit dans la tourbière de l'étang du Moulin Neuf).

Narthecium ossifragum
Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange 2025

Espèces n'ayant pas été revues en 2025 :

- ***Galium debile* Desv., 1818, [*Galium constrictum* du document sur l'Etang du Moulin Neuf de 1963], le Gaillet faible** - Famille des Rubiacées

Ce gaillet existait en quelques points des rives de l'étang, mais où il n'a pas été re-détecté en 2016 ni en 2025 peut-être insuffisamment cherché. Il a cependant été vu en 2016 dans une prairie oligotrophe très mouilleuse et de grande qualité, dans le secteur au nord de Mezmeur

- ***Epilobium palustre* L., 1753, l'Épilobe des marais** - Famille des Onagracées

Notée au bord de l'étang du Moulin neuf en 1996 par le bureau d'études OUEST-Aménagement, et également relevée par Patrick Péron (Cabinet SETUR) en 2001, non revue en 2005, mais retrouvé en 2010 par Colette Gautier, cette épilobe a été également trouvée sur l'aval de l'étang de Trovern et les prairies humides oligotrophes environnantes en 2016 (J. Durfort) et en 2022 autour de l'étang de Trovern lors d'une sortie du réseau ERICA du CBN.

4- Conclusion

3 plantes protégées sont présentes sur la RNR, *Dryopteris aemula* ainsi que *Drosera intermedia* sont présentes en assez faible effectif, *Drosera intermedia* étant maintenue au moyen de travaux de gestion (placettes d'étrépage). *Littorella uniflora* est quant à elle bien installée, sa population ne cessant de croître notamment grâce au régime de marnage mis en place sur l'étang du Moulin Neuf, ainsi qu'aux actions de pâturage. Plusieurs espèces protégées n'ont pas été retrouvées sur le site (*Drosera rotundifolia*, *Luronium natans* et *Pilularia globulifera*), cependant, ces espèces étaient peu représentées et menacées dans leur station en 2016. 7 autres espèces présentes sur la RNR sont inscrites sur la Liste rouge

Armoricaïne de 1993 et restent remarquables à ce titre. Un effort de prospection plus important pourrait permettre de retrouver *Galium debile* et *Epilobium palustre* toutes deux vues en 2016.

Aucune espèce patrimoniale n'a été détectée sur les parcelles supplémentaires à cartographier en dehors de la RNR.



Carte 17. Stations des espèces patrimoniales sur la RNR et les parcelles supplémentaires (1 : 13000)

INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Taxon	Classement
<i>Acer pseudoplatanus</i>	IA1i
<i>Bidens frondosa</i>	IA1i
<i>Impatiens glandulifera</i>	IA1i
<i>Prunus laurocerasus</i>	IA1i
<i>Lindernia dubia</i>	IA1e
<i>Buddleja davidii</i>	IP2
<i>Lamium galeobdolon</i> subsp. <i>argentatum</i>	IP5

Tableau 11. Espèces exotiques envahissantes présentes sur la RNR et les parcelles supplémentaires

IA1i : espèce invasive avérée installée ; IA1e : espèce invasive avérée émergente ; IP2 : espèce invasive potentielle en milieu anthropisé ; IP 5 : espèce invasive potentielle en milieu naturel ou semi-naturel.

1- Espèces invasives avérées

Sont considérées comme ayant caractère envahissant avéré, les espèces (non indigènes) formant dans plusieurs sites des populations denses, bien installées, et qui montrent une dynamique d'extension rapide à l'échelle du territoire considéré (Burguin, 2024).

- ***Acer pseudoplatanus* L., 1753, Érable sycomore** - Famille des Sapindacées

Espèce européenne arborescente non indigène dans l'ouest de la France, peu exigeante, qui se ressème abondamment (comportement pionnier marqué), colonisant rapidement des milieux favorables.

Sur la Réserve, il a été noté en plusieurs endroits, toujours au niveau de zones boisées ou de haies. Il est présent autour de l'étang du Moulin Neuf, au niveau de la Côte Jaune, de Coat Bruillac, au sud de Krec'h ar Lann et à Penn ar Wern. Sur les parcelles supplémentaires, il a été noté à Penn ar Wern dans un bosquet d'arbres recolonisant une zone ouverte.

- ***Bidens frondosa* L., 1753, Bident à fruits noirs** - Famille des Astéracées

Le Bident à fruits noirs est une plante herbacée originaire du continent nord-américain. Depuis son introduction en France, elle colonise les berges exondables des étangs, cours d'eau et les fossés. Elle peut former des herbiers denses monospécifiques qui entrent directement en concurrence avec les végétations annuelles des vases exondées (Levy *et al.*, 2015).

Cette espèce, apparue récemment sur la réserve (2022), a été notée en deux stations sur la rive gauche de l'étang du Moulin Neuf, une au nord, près de la vanne qui est importante (entre 100 et 1000 individus) et une plus au sud de quelques pieds. Les prospections ayant été effectuées avant la période optimale d'observation des Bidens, il serait pertinent de repasser sur la zone.

- ***Impatiens glandulifera* Royle, 1833, Balsamine de l'Himalaya** - Famille des Balsaminacées

Originaire d'Asie centrale, cette espèce échappée de jardins, se retrouve de façon caractéristique au niveau des berges de rivières, des fossés humides et des graviers de bord des cours d'eau. On peut également la trouver en situation d'ourlet forestier, de clairière et sur les terrains de dépôt. De façon plus générale, la Balsamine colonise préférentiellement ces

milieux lorsque ceux-ci sont perturbés : berges et sols remaniées ou retournés, ripisylves coupées, etc (Levy *et al.*, 2015).

La Balsamine, seule espèce exotique envahissante notée en 2016, avait été repérée au niveau de la peupleraie de Ty Bihan où 1 pied a de nouveau été repéré cette année lors de cette cartographie. De nombreux pieds sont cependant vus tous les ans et arrachés dans l'ensemble du vallon. Cette espèce fait l'objet d'un effort de gestion afin de la contrôler.

- ***Prunus laurocerasus* L., 1753, Laurier-palme-** Famille des Rosacées

Originaire d'Asie, *Prunus laurocerasus* est un arbuste mésotrophile, mésophile, capable de former des peuplements denses gênant la régénération naturelle, en particulier au niveau des ripisylves. Cette espèce entre en compétition avec les espèces indigènes, notamment pour la ressource spatiale, de par l'ombrage qu'elle engendre. De plus, les formations de peuplements denses issus de reproduction sexuée (graines fertiles) et asexuée (rejets de souche, drageonnement, marcottage) conduisent généralement à l'envahissement de zones de sous-bois (CBNMed & CBNPMP, 2021).

Cette espèce est la plus présente sur le site, 11 stations ayant été repérées. Elle est présente dans la réserve, autour du Moulin Neuf dans un saulaie, à l'ouest de St-Junay Vraz près d'une saulaie dans un groupement de plantes rudérales et dans un fourré de Noisetiers au niveau de la Côte Jaune. En dehors de la RNR, elle est présente au nord de Mesmeur, entre Bruillac et la Côte Jaune, à l'ouest de St-Junay Vraz et entre Golenn et Kersalvy toujours au niveau de boisements.

- ***Lindernia dubia* (L.) Pennell, 1935, Lindernie douteuse** - Famille des Linderniacées

Cette espèce, originaire d'Amérique du Nord aurait été introduite sur les berges de la Loire à partir desquelles elle se serait disséminée. Petite plante annuelle, elle pousse sur des vases exondées et sables limoneux humides mis à nu par exondation estivale, en bords de cours d'eau, d'étangs, de lacs, de mares, de sablières, de fossés, formant des populations denses ayant un impact sur les populations en place (FCBN, 2012).

Sur la Réserve la Lindernie a été détectée la première fois en 2022. Elle est maintenant présente tout autour de l'étang du Moulin Neuf, profitant du marnage plus important pour se développer sur de grandes superficies.



Acer pseudoplatanus



Prunus laurocerasus



Lindernia dubia

Réserve de Plounérin (22) – I. Lagrange 2025

2- Espèces invasives potentielles

Sont considérées comme ayant une tendance au développement d'un caractère envahissant, les espèces (non indigènes) formant dans quelques sites seulement des populations denses (mais non encore stabilisées), ce qui laisse craindre une dynamique d'extension rapide (Burguin, 2024).

- ***Buddleja davidii* Franch., 1887, Buddléia de David** - Famille des Scrophulariacées

Arbuste extrême-oriental, le Buddléia est une espèce pionnière, rudérale, plutôt héliophile, basiphile, méso-hygrophile (de Foucault *et al*, 2005) ayant un pouvoir de colonisation important notamment dans les milieux ouverts, ensoleillés et humides.

Cette espèce est présente au nord-ouest de St-Junay Vraz en bas d'une parcelle très embroussaillée, dans un fourré à *Ulex europaeus* et *Cytisus scoparius*, et dans une Saulaie, au milieu d'un patch de végétation rudéralisée.

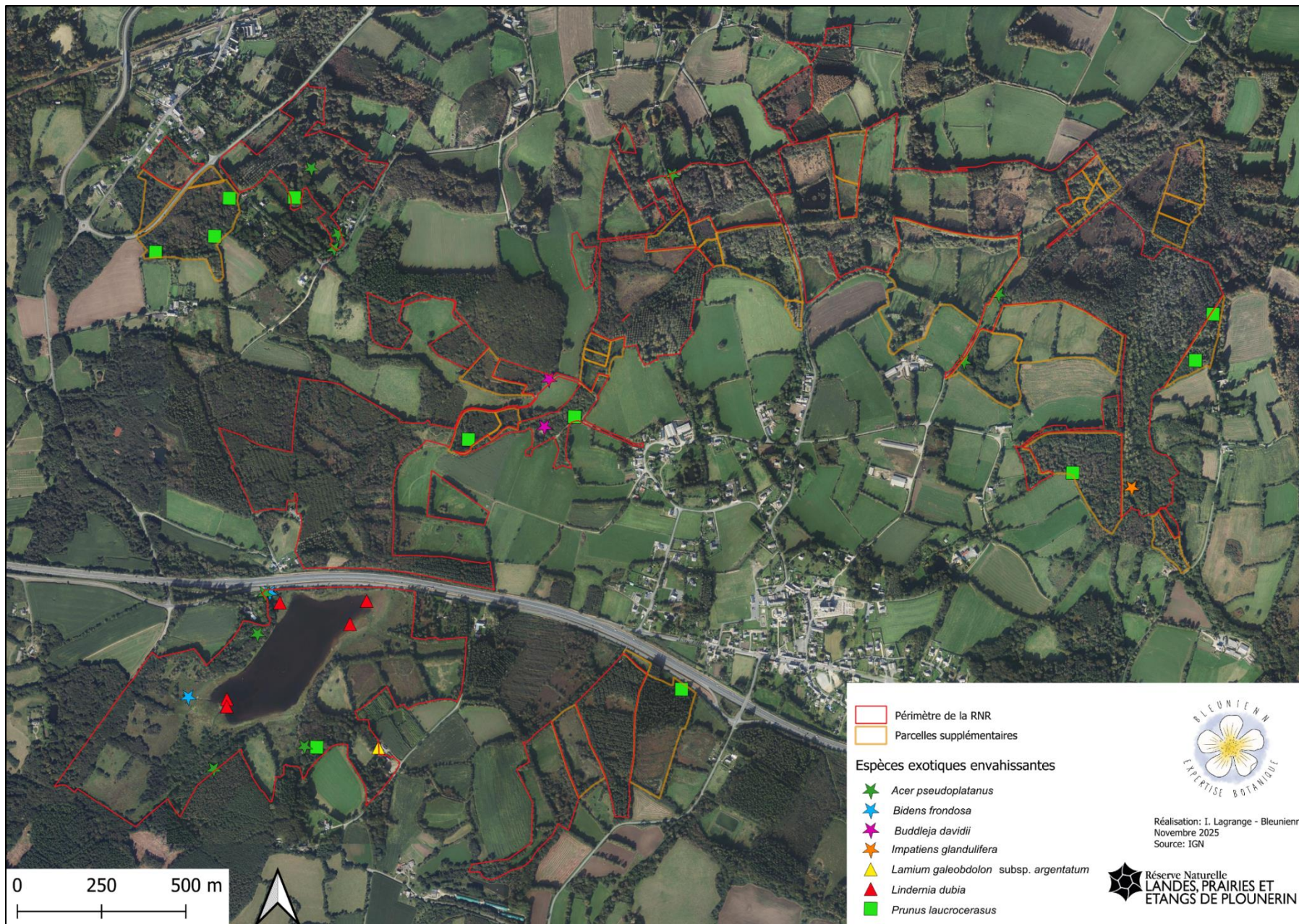
- ***Lamium galeobdolon* subsp. *argentatum* (Smejkal) J.Duvign., 1987, Lamier jaune**
- Famille des Lamiacées

Échappée de jardins, cette espèce est présente en une station localisée sur un talus au début du chemin partant du parking de Kerliziri.

3- Conclusion

7 espèces invasives ou potentiellement invasives sont actuellement présentes sur la Réserve ce qui est bien plus qu'en 2016, où seule l'Impatiens de l'Himalaya avait été repérée. Elles sont principalement présentes au niveau des boisements ou des vases et berges de plans d'eau.

La plupart de ces espèces peuvent être limitées dans leur extension par l'arrachage manuel (*Acer pseudoplatanus*, *Impatiens glandulifera*, *Prunus laurocerasus*, *Buddleja davidii*). Pour *Lindernia dubia*, la densité des stations sont trop importantes pour envisager l'arrachage manuel. La submersion est une autre technique permettant de maîtriser cette espèce sensible au niveau de l'eau (FCBN, 2012).



Carte 18. Stations des espèces exotiques envahissantes sur la RNR et les parcelles supplémentaires (1 :13000).

BIBLIOGRAPHIE

Bensettiti F., Boulet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005 - Habitats agropastoraux. Cahiers d'habitats Natura 2000, La Documentation française, 4-2 : 1-487.

Bensettiti F., Gaudillat V., Haury J., Barbier B., Peschadour F., (coord.), 2002 - Habitats humides. Cahiers d'habitats Natura 2000, La Documentation française, 3 : 1-457.

Bensettiti F., Rameau J.-C., Chevallier H., (coord.), 2001 - Habitats forestiers. Cahiers d'habitats Natura 2000, La Documentation française, 1 : 1-399.

Bioret F., Boulet B., 2014 - Colloque international « La phytosociologie paysagère : des concepts aux applications ». Guide de l'excursion dans les Côtes-d'Armor. *Documents phytosociologiques*, hors-série, volume 1. Conservatoire botanique du Massif central, Société française de phytosociologie, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. 172 p.

Bredeche Mathieu - « Vers un Espace Remarquable de Bretagne : Dossier scientifique - Création d'une « Réserve Naturelle Régionale - Espace Remarquable de Bretagne » des Landes, prairies et étangs de Plounérin, Association de la vallée du Leguer, 2015 / Lannion-Trégor Communauté - Région Bretagne

Burguin E., 2024 - Liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes en Bretagne. Mise à jour 2024. DREAL Bretagne / Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 33 p. + 4 annexes.

CBNMed & CBNPMP, 2021 - *Prunus laurocerasus* [en ligne]. INVMED-Flore, plateforme sur les invasions biologiques végétales. Conservatoire botanique national méditerranéen et Conservatoire botanique national de Corse. Disponible sur : <http://www.invmef.fr>

Colasse V., 2015 - Bioévaluation des groupements végétaux de Bretagne. Evaluation des indicateurs de rareté, de tendance et de responsabilité patrimoniale. DREAL Bretagne, Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 35 p., 1 annexe.

Colasse V., Laurent E. & Delassus L., 2021 - *Contribution à la connaissance phytosociologique des fourrés à Saule roux (Salix atrocinerea) de Bretagne*. Département du Finistère / Département d'Ille-et-Vilaine / Agence française pour la biodiversité/ Région Bretagne / Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 38 p., 3 annexes.

Collectif de gestionnaires de landes et tourbières de Bretagne, 2019 – Indicateurs d'état de conservation des habitats landicoles et tourbeux de Bretagne. Document non publié. 54 p.

Delassus L., Magnanon S., Colasse V., Glemarec E., Guitton H., Laurent É., Thomassin G., Bioret F., Catteau E., Clément B., Diquelou S., Felzines J.-C., Foucault B. De, Gauberville C., Gaudillat V., Guillevic Y., Haury J., Royer J.-M., Vallet J., Geslin J., Goret M., Hardegen M., Demarest T., Goret M., Prey T., 2023 - *Identification des végétations de zones humides par bassin versant, la Douve et la Touques. Tome 4 : Fiches descriptives des groupements végétaux de zones humides*. Agence de l'eau Seine Normandie / Région Normandie. Caen : Conservatoire Botanique National de Brest, 315p.

Durfort J., 2016 - Cartographie de la végétation et Inventaire floristique de la Réserve naturelle régionale des landes, prairies et étangs de Plounérin. 87 p.

Durfort J., 2022 - Suivi scientifique de la végétation de l'Etang du Moulin neuf, liés aux opérations de gestion conservatoire. 26p.

Foucault B. de, Wattez J.-R., 2005 - La prolifération de *Budleyja davidii* Franch. en milieu urbain et périurbain : observations dans le nord de la France. In : Plantes et animaux voyageurs. Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Voyages et voyageurs », La Rochelle, 2005. Paris : Editions du CTHS, 2010. pp. 73-79. (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 130-11)

Géhu J.-M., 1964 - L'Excursion dans le Nord et l'Ouest de la France de la Société Internationale de Phytosociologie - Bulletin de la Société de Botanique du Nord de la France, XVI (3) : 79-81

Glémarec E. (coord.), Delassus L., Goret M., Guitton H., Hardegen M., Juhel C., Lacroix P., Lieurade A., Magnanon S., Reimringer K., Thomassin G., Zambettakis C., 2015 - *Les landes du Massif armoricain. Approche phytosociologique et conservatoire*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 277 p. (Les cahiers scientifiques et techniques du CBN de Brest ; 2).

Guillemot V., 2023 - Guide expert de la Flore du Massif armoricain et ses marges, Éditions Biotope, Mèze, 896 p.

Hardegen M., 2015 - Natura 2000 en Bretagne : Habitats d'intérêt communautaire terrestres et d'eau douce. Bilan des connaissances : interprétation, répartition, enjeux de conservation. DREAL Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 242 p. & annexes.

Lacroix P., Reimringer K., Waymel J. & Zambettakis C., 2014 - *Classification phytosociologique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, Les cahiers scientifiques et techniques 1, 262 p.

Laurent E., 2018 - Typologie et cartographie des végétations des landes du Cragou. Tome 1 : Typologie des végétations et étude de leur organisation temporelle et spatiale. Région Bretagne / Département du Finistère. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 220 p., 3 annexes.

Laurent E., Delassus L., Hardegen M., 2017 - *Méthodes d'inventaire et de cartographie des groupements végétaux. Guide méthodologique*. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 42 p. + annexes (Programme « Connaissance et cartographie des végétations sur de grands territoires : étude méthodologique »).

Levy V. (coord.), Watterlot W., Buchet J., Toussaint B. & Hauguel J.-C., 2015 - Plantes exotiques envahissantes du Nord-Ouest de la France : 30 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 140 p. Bailleul.

Magnanon S., 1993 - Liste rouge armoricaine. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 11 p.

Menanteau D., 2018 – Plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounérin ». Section a : diagnostic. Lannion-Trégor communauté, 169 p.

Quéré E., Magnanon S., Brondejonc O., Dissez C., 2016 - Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne. Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN. Brochure. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 20 p.